Parlement francophone bruxellois (Assemblée de la Commission communautaire française)



12 avril 2016

SESSION ORDINAIRE 2015-2016

BULLETIN DES QUESTIONS ET DES RÉPONSES

SOMMAIRE

SOMMARE	
	Pages
I. QUESTIONS AUXQUELLES IL N'A PAS ÉTÉ RÉPONDU DANS LES DÉLAIS RÉGLEMENTAIRES	
(Article 87.4 du Règlement)	
Le ministre chargé de la Cohésion sociale et du Tourisme, M. Rudi Vervoort	
Coût des études de consultance en 2014 et 2015 (n° 109 de Mme Dominique Dufourny)	4
Le ministre chargé de la Formation professionnelle, M. Didier Gosuin	
Coût des études de consultance en 2014 et 2015 (n° 111 de Mme Dominique Dufourny)	5
Subventions octroyées dans le cadre des budgets d'initiative (n° 115 de M. Marc Loewenstein).	5
Galantgate (n° 123 de Mme Claire Geraets)	5

Pages

II. QUESTIONS DES MEMBRES DU PARLEMENT ET RÉPONSES DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT

(Article 87.3 du Règlement)

	nistre-Présidente, chargée du Budget, de l'Enseignement, du Transport scolaire, de l'Acde l'Enfance, du Sport et de la Culture, Mme Fadila Laanan
	L'examen périodique universel (n° 100 de M. Michel Colson)
	Le matrimoine (n° 103 de Mme Viviane Teitelbaum)
	L'annonce de création de places d'accueil de la petite enfance (n° 106 de Mme Marion Lemesre)
	Coût des études de consultance en 2014 et 2015 (n° 108 de Mme Dominique Dufourny)
	Subventions octroyées dans le cadre des budgets d'initiative (n° 113 de M. Marc Loewenstein).
	Galantgate (n° 120 de Mme Claire Geraets)
Le mi	nistre chargé de la Cohésion sociale et du Tourisme, M. Rudi Vervoort
	Subventions octroyées dans le cadre des budgets d'initiative (n° 114 de M. Marc Loewenstein).
	Les cours de français langue étrangère et d'alphabétisation (n° 118 de Mme Viviane Teitelbaum)
	Galantgate (n° 121 de Mme Claire Geraets)
	L'appel à projets extraordinaire visant le renforcement des reliances (n° 125 de M. Gaëtan Van Goidsenhoven)
	Reconnaissance d'opérateurs conventionnés pour les formations à la citoyenneté (n° 128 de M. Bernard Clerfayt)
l a mi	nistre chargée de la Fonction publique et de la Santé, Mme Cécile Jodogne
La IIII	Saga des 13,07 %. Suite et fin ? (n° 104 de M. Michel Colson)
	Coût des études de consultance en 2014 et 2015 (n° 110 de Mme Dominique Dufourny)
	Subventions octroyées dans le cadre des budgets d'initiative (n° 116 de M. Marc Loewenstein).
	Galantgate (n° 122 de Mme Claire Geraets) Les cas signalés de gale (n° 127 de M. Abdallah Kanfaoui)
	L'agrément d'une nouvelle maison médicale (n° 129 de Mme Zoé Genot)
	L'information et les dépistages en vue d'éradiquer l'Hépatite C (n° 130 de M. Jacques Brotchi)
	nistre chargée de l'Aide aux Personnes handicapées, de l'Action sociale, de la Famille et elations internationales, Mme Céline Fremault
	Les jeunes aidants proches (n° 101 de M. Fabian Maingain)
	L'emploi des personnes en situation de handicap (n° 105 de Mme Viviane Teitelbaum)
	Les mesures prises en faveur des personnes handicapées (n° 107 de Mme Viviane Teitelbaum)
	Coût des études de consultance en 2014 et 2015 (n° 112 de Mme Dominique Dufourny)
	Subventions octroyées dans le cadre des budgets d'initiative (n° 117 de M. Marc Loewenstein).
	Les mesures de la Commission communautaire française en matière de maisons d'accueil (n° 119 de Mme Viviane Teitelbaum)
	Galantaata (nº 124 de Mme Claire Geraets)

I. QUESTIONS AUXQUELLES IL N'A PAS ÉTÉ RÉPONDU DANS LES DÉLAIS RÉGLEMENTAIRES (Article 87.4 du Règlement)

LE MINISTRE CHARGÉ DE LA COHÉSION SOCIALE ET DU TOURISME, M. RUDI VERVOORT

Question n° 109 de Mme Dominique Dufourny du 3 février 2016 :

Coût des études de consultance en 2014 et 2015.

Je souhaite connaître le nombre de missions de consultances externes commanditées, avec ou sans publicité par votre cabinet, par votre administration, OIP ou toute autre institution sur lesquelles vous avez la tutelle pour les années 2014 et 2015 ?

Par ailleurs, pouvez-vous me donner un bref descriptif des auteurs, le type de marché public qui a été passé, ainsi que les coûts détaillés mission par mission. Pouvez-vous ventiler votre réponse selon que les études soient pour votre compétence de la Cohésion sociale ou du Tourisme ?

Monsieur le Ministre peut-il m'indiquer s'il est prévu de confier des missions de consultance externe ces prochains mois ? Le cas échéant, quelles sont-elles ?

LE MINISTRE CHARGÉ DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, M. DIDIER GOSUIN

Question n° 111 de Mme Dominique Dufourny du 3 février 2016 :

Coût des études de consultance en 2014 et 2015.

Je souhaite connaître le nombre de missions de consultances externes commanditées, avec ou sans publicité par votre cabinet, par votre administration, OIP ou toute autre institution sur lesquelles vous avez la tutelle pour les années 2014 et 2015 ?

Par ailleurs, pouvez-vous me donner un bref descriptif des auteurs, le type de marché public qui a été passé, ainsi que les coûts détaillés mission par mission. Pouvez-vous ventiler votre réponse selon que les études soient pour votre compétence de la Cohésion sociale ou du Tourisme ?

Monsieur le Ministre peut-il m'indiquer s'il est prévu de confier des missions de consultance externe ces prochains mois ? Le cas échéant, quelles sontelles ?

Question n° 115 de M. Marc Loewenstein du 5 février 2016 :

Subventions octroyées dans le cadre des budgets d'initiative.

Pour ce qui est de ses compétences, chaque ministre a la possibilité, dans le cadre de ses budgets d'initiative, d'octroyer des subventions à des associations pour des projets spécifiques ou à des associations autres que celles bénéficiant déjà de subsides récurrents de la part de la Commission communautaire française.

Chaque ministre a en outre la possibilité d'accorder ces subventions sans devoir demander l'accord du gouvernement lorsque la subvention ne dépasse pas un certain montant fixé dans une circulaire.

Pourriez-vous m'indiquer :

 Quel est le montant de l'enveloppe dont vous disposez dans le cadre de ces budgets d'initiative ?

- Quelles sont les associations (nom et adresse) qui ont bénéficié de tels subsides pour l'année 2015 ?
- Pour chacune de ces associations, pourriez-vous me préciser :
 - le montant de la subvention allouée:
 - depuis combien d'années elle bénéficie d'un tel subside ?

Question n° 123 de Mme Claire Geraets du 19 février 2016 :

Galantgate.

Le « Galantgate » n'en finit pas d'alimenter la presse ces derniers jours. Le dossier est brûlant et met sur la sellette Jacqueline Galant, ministre fédérale de la Mobilité. Plus globalement, l'affaire du cabinet d'avocats Clifford Chance suscite des questions sur ces missions de consultance externe commandées avec ou sans publicité par les ministres et leur administration. Le gouvernement fédéral a ainsi, depuis son entrée en fonction, dépensé plus de 20 millions d'€ en frais de consultance. Une somme importante, qui questionne. À cet égard, j'aurais voulu avoir un aperçu des dépenses de consultance externe au niveau du gouvernement francophone bruxellois.

En tant que ministre chargé de la Formation professionnelle, je vous pose donc les questions suivantes :

- Quelles sont les missions de consultance externe (juridique ou autre) que votre cabinet a demandées depuis votre entrée en fonction ? Quels en étaient les objectifs ?
- Pour chaque mission de consultance, n'existait-il pas d'alternative au sein de l'administration publique?
- À combien s'élevaient les frais pour ces contrats de consultance ?

II. QUESTIONS DES MEMBRES DU PARLEMENT ET RÉPONSES DES MEMBRES DU GOUVERNEMENT

(Article 87.3 du Règlement)

LA MINISTRE-PRÉSIDENTE, CHARGÉE DU BUDGET, DE L'ENSEIGNEMENT, DU TRANSPORT SCOLAIRE, DE L'ACCUEIL DE L'ENFANCE, DU SPORT ET DE LA CULTURE, MME FADILA LAANAN

Question n° 100 de M. Michel Colson du 20 novembre 2015 :

L'examen périodique universel.

L'Examen périodique universel (EPU) est un mécanisme unique du Conseil des droits de l'homme visant à améliorer la situation de ceux-ci dans chacun des 193 États membres des Nations Unies.

Par ce mécanisme, la situation des droits de l'homme de tous les pays membres de l'ONU est examinée tous les 4 ans et demi, 42 États sont examinés par années lors des 3 sessions de l'EPU de 14 pays chacune. Ces sessions se tiennent généralement en Janvier/février, mai/juin et octobre/novembre.

Le résultat de chaque examen est « un document final » listant les recommandations faites à l'État examiné qu'il devra mettre en œuvre avant l'examen suivant.

L'EPU est un cycle complet qui comprend trois étapes clés :

- 1. l'examen de la situation des droits de l'homme du pays examiné;
- la mise en œuvre entre deux examens, c'està-dire 4 à 5 ans par l'État examiné des recommandations reçues des engagements volontaires pris:
- le bilan lors de l'examen suivant de la mise en œuvre de ces recommandations et engagements et du suivi de la situation des droits de l'homme dans le pays depuis l'examen précédent.

Le rapport national doit être examiné par le Conseil des ministres et peut ensuite être transmis aux parlementaires.

Mais le rapport national doit également être avalisé par les entités fédérées.

À cet égard, Madame la Ministre-Présidente peutelle m'indiquer si le Collège de la Commission communautaire française a été saisi par l'État fédéral du dernier rapport national concernant notre pays et de quelle manière il y a été associé ainsi que l'usage que le Collège de la Commission communautaire française lui a réservé ?

Réponse:

Je rappellerai que cet examen périodique universel a été établi par la résolution n° 60/251 de l'Assemblée générale des Nations Unies. Cette résolution a été adoptée le 15 mars 2006 et est à l'origine de la création du Conseil des droits de l'homme.

Il faut savoir qu'aucun autre mécanisme universel de ce type n'existe à l'heure actuelle. L'EPU est un des piliers sur lequel s'appuie le Conseil.

Lors de chaque examen périodique, les Affaires étrangères convoquent effectivement leurs homologues des entités fédérées pour rédiger le rapport dont ils assurent la coordination. À ce titre, vous pouvez imaginer que la partie réservée à notre belle institution est des plus modestes.

Cependant même si l'essentiel est couvert par le Fédéral et les Communautés française et flamande, je peux vous confirmer que nous ne sommes pas en reste.

En effet, les contacts que l'administration francophone bruxelloise a avec WBI permettent de relayer au mieux nos préoccupations.

Par ailleurs, toujours, dans l'optique d'adopter une position francophone cohérente, je peux vous dire que mes services sont en liaisons étroites avec ceux de mon collègue Rudy Demotte.

Concrètement, la Belgique a soumis un premier rapport national en février 2011 et c'est dans la foulée que le dialogue interactif s'est tenu entre la Belgique et le Conseil.

À la fin de ce processus, notre pays a accepté 88 des 121 recommandations qui lui ont été adressées. Le second cycle de l'EPU a débuté en 2012 et comme vous le soulignez, le dialogue interactif avec la Belgique est prévu le 20 janvier 2016.

À ce propos, je me dois de préciser que quelques réformes importantes ont été introduites. Le second cycle d'examen, comme les suivants, doit être axé sur l'application des recommandations acceptées et sur l'évolution de la situation des droits de l'homme dans l'État examiné.

Par ailleurs, l'État mis sur là sellette devra communiquer au Conseil par écrit, de préférence avant la séance plénière de ce dernier, sa position au sujet de toutes les recommandations qui lui ont été adressées.

Gageons qu'ainsi, la Belgique ne pourra plus esquiver certaines recommandations sensibles.

La préparation de cette échéance a été entamée courant 2015, à l'initiative des services du SPF Affaires étrangères. Les entités fédérées belges francophones y ont été associées. À ce stade, il était convenu que la rédaction du deuxième rapport belge se limiterait aux seules recommandations acceptées en 2011. Les recommandations non acceptées seront traitées lors d'une autre étape, vraisemblablement en un autre lieu, par une cellule du SPF Affaires étrangères chargée de l'organisation des réunions de coordination. La question de la ratification de la convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la protection des minorités nationales a été confiée au groupe de travail ad hoc de la Conférence interministérielle Politique étrangère.

Malheureusement, et je suis certaine que vous partagez mon avis, ce groupe de travail n'a, à ce jour, pas encore pu s'entendre sur une définition des minorités nationales. Pourtant, c'est la condition sine qua non pour permettre à la Belgique de ratifier la convention-cadre. Bref, ce second rapport permettra de renseigner le Conseil sur les nouvelles tendances marquantes de la politique belge en matière de droits de l'homme depuis le premier cycle.

Ce texte, toujours en cours d'élaboration, a été confié aux départements-pilotes les plus concernés dont, notamment, les SPF Justice et Intérieur, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes et la Commission nationale pour les droits de l'enfant, qui ont tous entrepris de recueillir auprès des autres services et entités compétents les informations souhaitées.

Jusqu'ici, la contribution de notre institution a notamment porté sur les droits de l'enfant mais je suis aussi attentive à l'égalité de genre et les discriminations faites à l'égard des femmes ainsi que les violences familiales.

Dans la perspective du dialogue interactif de janvier 2016, les services de Wallonie-Bruxelles International (WBI) ont plaidé auprès des Affaires étrangères pour l'établissement de fiches thématiques en réponse aux recommandations non acceptées sur lesquelles les États membres du Conseil ne manqueront vraisemblablement pas de revenir à cette occasion.

Cette proposition a été acceptée. Ce travail sera entamé fin octobre début novembre, après la remise officielle de notre deuxième rapport. S'agissant de la collaboration entretenue avec la société civile, les services de WBI entretiennent depuis longtemps un dialogue fréquent principalement avec l'Association pour la promotion de la francophonie en Flandre, l'APFF. Wallonie-Bruxelles International a veillé, auprès des services des Affaires étrangères à ce que cette association soit dûment invitée à la consultation de la société civile.

Question n° 103 de Mme Viviane Teitelbaum du 8 janvier 2016 :

Le matrimoine.

Le 19 septembre dernier, était organisée à Paris une journée du matrimoine. Ce concept a pour objectif de rendre visibles les biens artistiques transmis par les femmes et de leur redonner une place dans notre histoire, trop souvent occupée exclusivement par des hommes, et donc forcément aussi dans le narratif qui s'en suit.

En effet, certaines artistes ont été oubliées au fil des années et ce, malgré la beauté de leurs œuvres. Clara Schumann avait par exemple, au 19^e siècle, plus de succès que son mari musicien; malheureusement, aujourd'hui, trop peu de gens la connaissent encore.

Il serait donc intéressant de mettre en valeur, chez nous également, ces auteures, compositrices, chanteuses, chorégraphes, réalisatrices, plasticiennes, peintres et toutes ces artistes qui n'ont malheureusement pas eu la place qu'elles méritaient et méritent dans nos musées et nos livres d'histoire.

Compte tenu de ces éléments je souhaiterais vous poser les questions suivantes :

- Si ce point ne figure pas dans votre accord de majorité, avez-vous tout de même envisagé la possibilité de mettre les femmes à l'honneur par des événements organisés ou financés par la Commission communautaire française?
- Un partenariat est-il envisagé avec la Fédération Wallonie-Bruxelles afin d'élargir les horizons culturels dans ce type d'événements ?

Réponse :

Étant une féministe convaincue, je partage évidemment la totalité de vos préoccupations en matière de promotion de l'art au féminin, en ce compris du « matrimoine ».

La question spécifique de la valorisation de ce matrimoine, à savoir, l'ensemble des œuvres émanant de femmes par le passé, n'est effectivement pas prévue par l'accord de majorité.

En revanche, ce dernier prévoit de veiller activement à la promotion d'une politique de diversité au sein du secteur culturel, pour les années à venir.

Je peux donc vous assurer que la place des femmes ne sera pas en reste, loin s'en faut, dans le soutien que le Gouvernement francophone bruxellois accorde aux projets culturels qui lui sont soumis.

Par ailleurs, je puis vous assurer que si l'un ou l'autre opérateur se proposait de valoriser le matrimoine pour lui offrir une meilleure visibilité, j'examinerais cette initiative avec le plus grand intérêt, en partenariat avec la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Question n° 106 de Mme Marion Lemesre du 29 janvier 2016 :

L'annonce de création de places d'accueil de la petite enfance.

Dans la déclaration de politique générale de la rentrée 2015-2016, vous avez annoncé que des moyens avaient été débloqués pour que soient créées 2.214 places d'accueil de la petite enfance à Bruxelles « dans un avenir proche ».

Pourriez-vous me donner le détail de cette annonce et me préciser les éléments suivants :

- Pouvez-vous me dire sur quelle base a été établi ce chiffre très précis ?
- Il existe différents types d'accueil de la petite enfance, pouvez-vous donc me préciser de quel type de places il s'agira ? Pourriez-vous ventiler votre réponse en conséquence ?
- Pouvez-vous me donner la ventilation de la programmation de ces places par commune ?
- Pouvez-vous me préciser quelles seront les différentes phases nécessaires pour arriver à la concrétisation de ces places d'accueil et spécifier à chaque étape le calendrier retenu ?

Vous précisez aussi dans la déclaration de politique générale que, dans le cadre du programme FEDER, la Région bruxelloise va créer 6 nouvelles crèches.

 Pouvez-vous me dire quelle sera leur capacité, où elles seront implantées et sur quelle base a été opéré ce choix ?

Réponse :

À la suite de l'appel à projets 2014, lancé conjointement par l'ONE et la Commission communautaire française, d'une part, et à la décision du Gouvernement interfrancophone du 26 février 2015, d'autre part, 2.214 nouvelles places d'accueil de la petite enfance seront agréées en Région bruxelloise au cours de la période 2015-2018.

Pour la ventilation du type d'accueil et la ventilation par commune de l'ensemble de ces places, il convient de s'adresser à l'ONE.

Sur les 80 projets éligibles introduits lors de l'appel conjoint précité, 55 projets ont sollicité une intervention de la Commission communautaire française au niveau de l'infrastructure. Cinquante d'entre eux étaient éligibles en vertu des critères de sélection de la Commission communautaire française et ont été sélectionnés. Afin de subventionner 100 % des projets éligibles, j'ai engagé plus de 16,7 millions d'€ lors de l'ajustement budgétaire 2014.

Ces 50 projets représentent plus de 1.450 nouvelles places qui seront créées grâce au soutien de la Commission communautaire française. Il s'agit de projets qui correspondent à la création de places dans différentes structures d'accueil collectives : crèches (42 structures), maisons communales d'accueil de l'enfance (4 structures) et halte-accueil (2 structures).

Les projets sélectionnés, qui portent parfois sur une même structure mais pour un objet de subvention différent (exemple : mobilier d'une part, travaux d'autre part) sont répartis dans les communes suivantes :

- 1000 Bruxelles: 1

- 1020 Laeken: 5

- 1030 Schaerbeek: 10

- 1040 Etterbeek: 3

1050 Ixelles: 1

1060 Saint-Gilles: 4

- 1070 Anderlecht: 1

- 1080 Molenbeek-Saint-Jean: 1

1081 Koekelberg: 1

- 1082 Berchem-Sainte-Agathe: 1

- 1090 Jette : 4

- 1120 Neder-Over-Hembeek : 1

- 1140 Evere : 1

- 1150 Woluwe-Saint-Pierre: 3

1160 Auderghem : 2

- 1170 Watermael-Boitsfort: 1

- 1180 Uccle: 2

1190 Forest : 2

- 1200 Woluwe-Saint-Lambert : 2

- 1210 Saint-Josse-Ten-Noode: 4

Les opérateurs se sont engagés à les ouvrir au cours de la période 2015-2018.

Pour ce qui relève de la procédure établie au niveau de la Commission communautaire française et selon l'objet de la subvention (achat, construction, rénovation, grosses réparations ou équipement premier ameublement), les étapes à accomplir sont les suivantes : accord de principe, avant-projet, projet, décision définitive d'octroi de la subvention, compte final d'entreprise. Mes services accompagnent et renseignent les porteurs de projets tout au long de la procédure.

Les questions relatives aux critères de sélection du programme FEDER ressortent des compétences régionales. Les points d'analyse concernant les crèches, retenues dans l'axe 4 de la programmation « Améliorer le cadre de vie des quartiers et des populations défavorisées », étaient les suivants : stratégie, pouvoir organisateur, filières, dualisation, pérennité, plan d'action, compétences, structure, montage financier, réalisme et communication.

Six crèches ont été sélectionnées dans ce cadre, pour un total de plus de 330 places.

Elles se répartissent comme suit :

- 3 à Molenbeek-Saint-Jean;
- 3 à Schaerbeek;
- et 1 à Anderlecht.

Question n° 108 de Mme Dominique Dufourny du 3 février 2016 :

Coût des études de consultance en 2014 et 2015.

Je souhaite connaître le nombre de missions de consultances externes commanditées, avec ou sans publicité par votre cabinet, par votre administration, OIP ou toute autre institution sur lesquelles vous avez la tutelle pour les années 2014 et 2015 ?

Par ailleurs, pouvez-vous me donner un bref descriptif des auteurs, le type de marché public qui a été passé, ainsi que les coûts détaillés mission par mission. Pouvez-vous ventiler votre réponse selon que les études soient pour votre compétence de la Cohésion sociale ou du Tourisme ?

Monsieur le Ministre peut-il m'indiquer s'il est prévu de confier des missions de consultance externe ces prochains mois ? Le cas échéant, quelles sontelles ?

Réponse:

En 2014 et 2015, le Service public francophone bruxellois a eu recours à des études de consultance dans les matières suivantes :

- Transport scolaire (enseignement spécialisé)
- Évaluation des formations proposées aux accompagnateurs scolaires.

L'étude a pour but d'évaluer les formations des accompagnateurs scolaires et plus particulièrement :

- la pertinence des thématiques proposées;
- les besoins des accompagnateurs en matière de formation:
- l'impact des formations sur la qualité de l'accompagnement.

Procédure : marché public par facture acceptée après avoir consulté 3 prestataires. Marché attribué à STICS ASBL.

		Coût (TVAC)
2014		
2015	Évaluation des formations propo-	
	sée aux accompaqnateurs sco-	
	laires par l'ASBL STICS	4.032

Étude de la situation socio-économique des accompagnateurs des transports scolaires de la Commission communautaire française afin d'améliorer la connaissance socio-économique des quelques 180 accompagnateurs scolaires relevant de la Commission communautaire française et de connaître leurs attentes en ce qui concerne les conditions d'emploi.

Marché public par procédure négociée sans publicité. Consultation de 3 prestataires. Marché attribué au centre de recherche METICES de l'Institut de Sociologie (ULB) se compose d'une quarantaine de personnes. Les différentes spécialités représentées permettent d'aborder la réalité sociale à partir de perspectives complémentaires.

		Coût (TVAC)
2014		
2015	Étude de la situation socio-écono-	
	mique des accompagnateurs sco-	
	laires par le centre de recherche	
	METICES de l'ULB	25.047

- Budget et finances

- Implémentation de SAP - Finance

En 2013, le Collège de la Commission communautaire française a opté pour le passage au logiciel SAP pour la mise en œuvre de la comptabilité de la Commission communautaire française.

SAP est un ERP standardisé qui nécessite des adaptations aux spécificités de la Commission communautaire française.

En 2014 et 2015 : un marché public de consultance via le contrat-cadre du CIRB a été conclu avec la SA FLEXHO pour le développement de l'application SAP Comptable (1).

		Coût (TVAC)
2014	Assistance FLEXHO pour la mise	
	en œuvre de SAP (50jH*750 €)	37.500
2015	Assistance FLEXHO pour la	
	mise en œuvre de SAP Budget	
	(80jH*750 €)	60.000

Mise en place d'un nouveau modèle comptable

Un marché public visant la rédaction des arrêtés d'exécution du décret du 24 avril 2014 portant les dispositions applicables au budget et la comptabilité de la Commission communautaire française et de ses organismes. Ce marché d'une valeur de 20.500 € HTVA a été attribué à la Société STIBBE au terme d'une procédure négociée sans publicité.

		Coût (TVAC)
2014		
2015	Rédaction d'un arrêté d'exécution	
	du décret du 24 avril 2014 portant	
	les dispositions applicables au	
	budget et à la comptabilité de la	
	Commission communautaire fran-	
	çaise attribué au bureau d'avocat	
	STIBBE	24.805

- Enseignement

 Étude programmatique en vue de la création d'une nouvelle école secondaire sur le site du CERIA.

Une procédure de marché public conjoint avec l'ADT (Agence pour le développement territorial ASBL) en vue d'étudier les pistes de développement du site du Ceria dans l'optique de la création de places dans l'enseignement de la Commission communautaire française.

Les modalités de collaboration entre la Commission communautaire française et l'ADT ont fait l'objet d'une convention spécifique et l'ADT est mandaté en qualité de pouvoir adjudicateur pour l'ensemble des actes relatifs à la passation d'une procédure négociée sans publicité.

Le marché a été attribué à City-Tools.

	Coût (TVAC)
2014	
2015 Marché conjoint pour tion d'une étude prograr et urbaine en vue de la d'une école secondaire site du Ceria attribué au d'étude City Tools	nmatique création e sur le

 Optimalisation de l'affectation des ressources humaines (PO) dans les établissements scolaires

Le marché public de consultance désignant un prestataire de services pour l'étude du personnel de la Commission communautaire française affecté aux sites d'enseignement en vue d'établir une meilleure répartition des moyens humains sur ces sites.

Le marché a été attribué sur la base d'une analyse de la cellule administrative et budgétaire de la direction d'administration de l'enseignement et de la formation professionnelle. Marché attribué sur la base d'une procédure négociée sans publicité. Attribué à la SCRL PWC Entreprise Advisory SCRL, pour un montant hors TVA de 73.600 €.

		Coût (TVAC)
2014		
2015	Marché de consultance sur l'optimalisation des ressources humaines (hors enseignants financés par la Fédération Wallonie-Bruxelles) affectées aux différents sites d'enseignement dont la Commission communautaire française est PO, attribué à la SCRL PWB	
	Entreprise Advisory	(73.600 HTVA)

Ceci relève de la compétence informatique et donc de la compétence de la ministre Jodogne.

- Secteur socio-culturel

Accompagnement du projet la culture a de la classe

Accompagnement dans les écoles des projets retenus par le jury suite à l'appel à projets.

Marché par procédure négociée sur 3 années scolaires 2014/2015, 2016/2017, 2017/2018.

13 prestataires potentiels ont été consultés. Deux offres étaient recevables. Marché attribué au CBAI – Centre bruxellois d'Action interculturelle.

		Coût (TVAC)
2014	Marché attribué en 2014 pour l'ac-	
	compagnement des projets « Ma	
	culture » à de la classe au CBAI	
	2014/2015	50.000
2015	Marché attribué en 2014 pour l'ac-	
	compagnement des projets « Ma	
	culture » à de la classe au CBAI	
	2015/2016	50.000

Question n° 113 de M. Marc Loewenstein du 5 février 2016 :

Subventions octroyées dans le cadre des budgets d'initiative.

Pour ce qui est de ses compétences, chaque ministre a la possibilité, dans le cadre de ses budgets d'initiative, d'octroyer des subventions à des associations pour des projets spécifiques ou à des associations autres que celles bénéficiant déjà de

subsides récurrents de la part de la Commission communautaire française.

Chaque ministre a en outre la possibilité d'accorder ces subventions sans devoir demander l'accord du gouvernement lorsque la subvention ne dépasse pas un certain montant fixé dans une circulaire.

Pourriez-vous m'indiquer :

- Quel est le montant de l'enveloppe dont vous disposez dans le cadre de ces budgets d'initiative ?
- Quelles sont les associations (nom et adresse) qui ont bénéficié de tels subsides pour l'année 2015 ?
- Pour chacune de ces associations, pourriez-vous me préciser :
 - le montant de la subvention allouée;
 - depuis combien d'années elle bénéficie d'un tel subside ?

Réponse :

Les subventions facultatives inférieures et égales à 6.200 € ne requièrent pas l'accord du gouvernement.

En tant que Ministre-Présidente du Gouvernement francophone bruxellois, je dispose d'une enveloppe de 414.000 € en termes de crédits d'initiative.

Vous trouverez, ci-joint, la liste des associations subventionnées via ce budget d'initiative pour 2015, assortie d'une colonne reprenant les années de subventionnement.

ASBL	Montant 2015 en €	Adresse	Année
6 ^{ème} Sens	3.000	Rue du Miroir 7 – 1000	
ABFSA	4.500	Rue d'Egmont 11 – 1000	
ABPM	6.000	Rue de la Loi 42 – 1040	
ADEPPI	1.950	Rue de Flines 20 – 7604	
Agence Alter	6.000	Rue Guillaume Tell 57 – 1060	2012-2013-2014
Aiguillages	6.000	Rue Gustave Defnet 45 – 1060	
AMBDH	6.000	Rue Nicolas Doyen 74, boîte 4 – 1080	
ANAHM	4.450	Avenue Albert Giraud 24 – 1030	
Animar	4.000	Rue d'Hoogvorst 8-14 – 1030	
APEDAF	4.500	Rue de Picardie 43 – 1140	
Artesio (Pink Night)	2.500	Rue du Pépin 4, boîte 2 – 1000	
Arts & Publics	6.000	Rue de l'Ermitage 84 – 1050	
ASPH	3.000	Rue Saint-Jean 32-38 – 1000	
Association Belge des			
Turcs des Balkans	2.000	Rue de l'Olivier, 45 – 1030	
Atelier pédagogie Urbaine	12.500	Boulevard Louis Schmidt 97 – 1040	
Bel Art BXL	5.000	Rue aux Laines 17, boîte 6 – 1000	
Belgian Pride	20.000	Rue Marché aux Charbons 42 – 1000	2011-2012-2013
Brufête	5.000	Rue Sainte-Catherine 11 – 1000	2011-2012-2013-2014

ASBL	Montant 2015 en €	Adresse	Année
CBCS	35.000	Rue Mercelis 27 – 1050	2014
Centre d'Action Laïque	2.000	Avenue Arnaud Fraiteur 236 – 1050	
Centre vidéo de BXL	5.000	Rue de la Poste 111 – 1030	
Ciproc	3.000	Avenue du Suffrage universel 39,	
		boîte 1 – 1030	
Clap Éducation	6.000	Rue Wéry 23, boîte 5 – 1050	2012-2013-2014
Collectif Drépanocytose	4.000	Rue du Miroir 7 – 1000	
Compagnie Oui, une image	5.000	Boulevard d'Anvers 49 – 1000 Place Louis Morichar 13 – 1060	
Contrechamps DaarDaar	6.000 6.000	Rue François Bossaerts 80 – 1030	
Dance For Life	500	Avenue du suffrage universel 39,	
Dance For Elle	300	boîte 1 – 1030	
Diagonale	859	Boulevard Cauchy 2 – 5000 Namur	
E la nave va	6.000	Avenue Albert Jonnart 34 – 1200	
Educ'Active	6.000	Rue Berthelot 16 – 1190	
Ensemble pour la paix	6.000	Avenue Richard Neybergh 200 – 1020	
Entente des Clubs de			
la Région de Bruxelles-Capitale	5.000	Avenue du Marathon 129 – 1020	
Espace Cultures & développement	2.500	Rue de la Tribune 10, boîte 12 – 1000	
Fédération francophone des sourds			
de Belgique	1.678	Avenue Marnix 19, boîte A – 1000	
Femmes Prévoyantes Socialistes	2.000	Rue du midi 120 – 1000	2014
FNRS (Televie)	6.000	Rue d'Egmont 5 – 1000	
Fondation contre le Cancer (relais pour la vie)	500	Chaussée de Louvain 479 – 1030	
Friendly Foot	2.500	Boulevard de Smet de Naeyer 41 – 1090	
Infor @ssociations	6.000	Rue du Danemark 15 – 1060	
La Class	4.450	Avenue de Stalingrad 18-20 – 1000	
LABA	1.500	Avenue Paul de Merten 36, boîte 3 – 1090	
Le Boréal	6.000	Avenue Don Bosco 21 – 1150	
Les Amis de la Morale Laïque	2.000	Rue de Veeweyde 38 – 1070	
Les Identités du Baobab	5.000	Saint-Vincent de Paul 2 – 1090	
Les Petits Belges	10.000	Rue des Palmiers 56, boîte 4 – 1150	
L'Union	4.500	Rue Antoine Gautier 110 – 1040	
Mandji	5.000	Rue Fontainas 27 – 1060	
Matissa	3.000	Rue de la Perche 6 – 1060	
MIB	6.000	Rue Charles Degroux 49 – 1040	2014
NOONZ OIRD	2.000	Rue de Spa 41 – 1000 Avenue de la Liberté 93 – 1080	
Plate-forme volontariat	15.000 30.000	Place L'llon 13 – 5000 Namur	2010-2011-2012-
Flate-ioinie voiontanat	30.000	Place Lilon 13 – 3000 Namui	2010-2011-2012-
Pour la Solidarité	6.000	Rue Coenraets 66 – 1060	
Rencontre des Continents	5.000	Rue van Elewijck 35 –1050	
Service Social COCOF	6.100	Rue des Palais 42 – 1030	
Souterrain production	2.500	Avenue de la Reine 82 – 1030	
The Wink's Project	6.000	Chemin des Pères 44 – 1420	
Théâtre-poème	6.000	Rue d'Écosse 30 – 1060	
Tifawin	6.000	Place Liedts 22 – 1030	
Tink Art	6.000	Rue du Vieux Marché aux Grains, 20 – 1000	
Trait d'union	6.000	Rue d'Ostende 72 – 1080	
Université libre de Bruxelles	3.000	Avenue Franklin Roosevelt 50 – 1050	
Vibrations	6.000	Cockaifagne 71 – 4845	
Voice of Angels	2.000	Van Parijslaan 11 – 1930 Zaventem	
Zinneke	25.000	Rue du Houblon 71 – 1000	2010-2011-2012- 2013-2014

Question n° 120 de Mme Claire Geraets du 19 février 2016 :

Galantgate.

Le « Galantgate » n'en finit pas d'alimenter la presse ces derniers jours. Le dossier est brûlant et met sur la sellette Jacqueline Galant, ministre fédérale de la Mobilité. Plus globalement, l'affaire du cabinet d'avocats Clifford Chance suscite des questions sur ces missions de consultance externe commandées avec ou sans publicité par les ministres et leur administration. Le gouvernement fédéral a ainsi, depuis son entrée en fonction, dépensé plus de 20 millions d'€ en frais de consultance. Une somme importante, qui questionne. À cet égard, j'aurais voulu avoir un aperçu des dépenses de consultance externe au niveau du gouvernement francophone bruxellois.

En tant que ministre chargé de la Formation professionnelle, je vous pose donc les questions suivantes :

- Quelles sont les missions de consultance externe (juridique ou autre) que votre cabinet a demandées depuis votre entrée en fonction ? Quels en étaient les objectifs ?
- Pour chaque mission de consultance, n'existait-il pas d'alternative au sein de l'administration publique ?
- À combien s'élevaient les frais pour ces contrats de consultance ?

Réponse :

En réponse à vos questions, j'ai l'honneur de faire référence à ma réponse à la question écrite n° 108 de Madame Dufourny portant exactement sur le même sujet.

LE MINISTRE CHARGÉ DE LA COHÉSION SOCIALE ET DU TOURISME, M. RUDI VERVOORT

Question n° 114 de M. Marc Loewenstein du 5 février 2016 :

Subventions octroyées dans le cadre des budgets d'initiative.

Pour ce qui est de ses compétences, chaque ministre a la possibilité, dans le cadre de ses budgets d'initiative, d'octroyer des subventions à des associations pour des projets spécifiques ou à des associations autres que celles bénéficiant déjà de subsides récurrents de la part de la Commission communautaire française.

Chaque ministre a en outre la possibilité d'accorder ces subventions sans devoir demander l'accord du gouvernement lorsque la subvention ne dépasse pas un certain montant fixé dans une circulaire.

Pourriez-vous m'indiquer :

- Quel est le montant de l'enveloppe dont vous disposez dans le cadre de ces budgets d'initiative ?
- Quelles sont les associations (nom et adresse) qui ont bénéficié de tels subsides pour l'année 2015?

- Pour chacune de ces associations, pourriez-vous me préciser :
 - le montant de la subvention allouée;
 - depuis combien d'années elle bénéficie d'un tel subside ?

Réponse :

Concernant les montants des allocations budgétaires dites d'initiative, je me permets de vous rappeler qu'ils sont votés chaque année par votre assemblée. Ils sont donc connus de tous. Il s'agit des allocations 22.20.33.04 et 22.20.33.10. Je vous renvoie au décret relatif au budget de la Commission communautaire française pour les montants alloués à ces AB chaque année.

Les subsides d'initiatives peuvent varier d'années en années et d'une législature à l'autre. Nous ne collectons pas de statistiques concernant le nombre d'années pendant lesquelles une association aurait obtenu un subside d'initiative.

Pour toutes vos autres questions, je vous renvoie aux tableaux annexés à cette réponse.

Service de la Cohésion sociale – AB : 22.2.0.33.10 (22 002 00 10 destiné aux subventions pour le renforcement des politiques d'accueil et d'accompagnement des primo-arrivants)

Crédit de l'article budgétaire190.000,00 €Total de la colonne138.730,00 €Solde restant (Crédit – Total)60.270,00 €Pourcentage somme utilisée69,71 %Pourcentage relatif à la somme utilisée69,71 %

Fournisseur/bénéficiaire	Objet	Montant en €
Agence Alter (agence Alter)	L'actualisation sommaire du site web et du dépliant	
	« Vivre en Belgique, guide à l'usage des nouveaux	
	arrivants à Bruxelles et en Wallonie »	17.375,00
Calame	Secondaire et l'accompagnement des parents	3.100,00
Centre culturel Bruxelles nord – maison de	Le projet « one land, many faces »	4.800,00
la création (one land, many faces)		
Centre socio-culturel Alevi de Bruxelles	Le projet « Alphabétisation et vie sociale en Belgique »	3.100,00
Pour et avec les réfugiés et les étrangers (cire)	Le guide des matières « vivre en Belgique » –	
	actualisation du site web	8.000,00
Duo for a job ASBL (Duo)	Le projet « mentoring intergénérationnel et interculturel »	3.100,00
Le Trait d'union (Trait d'union)	Le projet « L'union des primo-arrivants »	7.000,00
Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et	La semaine d'actions contre le racisme	3.100,00
la xénophobie (MRAX)		
Objectif, mouvement pour l'égalité des droits	Le projet « Campagne citoyenne »	12.995,00
Promotion de la formation en alternance	La formation de formateur FLE – 1er semestre 2015	5.257,00
Promotion de la formation en alternance (Proforal)	Formation de formateurs en FLE 2015-2016	13.700,00
D'Interprétariat en milieu social bruxellois (setis)	L'interprétariat et la traduction en milieu social	53.203,00
Woman'do (Woman'Do)	Le projet « femmes migrantes – vers la protection	
	à laquelle elles ont droit »	6.000,00

Service de la Cohésion sociale – AB : 22.2.0.33.04 (22 002 00 04 destiné aux subventions aux associations visant à l'intégration sociale des communautés locales et leur cohabitation)

Crédit de l'article budgétaire
Total de la colonne
Solde restant (Crédit – Total)
Pourcentage somme utilisée
Pourcentage relatif à la somme utilisée

410.000,00 € 398.902,00 € 11.098,00 € 97,29 %

Fournisseur/bénéficiaire	Objet	Montant en €
Actions in the mediterranean	Le projet : Israël – Palestine pour mieux comprendre	15.000,00
Agence Alter	Le projet Bruxitizen	6.200,00
Arts et publics	Le projet : Pour 50 cents, t'as de l'art	6.200,00
Association Belgique Djibouti	L'alphabétisation	10.000,00
D'entraide et de formations et d'accompagnement	Pédagogique et méthodologique pour les jeunes	,
scolaire (ABEF)	du secondaire	9.000,00
Développement pour la jeunesse et l'enfance	Le projet : Pocketje – Bruxelles Temps libre	5.000,00
Centre culturel d'Evere – L'Entrela (centre culturel	L'école de Devoirs	5.500,00
d'Evere)		
Centre d'accueil d'information jeunesse de Bruxelles	Le projet « Ensemble, on s'accroche »	2.158,00
nord-ouest (Infor Jeunes)		
Centre d'accueil d'information jeunesse	Le soutien à la brocante des voisins 2015	1.000,00
de Schaerbeek		,
Centre de documentation et de coordination	Bruxelles social en ligne	15.000,00
sociales (CDCS)		,
Socioprofessionnel et culturel (FLE)	Langue étrangère et module de citoyenneté	30.000,00
Cinemamed	Le 15ème festival du cinéma méditerranéen	,
	de Bruxelles	18.000,00
Cité joyeuse	Le projet : Classe ALPHA	12.000,00
Cohésion sociale d'Evere – Actions communautaires	Fête des quartiers	4.689,00
(Evere)	Total designations	1.000,00
Convivialités	Des séances d'information et de sensibilisation	4.015,00
Darna	L'accompagnement scolaire des adolescents	10.000,00
Éducation formation Ixelles	Le projet « Alter Égaux »	26.000,00
Fédération socialiste des pensionnés de l'arrondis-	Le projet : Spectacle de variétés	3.000,00
sement de Bruxelles	Lo projet : opeotable de varietes	0.000,00
Femmes actives du monde (FAM)	L'école de devoirs et apprentissage du français	
Tenines actives an monde (LAW)	pour adultes	14.000,00
Institut de la Mémoire audiovisuelle juive (IMAJ)	Journée sur le bouc émissaire	3.000,00
Le Troisième Œil	Alphabraille	20.000,00
Maison de la famille	Des actions de médiations et des groupes de paroles	10.000,00
Maison de quartier Chambery	Devoirs avec les jeunes socialement fragilisés et	10.000,00
Maison de quartier Chambery	renforcement des projets	25.000,00
Maison de quartier Saint-Antoine	Le projet : « Le soutien à la parentalité »	18.000,00
Maison de quartier Saint-Antoine Maison de quartier Saint-Antoine	La formation de formateurs sur le thème de	16.000,00
Maison de quartier Saint-Antoine		
	l'intégration de la perspective de genre dans les	
	actions du développement social, en particulier	0.400.00
Mala an an alaa	durant les coure d'alphabétisation	6.100,00
Maison en plus	La promotion de la réussite scolaire des jeunes	
	des deux premières années du secondaire par du	
	soutien scolaire, des activités extra-scolaires,	40 000 00
N.A. 111	de la méthodologie et du soutien aux parents	10.000,00
Mandji	Rythme et de la chanson française	15.300,00
Mentor jeunes	Accompagnement de mena (mineurs étrangers	
	non accompagnés)	15.000,00
Nef des songes (la)	Communiquer, ressentir, exprimer, réaliser	6.200,00
Papageno	Le projet : Liberté d'expression, enjeu de vivre	
	ensemble	5.000,00
Partenariat intégration cohabitation à Laeken (PICOL)	Le projet : La Télé Tertulia	3.000,00
Promouvoir les cultures à Molenbeek	La diffusion de la pièce djihad	4.342,00
Réseau de musiciens intervenants en ateliers	Musique en action – Al Sistema	30.000,00
(musique)		
Théâtre et Réconciliation	Les liaisons joyeuses, lutte contre la radicalisation	6.200,00
Un soir un grain	Jeunesse dans le cadre du Brussel's Short Festival	5.000 00
Zinneke	Zinneke 2015	20000 00

Question n° 118 de Mme Viviane Teitelbaum du 15 février :

Les cours de français langue étrangère et d'alphabétisation.

La demande en cours de français est importante en Région bruxelloise. J'aimerais recevoir les précisions suivantes quant à l'offre de cours proposée dans notre Région et à l'investissement de la Commission communautaire française dans cet effort :

- Pourriez-vous me fournir la liste des opérateurs de français langue étrangère et/ou d'alphabétisation aujourd'hui agréés par la Commission communautaire française ?
- Pouvez-vous me préciser pour quelle offre de services exacte ces opérateurs sont agréés par la Commission communautaire française ?
- Pour chacun de ces services, pouvez-vous me préciser quelle est la capacité d'accueil des opérateurs ?
- Pouvez-vous me fournir les montants précis accordés à ces opérateurs en 2014 et en 2015 ?

Réponse :

Le service de la cohésion sociale de la Commission communautaire française a signé des contrats avec des opérateurs associatifs sur le territoire de la Région bruxelloise sur la base d'un appel à projets lancé l'année passée. Ces contrats sont d'une durée de 5 ans et ont commencé le 1er janvier dernier. Les contrats établis dans le cadre de la seconde priorité concernent l'apprentissage du français en tant que langue étrangère et l'alphabétisation. Dans le cadre de ce quinquennat 2016-2020, 94 ASBL ont signé un contrat de cohésion avec la Commission communautaire française. Vous trouverez en annexe leur nom, le montant octroyé par année, le nom de l'activité soutenue, le nombre de participants par semaine et les modules mis en œuvre. Ces données sont issues de l'appel à projet et de la convention signée avec l'ASBL et découlant du contrat de cohésion sociale.

Lors du précédent quinquennat, un nombre similaire d'associations étaient soutenue dans le cadre de cette priorité. Vous trouverez en annexe les éléments relatifs aux contrats de cohésion sociale du quinquennat 2011-2015.

		QUINQUENNAT 2011-2015	
ASSOC	TYPE VISA	MONTANT ANNUEL* INTITULE DE L'ACTION	TOTAL PARTICIPANTS PAR SEMAINE
APPRIATE	4 4 4 4 4 6 6	ACTION THE PERIOR FOR CHIEF	•
AFRICA SUB SAHARA	COMMUNICIAL	10-10-13-34 JAVOUR LINE, ENTINE EL L'ALCUERN 20-10-20 JAVOUR LINE, ENTINE EL CAMMILES DAMIS HINDEDOCESCHIS D'ININSERTION	34
ANNIS D'ALADON (LES) ANIMATION PREVENTION SOCIOCIII TITRELLE - LE PAS	REGIONAL		4,4
APPRENTI-SAGE	COMMUNAL		35
ARABE (CENTRE CULTUREL)	COMMUNAL	31.958,01 LE FRANÇAIS APPRIVOISÉ	40
			299
ARTHIS- LA MAISON CULTURELLE BELGO-ROUMAINE	COMMUNAL	11.732_X PIRADILEURS SOCIAUX	
ASSEMBL'AGES ASSOCIATION SPORTIVE ET EDITOATIVE ANNIEESSENS	COMMUNAL	2.6.6.7.28 IEI INTAGES. 20.6.7.24 IEI INTAGES.	110
ASSOCIATION SPORTIVE ET EDUCATIVE ANNEESSENS ATELIER DES PETITS DAS	COMMINAL	2.0.90 // A FATHER IDATION. COURT DE TRANSFOLETRANSOER (FLE) ET EDUCATION A LA CITOTENNETE 2.00.43 & LA PLABETICATION. ERRANGER ETRANSOER ETRANSOER (FLE) ET EDUCATION A LA CITOTENNETE 2.00.43 & LA PLABETICATION. ERRANGER DE TRANSFER ETRANSFER (FLE) ETRANSFER (FLE) ETRANSFER E	8118
ATELIER DES FELLISTAS	COMMINAL		349
AVENIR ASBI	COMMUNAL		125
BOUILLON DE CULTURES	COMMUNAL		160
BROCOLITHÉÂTRE	REGIONAL		30
BRUXELLES LAIQUE	COMM/REG		52
BRUXELLES NORD (CENTRE CULTUREL) - MAISON DE LA CREATION	COMMUNAL	17.254,09 EOLE	40
CACTUS (LE)	COMMUNAL		133
CATI-CENTRE D'ALPHABETISATION POUR TRAVAILLEURS IMMIGRÉS	COMMUNAL		115
CENTRE D'ACCUEIL, DE RECHERCHE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION	COMMUNAL	CARIA DE	101
CENTRE DE DEVELOPPEMENT ET D'ANIMATION SCHAERBEEKOIS	COMMUNAL		100
CENTRE FAMILIAL BELGO-IMMIGRE	COMMUNAL	10.55.2/p/HTMBE INTERNATION 10.55.2/p/CULTINA UNADDENTIFICACE COAU DUI EDAMICAN	09
CENTRE FEMILININ DEDOCATION PENNIANENTE	COMMUNAL		96
CENTRE ROCIAL DI BEGLINAGE	COMMINAL	_	35
CHOM'HIR-AID	COMMUNAL		5/2
CIROU'CONFLEX	REGIONAL		320
COHESION SOCIALE IXELLOISE	COMMUNAL		40
COLLECTIF D'ALPHABÉTISATION	REGIONAL	79.895,03 ALPHABETISATION ET PARTICIPATION	427
CONVERGENCES	COMMUNAL		
		APHARÉTISATION ET PARTICIPATION SOCIALE DES BÉNÉFICIAIRES ÁGÉS + FRANCAIS LANGUE ESTRANGERE ET PARTICIPATION SOCIALE DES	S 54
CONVIVILIES	REGIONAL		6
COURDINATION ET INTITATIVES POUR ET AVEC LES REFUGIES ET LES ETRANGERS	KEGIONAL	2.13.05,341 (OUNS DE PRANCAIS PIETE	224
CILLA BARRICADE	COMMINAL	3.25.56, LANGUEL RANGARIA VIOLERIA DE RANGARIA DE LA RANGARIA DEL RANGARIA DE LA RANGARIA DE LA RANGARIA DEL RANGARIA DE	70
ECOLE DE CIROLIE DE BRITXELLES	COMMINAL		37
ENTRAIDE BRUXELLES	COMMUNAL		327
ENTRAIDE DE JETTE (CENTRE D')	COMMUNAL		95
ENTR'AIDE DES MAROLLES	COMMUNAL		72
ENTRAIDE ET CULTURE	COMMUNAL	23.170,62 ALPHABÉTISATION ET FLE	124
ESPACE DE MÉDIATION, DE COMMUNICATION, DE CULTURES ET DE CONSEILS JURIDIQUES	COMMUNAL		93
ESPACE SENGHOR (CENTRE CULTUREL ETTERBEEK)	COMMUNAL	28.479/38 ALPHA PROJETT	52
ESPERIUGIE (L) EVERE (CENTRE CIIITIBEL D')	COMMINAL	22.039.03 AFFIRETION FF FRANCAK LANGIIIE ÉTRANGÈRE	171
FEMIMES EPANOUIES ET ACTIVES	COMM/REG		16
FIGUIER- SERVICE SOCIAL MUSULMAN	COMMUNAL		45
FORMATION INSERTION JEUNES	COMMUNAL		145
FORMOSA	COMMUNAL		128
GANSHOREN "LA VILLA" (CENTRE CULTUREL DE)	REGIONAL		26
GERBE SANTE MENTALE	COMMUNAL		26
GROUPE D'ANIMATION ET DE FORMATION POUR FEMMES IMMIGREES	COMMUNAL		150
GROUPENIENT POUR L'ABOLITION DES MIUTILATIONS SEAUELLES FEMININES	COMMUNIC	12-15-54 ALTHY, FRANKINA LANDOE EI RANDERA 12-15-15-64 CALONINE BACA ANIMATION BIEN VINDE FARE ANIMATION BIEN BIEN BIEN BIEN BIEN BIEN BIEN BIE	45
GROUPE SANIEJOSAFHAI GROUPE SOCIALISTE D'ACTION ET DE RÉFLEXION SUR L'AUDIOVISUEL	COMMUNAL		90 80 8
			30
HARMONISATION SOCIALE SCHAERBEEKOISE	COMMUNAL	65,024,53 COURS DE FRANCAIS LANGUE ETRANGERE	298
INFERENCES	COMMUNAL		114
INSTITUT DE LA VIE	COMMUNAL	15.979,01 APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS POUR ADULTES PEU OU NON SCOLARISÉS	6
INSTITUT KURDE DE BRUXELLES	COMMUNAL	7.101,78 APPRENTISSAGE DE LA LANGUE ET COURS D'ALPHABETSATION	45

100101			the same transfer of the same	
IS ASBL	KEGIONAL	23.004,44 LE	23.004,44 LE FKANÇAIS DANS TOUS SES ETATS	15
JOSEPH SWINNEN	COMMUNAL	18.116,79 Ct	EDUCATION PERMANENTE (ALPHABETISATION ET APPRENTSSAGE DU FRANÇAIS POUR ADULTES PEU OU NON SCOLARISES, HALTE GARDERIE, COUTURE, CUISINE, SANTE	100
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'EDUCATION PERMANENTE	COMMUNAL	226.475,31 AI	226.475,31 ALPHABETISATION ET APPRENTISSAGE DU FRANCAIS POUR ADULTES PAS OU PEU SCOLARISES	244
LUTTE CONTRE L'EXCLUSION SOCIALE	COMMUNAL	24.856,23 CO	24.856,23 COURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE ET ALPHABÉTISATION POUR ADULTES PRIMO-ARRIVANTS	36
MAISON D'ENTRAIDE POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL	COMMUNAL	12.250,57 AI	12.250,57 ALPHA-FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE POUR LES ADULTES	86
MAISON DE QUARTIER D'HELMET	COMMUNAL	18.432,50 A	18.432, SO ACTIONS ADULTES	120
MAISON DES ENFANTS D'ANDERLECHT "CLUB UNESCO"	COMMUNAL	38.349,61 L'	38.349,61 [L'ALPHABÉTISATION	06
MAISON DE TURQUIE	COMMUNAL	15.979,00 AI	15.979,00 APPRENTISSAGE DU FRANCAIS ET CULTURES	84
MAISON EN COULEURS	COMMUNAL	31.358,80 AI	31.358,80 ALPHABÉTISATION ET FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE	70
MAITRE MOT	COMMUNAL	21.305,34 LE	21.305,34 LE FRANÇAIS EN PLUS	85
MANDJI	COMMUNAL	13.930,78 AI	13.930,78 ALPHABÉTISATION/FLE PAR LE BIAIS DE LA CHANSON FRANÇAISE	09
MANGUIER EN FLEURS (LE)	COMMUNAL	23.435,87 AI	23.435,87 ALPHABÉTISATION ET FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE	150
MES-TISSAGES	REGIONAL	10.652,67 CC	10.652,67 COURS DALPHABÉTISATION EN FRANÇAIS, COURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE ET INITIATION À LUTILISATION DE LOUTIL INFORMATIQUE	83
MONDIAL SPORT ET CULTURES	COMMUNAL	15.522,59 DI	15.522.59 DEVELOPPEMIENT DE COURS D'ALPHABETISATION, FLE A DESTINATION D'UN PUBLIC PEU OU PAS SCOLARISE DANS LA LANGUE FRANCAISE	21
MUSIQUE PLURIELLE	REGIONAL	17.811,26 L	17.811,26 L APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS PAR LE CHANT	63
OBJECTIF, MOUVEMENT POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS	REGIONAL	19.310,84 SC	19.310,84 SOUTIEN EN ALPHA ET ORIENTATION SOCIALE DUN GROUPE 100% PRIMO-ARRIVANT	10
PARTENARIAT D+ DE SCHAERBEEK ET SAINT-JOSSE	COMMUNAL	36.637,59 AI	36.637,59 AIDE A LA MAITRISE DU FRANCAIS POUR ADULTES PRIMO-ARRIVANTS ET/OU ADULTES FAIBLEMENT SCOLARISES	65
PARTENARIAT MARCONI	COMMUNAL	43.758,33 AI	43.758,33 ALPHABÉTISATION ET APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS POUR ADULTES PEU OU NON SCOLARISÉS	77
PAVILLON (LE)	COMMUNAL	20.093,77 FC	20.093,77 FORMATION EN ALPHABÉTISATION	242
PIMENT (LE)	COMM/REG	27.550,64 AI	27.550,64 ALPHABÉTISATION POUR ADULTES PEU OU NON SCOLARISÉS	44
PROGRES	COMMUNAL	7.989,50 AI	7.989,50 ALPHABÉTISATION ET APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS POUR ADU	160
QUARTIER ET FAMILLE ASBL	COMMUNAL	7.989,50 CC	7.989,50 COURS DE FRANÇAIS - ALPHABÉTISATION	43
RUE (LA)	COMMUNAL	25.566,14 AI	25.566,14 ALPHABÉTISATION D'ADULTES	50
SAFA	COMMUNAL	18.642,17 A	18.642,17 ATELIERS D'ALPHABÉTISATION POUR ADULTES	24
SERVICE D'EDUCATION ET DE FORMATION POPULAIRE	REGIONAL	5.326,33 «	5.326,33 « UN CITOYEN DANS LA VILLE » (ANIMATIONS SUR LES CODES CULTURELS, SOCIAUX ET LES ACTIONS COMMUNAUTAIRES)	450
SERVICE D'INTEGRATION ET D'INSERTION MISSIONS ACTIONS	COMMUNAL	21.305,34 LL	21.305,34 LUTTER CONTRE L'ILLETTRISME, L'ANALPHABETISME ET LA NON CONNAISSANCE DE LA LANGUE FRANCAISE	40
SERVICE INTERNATIONAL DE RECHERCHE, D'EDUCATION ET D'ACTION SOCIALE	REGIONAL	22.285,38 A	22.285,38 ACTION D' ALPHABÉTISATION, COURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE ET FRANÇAIS TECHNIQUE	87
SESAME	COMMUNAL	9.587,40 L/	9.587,40 LA LANGUE : VÉHICULE DE LA PARENTALITÉ ET DE LA CITOYENNETÉ	30
SMONERS	COMMUNAL	19.174,80 A ⁻	19.174,80 ATELIER CINÉMA-THÉÂTRE	262
SOCIEDAD HISPANO BELGA DE AYUDA MUTUA	COMMUNAL	13.152,67 AI	13.152,67 ALPHA ET FLE POUR ADULTES DORIGINE IMMIGRÉE	239
SOLIDARITE SAVOIR	COMMUNAL	A. 5.326.34 D	ACTIONS COLLECTIVES À VISÉES CITOYENNES DE SORTIES SOCIOCUL TURELLES MIXTES ET DE CRÉATIONS COLLECTIVES EN LIEN AVEC LA 5.326.34 DYNAMIQUE DU RES "SOSARES"	35
TEFO (CENTRE)	COMMUNAL	30.769,79 AI	30.769,79 ALPHABÉTISATION	737
TROISIEME OEIL (LE)	REGIONAL	10.652,67 AI	10.652,67 ALPHABRAILLE , FORMATION EN ALPHABÉTISATION ET APPRENTISSAGE DU BRAILLE	57
UNION DES LOCATAIRES D'ANDERLECHT	COMMUNAL	21.305,34 AI	21.305,34 ALPHABÉTISATION ET FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE POUR PUBLIC FÉMININ PRINCIPALEMENT PRIMO-ARRIVANT	20
VIDEP	COMMUNAL	5.326,33 A	5.326,33 ATELIER VIDÉO D'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS PAR L'EXPRESSION ET LA CRÉATIVITÉ	16
VIE FEMININE ASBL	REGIONAL	69.242,36 DI	69.242,36 DE L'ALPHABÉTISATION ET DU PETIT FLE (FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE) À LA CITOYENNETÉ	476
VOIX DES FEMIMES	COMMUNAL	24.767,46 AI	24.767,46 ALPHABETISATION ET APPRENTISSAGE DU FRANCAIS POUR ADULTES NON SCOLARISES	130
WALAICH.	INIINA	LALPHABÉTI 21 837 97 LINE ÉCOLE	ALPHABÉTISATION : MODULE DE FORMATION POUR LES DES GROUPES DADULTES EN ALPHA OU EN FLE RATTACHÉS À UNE ASSOCIATION OU À INS ÉCOLE.	212
WALTERNACE POTTETOPT ON DE FIN A 1D	DECIONAL	72,750,70	ZZOZOJAJA TINE ECORANIZATE EDANIZATE ETDANIZATE ETDANIZ	41
WALENWALE BOILSTON EN PLEIN AIR	AEGIONAL CONTRACTOR	27.300,20 A	THACE IDANIEL IN THACK AND COST INTO THE TOTAL OF THE TOT	41
WELCOWIE-BABBELKO I	COMINIONAL	18.109,54 FU	18.109.54 FORMATION DES FEMINES (ALFRABETISATION, FLE,) ET DES FARENTS	9/

*Les projets de Cohésion sociale menés dans le cade du décret 2004 proposent souvent d'autres actions également subventionnées mais qui ne concernent pas du tout l'alphabétisation comme une école de devoirs, une permanence sociale pour primo-arrivants. De plus, il faut rappeler qu'en Cohésion sociale, de nombreux opérateurs répertoriés dans la priorité alphabétisation développent également des activités permettant notamment de s'approprier la langue française sous forme d'ateliers très divers tels des ateliers d'expression, de bienêtre, de jeux, de recherche d'emploi, d'apprentisage en Une division « arbitraire » a donc été appliquée pour estimer la part dévolue à l'alphabétisation au sein des budgets alloués. Pour ce faire, le montant total de la subvention accordée a été divisé par le nombre d'actions subventionnées.

				HIGNIIIO	OIINGICHANAY 2016-2020
Vector	TVBEVISA	ISLINIA TIMOTHOM	INTITILE DE L'ACTION	Nbre de	TRECPUENTAL RADIO VASA
Assoc	ITPEVISA	MONIANI ANNOEL	INTILOTE DE L'ACTION	participants / semaine	
ACCUEL, DE RECHERCHE, D'INFORMATION ET D'ANIMATION (CENTRE D')	COMMUNAL	7.500,00	7.500,00 CARA des adultes	100	Module ALPHA dertil (6,001); Tables fod techniques de communication (3,004), Module ALPHA dertil (6,001); Tables de conversation thématiques (3,004), Module ALPHA dertil (6,001); Tables de conversation thématiques (3,004), Module ALPHA dertil (6,001); Tables de conversation thématiques (3,004), Module ALPHA dertil (6,004); Atteliers de techniques de communication (3,004), Module FL B (6,004); Atteliers de techniques de communication (3,004), Module FL E de base (FLE A) (6,004); Atteliers de techniques de communication (3,004),
AFRICA SUB SAHARA	COMMUNAL	10.000,00	10.000,00 SAVOIR LIRE ECRIRE ET CALCULER	38	Module ALPHA écrit [9,00h] : Ateliers de techniques de communication (2,00h), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associatr (2,00h),
ALPHA SIGNES	COMMUNAL	10.000,00	10.000.00 alphabétisation adultes sourds	95	Module ALPHA écrit (12,00h) : Formations citoyennes (3,00h), Lecture, Jeux de language, d'écriture, d'expression orale (6,00h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (3,00h), Module ALPHA écrit (12,00h); Formations citoyennes (3,00h), Lecture, Jeux de language, d'écriture, d'expression orale (6,00h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (3,00h), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (3,00h),
ANIMATION PREVENTION SOCIOCULTURELLE - LE PAS	REGIONAL	10.000,000	10.000,00 alphabétisation pour tous	25	Module ALPHA écrit (4,00h); Autre (2,00h), Formations citoyennes (2,00h), Module de formation de base (6,00h); Autre (2,00h), Formations citoyennes (2,00h),
ANIMATIONS ET LOISIRS POUR TOUS	COMMUNAL	30.050,00	30.050,00 langue et citoyenneté	25	Module RLE de base (FLE A) (6,00h) : Autre (1,00h), Formations choyennes (1,00h), Lecture, jew de language, d'écriture, d'expression orale (4,00h), Tables de conversation thématiques (1,00h), Visites extérieures lièes à la découverte de la ville et/ou réseau associaif (1,00h), Visites extérieures lièes aux formations citoyennes (1,00h),
APPRENTI-SAGE	COMMUNAL	10.000,00	10.000,00 Alphabétisation pour tous	15	Module ALPHA FIE [5,00h]; Animations et groupes de parole autour du soutien à la parentalité (1,00h), Formations citoyemnes (0,50h], Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,00h), Tables de conversation thématiques (1,00h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (0,50h),
ARTHS- LA MAISON CULTURELLE BELGO-ROUMAINE	COMMUNAL	12.000,000	Cours de langue française, décriture et 12.000,000 dalphabétisation, actions dappentissage à la lecture, cours dinformatique pour des personnes de trobième	150	Module ALPHA FEI (6,00h); Animations et groupes de parole autour du soutien à la parentalité (0,50h), Formations citoyennes (0,50h), Incture, jeux de language, d'écriture, d'expression Module ALPHA FEI (6,00h); Animations et groupes de parole autour du soutien à la parentalité (0,50h), Formations citoyennes (0,50h), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression noine (0,50h); Animations et groupes de parole autour du soutien à la parentalité (0,50h), Formations citoyennes (0,50h), Tables de conversation thérnatiques (2,00h), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associatif (1,00h), Module FLE de base (FLE A) (15,00h); Ateliers de techniques de communication (0,50h), Formations citoyennes (0,50h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (0,50h),
ATELIER DES PETITS PAS	COMMUNAL	27.801,10	27.801,10 ateliers dexpression créative	75	Module ALPHA écrit (10,30h): Autre (1,10h), Autre (1,10h), Vistes entérieures liées à la découverte de la ville et/ouréseau associaff (1,10h), Inter (1,10h), Autre (1,10h), Vistes entérieures liées à la découverte de la ville et/ouréseau associaff (1,10h), Module (1,0h), Vistes entérieures liées à la découverte de la ville et/ouréseau associaff (1,10h), Module (1,0h), Module (1,0h), Formations citoyennes (1,0h), Module (1,0h), Formations citoyennes (1,38h), Lecture, Jeux de language, d'écriture, d'expression orale (0,38h), Tables de conversation thématiques (1,38h), Lecture, Jeux de language, d'écriture, d'expression orale (0,38h), Tables de conversation thématiques (1,38h), Lecture, Jeux de language, d'écriture, d'expression orale (0,38h), Tables de conversation thématiques (1,38h).
ATELIERS DU SOLEIL	COMMUNAL	13.500,00	13.500,00 La langue, outil démancipation et de citoyenneté	120	Module ALPHA FIE (16,00h) : Visites extérieures liées aux formations citoyennes (4,00h), Module ALPHA FIE (16,00h) : Visites extérieures liées aux formations citoyennes (4,00h), Module ALPHA FIE (16,00h) : Visites extérieures liées aux formations citoyennes (4,00h),
AVENR ASBL	COMMUNAL	15,000,00	15.000,000 formation à la langue française	32	Module ALPHA FLE (14,00h): Animations et groupes de partole autour du soutien à la parentalité (1,50h), Tables de conversation thématiques (3,00h), Visites entérieures liées à la découverte de barrele autour du soutien à la parentalité (1,50h), Ateliers de techniques de communication (1,50h), Tables de conversation thématiques (1,50h), Visites exérieures liées à la découverte de la ville et/ou résau associatif (1,50h), Module FLE de des exérieures liées à la découverte de la ville et/ou résau associatif (1,50h), Ateliers de techniques de communication (1,50h), Tables de conversation thématiques (1,50h), Visites exérieures liées à la découverte de la ville et/ou résau associatif (1,50h), Ateliers de techniques de communication (1,50h), Tables de conversation thématiques (1,50h), Visites exérieures liées à la découverte de la ville et/ou résau associatif (1,50h),
BELGO-MOLDAVE NOROC (ASSOCIATION)	COMMUNAL	11.480,00	Alpha et FLE pour les personnes étrangères de Koeke berg	30	Module ALPHA FLE (9,00h) : Lecture, Jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,00h), Tables de conversation thématiques (1,00h), Visites extérieures liées à la découverte de la ville let/or réseau associatif (1,100h). Module FLE de base (FLE A) (9,00h); Autre (1,00h), Lecture, Jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,00h), Tables de conversation thématiques (1,00h),
BOUILLON DE CULTURES	COMMUNAL	28.753,43	28.733.43 Alphabétisaton et citoyenneté	09	Module ALPHA Ecti (8,00h); Autre (0,50h), Formations citoyennes (0,50h), Tables de conversation thématiques (0,50h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (0,50h), Module ALPHA ELE (7,00h); Autre (0,50h), Formations citoyennes (0,50h), Tables de conversation thématiques (0,50h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (0,50h), Module ALPHA FLE (7,00h); Autre (0,50h), Formations citoyennes (0,50h), Formations citoyennes (0,50h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (0,50h),

BRUXELLES LAIQUE, LA RÉGIONALE DU CENTRE D'ACTION LAÌQUE	REGIONAL	00′000′09	63.000,00 Les Ateliers d'Alphabétisation et de Français	195	Module ALPHA écrit (6,00h); Autre (3,00h), Module LE B (6,00h); Autre (3,00h), Module EE B (6,00h); .
(כאבוח לוני)	COMMUNAL	00'000'55	SS.000,00 FLE, Aphabétisation et Projets culturels	88	Module ALPHA écrit (6,00h): Tables de conversation thématiques (6,00h), Module ALPHA écrit (6,00h), Adels et de réchique de communication (6,00h), Module ALPHA écrit (6,00h), Tables de conversation thématiques (6,00h), Module ALPHA écrit (6,00h), Tables extérieure si lées à la découverte de la ville et/ou réseau associatif (6,00h), Module FLE B (6,00h); Vistes extérieure si lées à la découverte de la ville et/ou réseau associatif (6,00h),
CATI -CENTRE D'ALPHABÉTISATION POUR TRAVAILEURS IMMIGRÉS	COMMUNAL	12.000.00	Apprentissage de la langue française par l'écoute, la 12.000.000 par ote, la lecture et l'écriture visant à rendre l'apprenant autonome et acteur social .	59	Module AtPHA Act (15 (abs): Formations cityonnes (D.05h), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (D.05h), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associant (0.05h; Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associant (0.05h; Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associant (0.05h; Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associant (0.05h; Jeune) de la companie de la ville et/ou réseau associant (0.05h; Jeune) de la companie de la ville et/ou réseau associant (0.05h; Jeune) de la companie de la ville et/ou réseau associant (0.05h; Jeune) de la companie de la ville et/ou réseau associant (0.05h; Jeune) de la companie (0.05h; Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (0.05h), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associant (0.05h; Visites extérieures liées aux formations citoyennes (0.05h; Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (0.05h), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associant (0.05h; Visites extérieures liées aux formations citoyennes (0.05h; Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (0.05h), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associant (0.05h; Visites extérieures liées aux formations citoyennes (0.05h; Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (0.05h), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associant (0.05h; Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associant (0.05h), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associant (0.05h), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associant (0.05h), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associant (0.05h), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associant (0.05h), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associ
CENTRE SOCIAL DU BEGUINAGE.	COMMUNAL	13.000.00	Alphabétisation et Français Unique Etrangère, un engagement citoyen	150	Module ALPHA FLE (6,00h); Formations ctoyennes (1,00b), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,00b), Tables de conversation thématiques (1,00h), Module ALPHA FLE (6,00h); Formations ctoyennes (1,00b), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,00b), Tables de conversation thématiques (1,00h), Module (FLE (6,00h); Tables de conversation thématiques (1,00h), Reture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,00h), Tables de conversation thématiques (1,00h), Module (FLE de base (FLE (6,00h); Formations chowymens, (1,00h), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,00h), Tables de conversation thématiques (1,00h), Module (FLE de base (FLE (6,00h); Formations chowymens, (1,00h), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,00h), Tables de conversation thématiques (1,00h), Module (FLE de base (FLE de base (FLE A) (5,00h); Formations chowymens (1,00h), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,00h), Tables de conversation thématiques (1,00h), Module (FLE de base (FLE A) (5,00h); Formations chowymens (1,00h), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,00h), Tables de conversation thématiques (1,00h), Module (FLE de base (FLE A) (5,00h); Formations chowymens (1,00h), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,00h), Tables de conversation thématiques (1,00h), Module (FLE de base (FLE A) (5,00h); Formations chowymens (1,00h), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,00h), Tables de conversation thématiques (1,00h), Module (FLE de base (FLE A) (5,00h); Formations chowymens (1,00h), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,00h), Tables de conversation thématiques (1,00h), Module (FLE de base (FLE A) (5,00h); Formations chowymens (1,00h), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,00h), Tables de conversation thématiques (1,00h), Robin (1,00h), Tables de conversation thématiques (1,00h), Robin (1,00h), Tables de conversation thémati
CHÔM'HIER- AID (LA) ASBL	COMMUNAL	7.000,000	7.000,00 Alpha citoye nne té	25	Module ALPHA écrit (6,00h) : Autre (3,00h),
CITE JOYEUSE	COMMUNAL	12.000,00	Classe dalphabéttsation familiale à lasbl La Cité Joyeuse	11	Module AIPHA FLE (4,0th) : Lecture, Jear de Ianguage, d'écriture, d'expression orale (3,0th), Tables de conversation thématiques (1,0th), Module de formation de base (4,0th) : Ateliers de techniques de communication (1,0th), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (3,0th),
COHESION	COMMUNAL	12.000,00	12.000,00 Cours dalphabétisation et français FLE	15	Module ALPHA FLE (4,50h) : Lecture, Jeux de language, d'écriture, d'expression orale (4,50h),
COHESION SOCIALE IXELLOISE	COMMUNAL	00'0E9'5	5.630,00 Ateliers dapprentissage du français	09	Module AIPHA écrit (5001): Atrilers de techniques de communication (2,001), Tables de conversation thématiques (2,001), Module AIPHA écrit (5,001): Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression crale (3,004), Module AIPHA Erit (6,001): Autre (3,004); Autre (3,004): Autre (3,004): Atreliers de techniques de communication (1,001), Formations citoyennes (1,001), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,001), Tables de conversation thématiques (1,001).
COLLECTIF D'ALPHABÉTISATION	REGIONAL	80.000.08	80.000,00 Alphabétisation et participation	375	Divers modutes d'AtthA écra et oni répartis de la manière aulorante. En journée : 17 groupus pendant 17 semaines, organisés l'Es logs an and anne les communes de Saint-Gilles, Molenbeek et Forest. El soriées : 8 groupes pendant 17 semaines, organisés 2 lois par an dans les communes de Saint-Gilles, Molenbeek et Forest.
COMMUNAUTAIRE MARITIME (CENTRE)	COMMUNAL	13.000,00	13.000,00 Alpha et citoyenneté	12	Module ALPHA FLE (6,00h) : Autre (1,00h), Formations citoyernes (1,50h), Tables de conversation thématiques (3,00h),

CCORDINATION ET INTIATIVES POUR ET AVEC LES RÉFUGIÉS ET ETRANGERS	COMMUNAL	24,000,00	24.000,00 GIRE.	108	Module RE B (5,00h): Lecture, Jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,00h), Module RE B (6,0h): Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (3,00h), Module RE B (6,00h): Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,00h), Module RE de base (FE R N (3,00h): Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,00h), Module RE de base (FE R N (5,00h): Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (3,00h), Module RE de base (FE R N (6,00h): Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (3,00h),
CREACTIONS	COMMUNAL	17.921,35	17.921,35 Art & Alpha	24	Module ALPHA FLE (5,00h) : Autre (3,00h),
CTL LA BARRICADE	COMMUNAL	13.333,33	Apprendre le français et communiquer avec « ma » société.	15	Module APPA FIE (6,00h): Ateliers de techniques de communication (0,50h), Autre (0,50h), Formations citoyennes (0,50h), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (0,50h), Tables de conversation thématiques (0,50h), Voites entérieures liées aux formations citoyennes (0,50h),
CULTURES ET SANTÉ	COMMUNAL	11.000,00	11.000,00 Gtoyons-nous !	30	Module RLE B (4,50h); Formations circyennes (2,50h), Tables de conversation thématiques (3,00h), Module RLE de base (FLE A) (4,50h); Formations circyennes (2,50h), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (3,00h),
DEVELOPPEMENT ET D'ANIMATION SCHAERBEEKOIS (CENTRE DE)	COMMUNAL	35.592,82	35.592,82 ALPHABÉTISATION	125	Module ALPHA écrit (7,001). Ateliers de techniques de communication (1,50h), Tables de conversation thématiques (1,50h), Module ALPHA écrit (7,00h). Ateliers de techniques de communication (1,50h), Tables de conversation thématiques (1,50h), Module ALPHA écrit (7,00h). Ateliers de techniques de communication (1,50h), Tables de conversation thématiques (1,50h). Module ALPHA FIE (7,00h): Ateliers de techniques de communication (1,50h), Tables de conversation thématiques (1,50h). Module ALPHA FIE (7,00h): Ateliers de techniques de communication (1,50h), Tables de conversation thématiques (1,50h).
ENTRAIDE BRUXELLES	COMMUNAL	22.500,00	22.500,00 Groyen.	180	Moodule ALPHA FLE (600h): Attellers de lecturation (13,00h), Moodule ALPHA FLE (6,00h): Attellers de lecturation (13,00h), Moodule ALPHA FLE (6,00h): Attellers de lecturation (13,00h), Moodule ALPHA FLE (6,00h): Lecture, juex de language, d'écriture, d'expression orale (3,00h), Moodule FLE (6,00h): Attellers de techniques de communication (3,00h), Moodule FLE (6,00h): Attellers de techniques de communication (3,00h), Moodule FLE de (6,00h): Attellers de techniques de communication (3,00h), Moodule FLE de base (FLE A) (6,00h): Exerture situations choyenes (3,00h), Moodule FLE de base (FLE A) (6,00h): Lecture, juex de language, d'écriture, d'expression orale (3,00h),
ENTRADE DE JETTE (CENTRE D')	COMMUNAL	33.000,00	Apprendre le français, c'est chercher à être libre, autonome et citoyen responsable	135	Module ALPHA FLE (6,00h): Formations citoyennes (1,50h), tecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,50h), Tobles de conversation thématiques (1,00h), Module FLE 8 (6,00h): Animations et groupes de pariole autour du soutien à la parentalité (1,00h), Formations citoyennes (1,00h) Tables de conversation thématiques (1,00h), Module FLE de base (FLE A) (6,00h): Ateliers de techniques de communication (1,00h), Formations citoyennes (1,00h), Tables de conversation thématiques (1,00h),
ENTR'AIDE DES MAROLLES	COMMUNAL	22.000,00	22.000,000 LÉcole de l'Entraide - Ede	20	Module ALPHA écrit (4,50h); Autre (6,50h), Module de formation de base (4,50h); Autre (4,50h), Module RLE 8 (4,50h); Autre (4,50h),
ENTRAIDE ET CULTURE	COMMUNAL/RE GIONAL		30.279,00 Alpha et FLE Teviers d'émancipation	06	Module ALPH ELE (50th): Atteliers de techniques de communication (1,10th), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,00th), Visites sextérieures lifees aux formations (20th). Module ALPHA FLE (5,00th): Atteliers de techniques de communication (1,100th), Formations citoyennes (1,10th), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,10th), Visites extérieures litées à la découverte de la ville exfour étéeau associait (1,10th), Visites extérieures liées à la découverte de la ville exfour étéeau associait (1,10th), Visites extérieures liées à la découverte de la ville exfour étéeau associait (2,10th), Visites extérieures liées à la découverte de la ville exfour étéeau associait (2,10th), Module FLE de base (FLE A) (5,0th): Tomations citoyennes (2,00th), Visites extérieures liées à la découverte de la ville exfour étéeau associait (2,10th), Module FLE de base (FLE A) (5,0th): Tables de conversation thématiques (2,20th), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/our étéeau associait (2,10th),
ESPERLUETE (L')	COMMUNAL	22.833,34	22.833,34 Alphabétisation et FLE	40	Module RLE B (6,00h): Lecture, Jeux de language, d'écriture, d'expression orale (4,00h), Module RE de base (FLE A) (6,0th) : Lecture, Jeux de language, d'écriture, d'expression orale (4,00h), Module RLE de base (FLE A) (6,0th) : Lecture, Jeux de language, d'écriture, d'expression orale (4,00h),
EUCLIDES ASBL	COMMUNAL	10.000,00	Lapprentissage du français par des ateliers FLE/alpha et 10.000,00 des activités de mise en pratique	40	Module ALPHA FIE (7,00h) : Lecture, Jeux de language, d'écriture, d'expression orale (2,00h), Module ALPHA FIE (7,00h) : Autre (3,00h), Formations citoyennes (2,00h), Lecture, Jeux de language, d'écriture, d'expression orale (0,50h), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associatif (0,40h),
EVERE - L'ENTRELA (CENTRE CULTUREL D')	COMMUNAL	42,711,75	42.711.75 Alphabétisation et Français Langue Etrangère et activités citoyennes	210	Module ALPHA (etr. (1 2001); Autre (10 Seh), Formations citopennes (10,67h), Tables de conversation thématiques (10,67h), Module ALPHA (etr. (1 2004); Autre (10,504); Autre (

EYAD - LA MAISON DE TURQUIE	COMMUNAL	17.500,00	17.500,00 Cours de Français Langue Etrangère	54	Module ALPHA FE (8,00h); Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,00h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (1,00h), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,00h), Visites extérieures liées à la découverte de la ville ev/ou réseau associatif (1,00h), Module FLE de base (FLE A) (7,00h); Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,00h), Visites extérieures liées à la découverte de la ville ev/ou réseau associatif (1,00h),
FAMILIAL BELGO-IMMIGRÉ (CENTRE)	COMMUNAL	20.000,00	20.000,00 Apprentissage et Appropriation de la langue française en tant que citoyen actif	24	Module ALPHA FIE (7,50h) : Ateliers de techniques de communication (2,50h), Module ALPHA FIE (9,00h) : Formations citoyennes (3,00h), Module ALPHA FIE (9,00h) : Formations citoyennes (3,00h),
FEMININ D'EDUCATION PERMANENTE (CENTRE)	COMMUNAL	13.000,00	Assurer lapprentissage du français aux migrants de Bruxelles	18	(Module ALPHA FLE (6,00h) : Tables de conversation thématiques (3,00h),
FEMMES EPANOUIES ET ACTIVES	COMMUNAL	17.002,21	Apprendre le français pour mépanouir et être actif dans mon nouveau pays	30	Module ALPHA FIE (6,00h); Visites entérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associatif (3,00h), Module ALPHA FIE (6,00h); Animations et groupes de parole autour du soutien à la parentalité (0,75h), Ateliers de techniques de communication (0,75h); Formations citoyennes (0,75h), Tables de conversation thématiques (0,75h),
FIGUIER-SERVICE SOCIAL MUSULMAN	COMMUNAL	40.826,99	40.826.99 Lalphabétisaton comme outil démancipation	42	Module ALPHA écrit (6,00h); Autre (1,00h), Tables de conversation thématiques (1,00h), Vistes extérieures liées à la découvent de la ville et/ou réseau associatif (1,00h), Module ALPHA FEI (6,00h); tecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (3,00h), Module ALPHA FEI (6,00h); tecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (3,00h), Module FLE de base (FLE A) (2,00h); Formations citoyennes (0,50h), Tables de conversation thématiques (1,00h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (0,50h),
FORMATION INSERTION JEUNES	COMMUNAL	18.000,00	18.000,00 TIC for FLE	12	Module FLE de base (FLE A) (6.00h) : Autre (1,50h), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,50h),
FORMOSA	COMMUNAL	15.000,00	15.000,00 Apprentissage et appropriation de la langue française et appropriation de la langue française	111	Module ALPHA EIE (DOM): Framations toporanes (10.28h), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (10.28h), Visites exérieures liées à la découverre de la ville et/ou réseau associarif (10.28h), Visites exérieures liées à la découverre de la ville et/ou réseau sasociarif (10.28h), Visites exérieures liées à la découverre de la ville et/ou réseau associarif (10.28h), Visites exérieures liées à la découverre de la ville et/ou réseau associarif (10.28h), Visites exérieures liées à la découverre de la ville et/ou réseau associarif (10.28h), Visites exérieures liées à la découverre de la ville et/ou réseau associarif (10.28h), Visites exérieures liées à la découverre de la ville et/ou réseau associarif (10.28h), Visites exérieures liées à la découverre de la ville et/ou réseau associarif (10.28h), Visites exérieures liées à la découverre de la ville et/ou réseau associarif (10.28h), Visites exérieures liées à la découverre de la ville et/ou réseau associarif (10.28h), Visites exérieures liées aux formations chopennes (10.28h). Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (10.26h), Visites exérieures liées aux formations chopennes (10.28h). Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (10.26h), Visites exérieures liées à la découverre de la ville et/ou réseau associarif (10.28h), Visites exérieures liées aux formations chopennes (10.28h). Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (10.26h), Visites exérieures liées à la découverre de la ville et/ou réseau aux formations chopennes (10.28h). Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (10.50h), Visites exérieures liées à la découverre de la ville et/ou réseau axociarit (10.80h); visites exérieures liées à la découverre de la ville et/ou réseau axociarit (10.80h); visites exérieures liées à la découverre de la ville et/ou réseau axociarit (10.80h); visites exérieures liées à la découverre de la ville et/ou réseau axociarit (10.80h), visites exérieures liées à la découverre de la ville et/ou réseau axo
GROUPE D'ANIMATION ET DE FORMATION POUR FEMMES IMMIGRÉES	COMMUNAL	24.292,23	24.292,23 alphabétisation et apprentissage du français comme y voie vers la citoyenneté et lémancipation	106	Module ALPHA RE (9.00%) - Formations citoywenes (6.00%), Module ALPHA RE (9.00%) - starte (5.00%), Module ALPHA RE (9.00%) - starte (5.00%), Module ALPHA RE (9.00%) - starte (6.00%), Module ALPHA RE (9.00%) - starte (6.00%), Module ALPHA RE (9.00%) - starte (5.00%), Autre (5.00%), Autre (5.00%), Module ALPHA RE (9.00%) - starte (5.00%), Autre (5.00%), Autre (5.00%),
GROUPE SANTÉ JOSAPHAT	COMMUNAL	28.428,48	28.428,48 Groupe BAG	20	Module ALPHA FIE (6,00th): Ateliers de techniques de communication (3,00th), Tables de conversation thématiques (1,25th), Visites extérieures fiées à la découverte de la ville et/ou réseau associati (1,25th).
HARMONISATION SO CIALE SCHAERBEEKOISE	COMMUNAL	65.027,63	65.027, 63 Cours de français Inngue é trangère	135	Module R.E. B (6,00h); Autre (0,75h), Formations ctroyennes (0,75h), Tables de conversation thématiques (0,75h), Visites extérieures liées aux formations ctroyennes (0,75h), Tables de conversation thématiques (0,75h), Visites extérieures liées aux formations ctroyennes (0,75h), Module R.E. B (2,00h); Formations ctroyennes (0,33h), Tables de conversation thématiques (0,33h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (0,34h), Tables de conversation thématiques (0,75h), Visites extérieures aux formations citoyennes (0,75h), Module R.E. B (2,00h); Formations citoyennes (0,73h), Tables de conversation thématiques (0,75h), Visites extérieure sites aux formations citoyennes (0,73h), Module R.E. B (2,00h); Formations citoyennes (0,33h), Tables de conversation thematiques (0,74h), Visites extérieure sites aux formations citoyennes (0,33h), Module R.E. B (2,00h); Formations citoyennes (0,33h), Tables de conversation thématiques (0,34h), Visites extérieure sites aux formations citoyennes (0,33h), Tables de conversation thématiques (0,34h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (0,33h), Tables de conversation thématiques (0,34h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (0,33h), Tables de conversation thématiques (0,34h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (0,33h), Tables de conversation thématiques (0,34h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (0,33h), Tables de conversation thématiques (0,34h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (0,33h), Tables de conversation thématiques (0,34h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (0,33h), Tables de conversation thématiques (0,34h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (0,33h), Tables de conversation thématiques (0,34h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (0,33h), Tables de conversation thématiques (0,34h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (0,33h), Tables de conversation thématiques (0,34h), Visites extérieures liées aux formations citoy

HELLENIQUE ET INTERCULTUREL DE BRUXELLES (CENTRE)	COMMUNAL	12.500,00	12.500,00 Alpha Fle pour adultes	30	Module ALPHA FIE (8,00h) : Formations citoyennes (1,50h), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (2,00h), Module FIE de base (FIE A) (4,00h) : Formations citoyennes (1,50h), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (2,00h),
HISPANO BEIGA DE AYUDA MUTUA (SOCIEDAD)	COMMUNAL	20,000,00	20.000,00 Alpha, FLE et participation droyenne pour adultes et pour jeunes primo-arrivants.	80	Module ALPH actif (5,00h): Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (7,00h), Tables de conversation thématiques (1,00h), Vistes extérieures lifes aux formations choyenes (1,00h). Ataleirs de techniques de communication (2,00h), Visites extérieures lifes à la découverte de la ville et/ou réseau associatif (2,00h), Module ALPH Ataleirs de techniques de communication (2,00h), Visites extérieures lifes à la découverte de la ville et/ou réseau associatif (2,00h), Module ALE (2,00h); Ataleirs de techniques de communication (2,00h), Module ALE (2,00h); Ataleirs de techniques de communication (2,00h),
IMPULSION SOCIO-PROFESSIONNEL ET CULTUREL (CENTRE P) D')	REGIONAL / COMMUNAL	25.000,00	25.000,00 Apprentissage du Français Langue Etrangère	09	Module FLE B (6.00h) : Formations citoyennes (1,50h), Violtes extérieures liées aux formations citoyennes (1,50h), Module FLE de base (FLE A) (9.00h) : Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (3.00h),
INFORMATION, D'AIDE ET D'EDUCATION SOCIALE ET CULTURELLE POUR LA FEMME, LE COUPLE ET LA FAMILLE (ASSOCIATION D')	COMMUNAL	20.000,00	Apprentissage du français : la langue comme un outil d'action	09	Module ALPHA FIE (9,00th) : Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (3,00th), Module FIE de base (FIE A) (3,00th) : Autre (t), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (5,00th),
INSERACTION	COMMUNAL	20.000,00	20.000,00 Apprentissage de base de la langue française	10	Module ALPHA FIE (6,00th); Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,00th), Tables de conversation thématiques (1,00th), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associatrí (2,00th),
INSTITUT DE LA VIE	COMMUNAL	30.000,00	Espace daccueil pour parents-enfants peu ou non 30.000,00 scolarisés, apprentissage du français et activités collectives	15	Module FLE de base (FLE A) (4,50h) : Autre (2,50h), Formations citoyernes (1,00h), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,25h), Tables de conversation thématiques (1,125h), Veires extérieures iless à la découverte de la ville et/ou réseau associatif (1,13h),
INSTITUT KURDE DE BRUXELLES	COMMUNAL	10.000,00	10.000,00 Stop à l'exclusion	36	Module AIPHA RET IL 2009). Attaines de rechiques de communication (6.509), Lecture, Jeux de language, d'écriture, d'expression orale (6.50h), Tables de conversation thématiques (6.50h), Vistes exérieures liées à la découverte de la Intel ed fou réseau associant (6.50h), Lecture, Jeux de language, d'écriture, d'expression orale (6.50h), Tables de conversation thématiques (6.50h), Visites exérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associant (6.50h), Lecture, Jeux de language, d'écriture, d'expression orale (6.50h), Tables de conversation thématiques (6.50h), Visites exérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associant (6.50h).
INTEGRATION ET D'INSERTION MISSIONS ACTIONS (SERVICE (D')	COMMUNAL	22.500,00	22.500.00 Parler, lire et écrire pour aller de lavant	50	Module ALPHA FIE (9,00h): Formations citoyennes (0,33h), Visites extérieures lées à la découverte de la ville et/our réseau associatif (0,34h), Visites extérieures liées aux formations choyennes (0,33h), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associatif (0,34h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (0,33h),
JOSEPH SWINNEN	COMMUNAL	18.500,000	L'apprentissage et l'appropriation de la langue française en tant que citoyen actif	38	Module ALPH & Retril (6,001); Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (3,00h), Module ALPH & RE(16,00h); Axellers de techniques de communication (3,00h), Module FLE (6,00h); Azure (3,00h); Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (3,00h),
LIGUE DE VENSEIGNEMENT ET DE VEDUCATION PERMANENTE	COMMUNAL	21.247,17	21.247,17 Développer ses compètences parentales et une melleure connaissance de la langue française	12	Module FLE B (5,00h): Autre (2,00h), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associatif (1,00h), Visites entérieures liées aux formations citoyennes (1,00h), Module FLE de base (FLE A) (5,00h); Autre (2,00h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (1,00h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (1,00h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (1,00h), Module FLE de base (FLE A) (2,00h); Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (2,00h),
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'EDUCATION PERMANENTE	COMMUNAL	20.000,00	Développer ses compétences parentales et une meilleure connaissance de la langue française	15	Modue FLE de base (FLE A) (5.00h); Ateliers de techniques de communication (1,00h), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,00h), Tables de conversation thématiques (1,00h), Visites extérieures liées a ux formations citoyennes (0,50h), a découverte de la ville et/ou réseau associatif (0,50h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (0,50h), a découverte de la ville et/ou réseau associatif (0,50h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (0,50h).
UGUE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'EDUCATION PERMANENTE	COMMUNAL	22.000,00	22.000,00 Développer ses compétences parentales et une melleure comnaissance de la langue française	20	Module FLE B (5,00h); Autre (2,00h), Visites extérieures llées à la découverte de la ville et/ou réseau associatif (1,00h), Visites extérieures llées aux formations citoyennes (1,00h), Module FLE de base (FLE A) (5,00h); Autre (2,00h), Visites extérieures llées aux formations citoyennes (1,00h), Visites extérieures llées aux formations citoyennes (1,00h), Module FLE de base (FLE A) (2,00h); Lecture, Jeux de language, d'écriture, d'expression orale (2,00h),
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'EDUCATION PERMANENTE	COMMUNAL	42.000,00	Développer ses compétences parentales et une meilleure connaissance de la langue française	30	Module ALPHA écrit (5,00h); Animations et groupes de par ole autour du soutien à la parentalité (4,00h), Module ALPHA FIE (5,00h); Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associatif (2,00h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (2,00h),
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'EDUCATION PERMANENTE	COMMUNAL	23.000,00	Développer ses compétences linguistiques en français en liaison avec léducation et la scolarité des enfants	30	Module ALPHA FIE (5,00h): Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,00h), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associatif (2,00h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (1,00h),

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'EDUCATION PERMANENTE	COMMUNAL	48.000,00	48.000,00 Apprentissage du français et développement des compétences parentales	15	Module ALPHA FLE (5,00h); Animations et groupes de parole autour du soutien à la parentalité (1,00h), Formations (1,00h), Tables de conversation thématiques (1,00h), Visites extérieures és à la découver de la ville et/or réseau associatif (1,00h), Module ALPHA ELE (5,00h), Animations et groupes de parole autour du soutien à la parentalité (2,00h), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associatif (1,00h), Visites extérieures liées aux formations citoyemes (1,00h). Wodule ALPHA ELE (2,00h); Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,00h), Tables de conversation thématiques (1,00h),
LUTTE CONTRE L'EXCLUSION SOCIALE	COMMUNAL	193.000,00	193.000.00 Maison des Femmes: Maison des Femmes: Français ouverture au monde	150	Modue ALPHA écrit (6,00N); Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (2,00N), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associairf (3,00N), Modue ALPHA écrit (6,00N); Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (3,00N), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associairf (2,00N), Module ALPHA écrit (6,00N); Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (3,00N), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associairf (2,00N), Module ALPHA écrit (6,00N); Formations citoyennes (2,00N), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (3,00N).
MAISON DE LA FAMILLE	COMMUNAL	22.500,00	Perfectionnement en langue française et initiation à l'outil web	15	Module ALPHA écrit (6,00h): Animators et groupes de parole autour du soutien à la parentalité (0,50h), Ateliers de techniques de communication (0,50h), Letture, jeux de language, d'écriture, jeux de language, 10,50h, Visites extérieures liées aux formations et groupes de parole autour du soutien à la parentalité (0,50h, Ateliers de communication (0,50h), Letture, jeux de Module de formation de base (6,00h); Animations et groupes de parole autour du soutien à la parentalité (0,50h, Ateliers de techniques de communication (0,50h), Letture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (0,50h), Latture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (0,50h), Latture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (0,50h), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associatif (0,50h, Visites extérieures liées aux formations citoyennes (0,50h), letture, jeux de la ville et/ou réseau associatif (0,50h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (0,50h).
MAISON DE L'AMPRIQUE LATINE, SEUL - CASA DE AMERICA LATINA, SEUL ASBI.	COMMUNAL	32.000,00	32.000.00 Apprentissage du FLE en tant que citoyen actif	45	Module FLE B (6,00h) , Autre (J.00h), formations circyennes (1,20th), Module FLE B (6,00h), Autre (J.00h), formations circyennes (1,20th), Module FLE de base (FLE A) (6,00h); Autre (L.00h), Formations circyennes (1,20th), Module FLE de base (FLE A) (6,00h); Autre (L.00h), Formations circyennes (1,00h),
MAISON DE QUARTIER D'HELMET	COMMUNAL	28.570.27	28.570.27 Actions émancipatrices et citoyennes pour adultes	70	Module AUPH dertil (6,001). Admiss of techniques de communication (0,75h), Visites sucrientementation (0,75h), Visites sucrientementation (0,75h), Visites sucrientementation (0,50h). Admiss of techniques de communication (0,50h). Autre (0,50h), Autre (0,50h). Admiss of techniques de communication (0,50h). Autre (0,50h), Autre (0,50h), Mains sucrientementation (0,50h). Autre (0,50h), Autre (0,5
MAISON DE QUARTIER SAINT ANTOINE	COMMUNAL	51.653,00	L'espace citoyen: des échanges de savoirs comme outils 51.653,00 de base à la construction d'une citoyenneté active	75	Module ALPHA FE (8,00M); Values extérieures liées à un formations citoyennes (4,00M), Module ALPHA FE (8,00M); Values extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associatif (2,50M), Module ALPHA FE (8,00M); Tables de conversation thématiques (2,50M), Module ALPHA FE (8,00M); Tables de conversation thématiques (2,50M), Module de formation de base (8,00M); Tables de conversation thématiques (1,50M), Valtes extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associatif (1,50M),
MAISON DES ASSOCIATIONS DE BRUXELLES	COMMUNAL	23.000,00	23.000,00 Sacré français	15	Module ALPHA écrit (5,00h): Formations citoyennes (2,00h), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,00h), Visites extérieures liées à la découverte de la ville ev/ou réseau associarif (1,00h), Module ALPHA écrit (5,00h): Formations citoyennes (2,00h), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,00h), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associarie (2,00h); Formations citoyennes (2,00h), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,00h), Tables de conversation thématiques (0,50h), Visites extérieures liées à la découverre de la ville et/ou réseau associarie (1,00h), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,00h), Visites extérieures liées à la découverre de la ville et/ou réseau associarie (1,00h), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,00h), Visites extérieures liées à la découverre de la ville et/ou réseau associarie (1,00h), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,00h), Visites extérieures liées à la découverre de la ville et/ou réseau associarif (1,00h), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,00h), Visites extérieures liées à la découverre de la ville et/ou
MAISON DES ENFANTS D'ANDERLECHT "CLUB LINESCO"	COMMUNAL	25.000,00	25.000,00 Cours dAlphabetisation et de FLE	275	Module ALPHA écrit (9,00); Formations citoyennes (1,00h), Tables de conversation thématiques (1,00h), Visites extérieures ilées à la découverte de la ville et/ou réseau associatif (1,00h), Module ALPHA écrit (9,00h); Formations citoyennes (1,00h), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,00h), Tables de conversation thématiques (0,50h), Visites extérieures intess à la découverte de la ville et/ou réseau accident (1,00h), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,00h), Tables de conversation thématiques (0,50h), Visites extérieures lites à la découverte de la ville et/ou réseau associatif (1,00h), Module ALPHA ELE de base (FLE A) (4,00h); Aceliers de techniques de communication (1,00h), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associatif (2,00h), Module ALPHA ELE de base (FLE A) (4,00h); Aceliers de techniques de communication (1,00h).

MASON EN COULEURS (LA)	COMMUNAL	35.353,50	35.333,50 Cours d'alphabétisation et de français langue étrangère	09	Module ALPHA FIE (7)00h): Tables de conversation thématiques (1,50h), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associanti (0,50h), Module ALPHA EIE (7,00h): Tables de conversation thématiques (1,50h), Mistes extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associanti (0,50h), Module ALPHA FIE (7,00h): Tables de conversation thématiques (1,50h), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associanti (0,50h), Module FIE de base (FIE A.) (7,00h): Tables de conversation thématiques (1,50h), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associanti (0,50h), Module FIE de base (FIE A.) (7,00h): Tables de conversation thématiques (1,50h). Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associanti (0,50h),
MAITREMOT	COMMUNAL	29.500,000	29.500,00 Le Français en Poche	45	Module RLE B(9,00h); Autre (3,00h), Module RLE de base (FLE A) (9,00h) : Tables de conversation thématiques (3,00h), Module RLE de base (FLE A) (9,00h) : Formations citoyennes (3,00h),
MANGUER EN FLEURS (LE)	COMMUNAL	-00'000'0E	30.000,00 échanges,	122	Module ALPH (EL (DOR)). Attellers de techniques de communication (0.50h), Lecture, laux de language, d'écriture, d'expression orale (0.50h), Visites extérieures liées à la découverte de la luile et d'ou réseau associal (1.00h), Visites extérieures liées à la découverte de la luile et d'ou réseau associal (1.00h), Visites extérieures liées aux formations (1.00h). Lecture, Jeux de language, d'écriture, d'expression orale (0.50h), Visites extérieures liées à la découverte de la luile et d'ou réseau associal (1.00h), Visites extérieures liées à la découverte de la luile et d'ou réseau associal (1.00h), Visites extérieures liées à la découverte de la luile et d'ou réseau associal (1.00h), Visites extérieures liées à la découverte de la luile et d'ou réseau associal (1.00h), Visites extérieures liées à la découverte de la luile et d'ou réseau associal (1.00h), Visites extérieures liées à la découverte de la luile et d'ou réseau associal (1.00h), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et dou réseau associal (1.00h), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et dou réseau associal (1.00h), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et dou réseau associal (1.00h), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et dou réseau associal (1.00h), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et dou réseau associal (1.00h), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et dou réseau associal (1.00h), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et dou réseau associal (1.00h), Visites extérieures liées aux formations ctoyennes (1.00h), despréeau associal (1.00h), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et dou réseau associal (1.00h), Visites extérieures liées aux formations ctoyennes (1.00h).
MONDIAL SPORT ET CULTURES	COMMUNAL	16.039,95	ALE GO39,95 POUR ADULTES PEU OU PAS SCOLARISÉS	22	Module ALPHA FIE (6,00th) : Lecture, jeox de language, d'écriture, d'expression orale (3,00th, Tables de conversation thématiques (3,00th), Module FIE de base (FIE A) (5,00th); Autre (2,50th, Tables de conversation thématiques (2,50th), Tables de conversation thématiques (3,00th), Tables de conversation thématiques (3,00th), Tables de conversation thématiques (3,00th), Tables de conversation thématiques (2,50th), Tables de conversation thématiques (3,00th), Tables de conversation thematiques (3,0th), Tables de conversation th
NOTRE COIN DE QUARTIER	COMMUNAL	20.000,001	20 000,00 LES FEMMES DE BONNEVIE ACTRICES DE LA SOCIETE	40	Module ALPHA ET (8,00%) : Formations citoyennes (1,00%), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (4,00%), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associart (1,00%). Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associart (1,00%), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associart (1,00%).
OBJECTIF, MOUVEMENT POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS	REGIONAL	,00,000.6	9.000,00 Apprendre et sémanciper en soirée	20	Module ALPHA écrit (4,00h) : Formations circyennee (2,00h), Module ALPHA écrit (2,00h) : Formations circyennee (2,00h),
PARTENARIAT D+ DE SCHAERBEEK & SAINT-JOSSE	COMMUNAL	38.171,87	38.171,87 Français Langue étrangère pour débutants	34	Module RE de base (FE A) (6.00h) : Ateliers de techniques de communication (1.00h), Formations citoyennes (1.00h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (1.00h), Module RE de base (FE A) (6.00h) : Ateliers de techniques de communication (1.00h), Formations citoyennes (1.00h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (1.00h), Formations citoyennes (1.00h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (1.00h), Formations citoyennes (1.00h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (1.00h), Formations citoyennes (1.00h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (1.00h), Formations citoyennes (1.00h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (1.00h), Formations citoyennes (1.00h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (1.00h), Formations citoyennes (1.00h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (1.00h), Formations citoyennes (1.00h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (1.00h), Formations citoyennes (1.00h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (1.00h), Formations citoyennes (1.00h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (1.00h), Formations citoyennes (1.00h), Visites extérieures (1.
PAVILON (LE)	COMMUNAL	100,105.63	59.301,00 Des mots pour prendre sa place	100	Module ALPHA écrit (8,001); Autre (1,001), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,001), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/our fésa au associairf (1,001), Module ALPHA écrit (8,001); Autre (1,001), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,001), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/our fésa au associairf (1,001), Module ALPHA écrit (8,001); Autre (1,001), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,001), Visites extérieures liées au vormators citopennes (1,001), Module ALPHA écrit (8,001); Autre (1,001), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,001), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/our réseau associairf (1,001), Module FIE de base (FIE A) (6,001); Autre (1,001), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,001), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/our réseau associairf (1,001), Module FIE de base (FIE A) (6,001); Autre (1,001), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,001), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/our réseau associairf (1,001),
PIMENT (LE)	COMMUNAL	17.000,000	17.000.00 la maîtrise de la langue, un atout pour le« vivre ersemble	34	Module ALPHA dort (9.00h): Formations circyennes (1.00h), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associaté (1.00h), Visites extérieures liées aux formations ricyennes (1.00h) et (1.00h); Escure, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (3.00h), Module ALPHA ET (9.00h): Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (3.00h),
PROGRES	COMMUNAL	16,000,000	16.000,00 Alphabétisation et cours de français F.I.E	30	Module ALPHA FIE (9,00h): Module de fromation de base (9,00h): Module de formation de base (9,00h): Module RE de base (FIE A) (9,00h): Module RE de base (FIE A) (9,00h):

PROMOTION DE LA FORMATION EN ALTERNANCE	COMMUNAL	26.000,00	26.000,000 Sapproprier les espaces sociaux de sa commune	15	Module FLE de base (FLE A) (6,00h) : Visites extérieures lièes à la découverte de la ville et/our réseau associatif (9,00h),
QUARTIER ET FAMILLE ASBL	COMMUNAL	8.000,00	8.000,00 Alphabetisation	36	Module ALPHA FLE (6,00h) : formations citoyennes (2,50h), Module ALPHA FLE (5,00h) : formations citoyennes (2,00h), Module FLE B (4,00h) :
RUE (LA)	COMMUNAL	27.500,00	27.500,00 Activité dal phabétisation	12	Module de formation de base (6,00h); Formations citoyennes (2,00h), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (2,00h), Visites extérieures ilées à la découverte de la ville et/ou réseau associaff (2,00h), Visites extérieures (2,00h), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (2,00h), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associaff (2,00h), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associaff (2,00h), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associaff (2,00h).
SAFA	COMMUNAL	25.000,00	Alphabétisation et activités complémentaires aux apprentissages en tant que citoyen actif et responsable.	40	Module ALPHA écrit (5,00h); Autre (2,00h), Letture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,00h), Tables de conversation thématiques (1,00h), Visites extérieures liées à la découvente de la ville et/ou résaou associatif (1,00h), Module de formation de base (6,00h); Animations et groupes de parole autour du soutien à la parentalité (3,00h),
SENGHOR (LE) - CENTRE CULTUREL D'ETTERBEEK	COMMUNAL	34.348,00 alpha FLE	alpha FLE	51	Module ALPHA ELE () 2001), Vatre (I, 1004), Vistos extérieures lites à la découverte de la ville et/our réseau associatif (1,1001), Module ALPHA ELE (5,001), vistos extérieures lites à la découverte de la ville et/our réseau associatif (1,1001), Module LE (5,001), Actre (1,001), Actre (2,001), Vistos extérieures lites à la découverte de la ville et/our réseau associatif (1,1001), Module ELE B (2,1001); Tables de conversation thématiques (2,2001),
SESAME	COMMUNAL	10.500,00	Apprentissage de la langue française support de lexercice de la parentalité et du lien social	25	Module ALPHA FLE (7,00h): Animations et groupes de parole autour du soutien à la parentalité (2,00h), Module FLE de base (FLE A) (7,00h): Animations et groupes de parole autour du soutien à la parentalité (2,00h), Lecture, Jeux de language, d'écriture, d'expression orale (2,00h),
SPORTIVE ET EDUCATIVE ANNEESSENS (ASSOCIATION)	COMMUNAL	21.000,00	21.000.00 sociale	06	Module ALPHA écrif (2001): Formations (toyennee; IL,00h), Tables de conversation thématiques (IL,00h), Module ALPHA écrif (2001): Formations (toyennee; IL,00h), Tables de conversation thématiques (IL,00h), Module FIE de base (FIE A) (2,00h); Formations citoyennee; (IL,00h), Tables de conversation thématiques (IL,00h), Module FIE de base (FIE A) (3,00h); Formations citoyennee; (IL,00h), Tables de conversation thématiques (IL,00h),
TEFO (CENTRS)	COMMUNAL	31.000,00	31.000.00 ENSEMBLE»	06	Module ALPHA écrit (6,00h): Formations citoyennes (1,00h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (2,00h), Module ALPHA écrit (6,00h): Formations citoyennes (1,00h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (2,00h), Module ALPHA écrit (6,00h): Formations citoyennes (1,00h), Formations citoyennes (1,00h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (2,00h), Module ALPHA écrit (6,00h): Formations citoyennes (1,00h), Visites extérieures liées aux formations citoyennes (1,00h), Module FIE de base (FIE A) (4,00h): Formations citoyennes (1,00h), Module FIE de base (FIE A) (4,00h): Formations citoyennes (1,00h),
TROISIEME OEIL (LE)	REGIONAL	12.000,00	12.000,00 Alpha-Braille	24	Module de formation de base (6,00h) : Ateliers de techniques de communication (1,00h), Autre (2,00h), Tables de conversation thématiques (1,00h), Module FIE de base (FIE AJ (6,0th) : Autre (2,00h), Formations choyemes (1,00h), Visites extérieures ilées à la découverte de la ville et/ou réseau associatif (1,00h),
UNION DES LOCATAIRES D'ANDERLECHT	COMMUNAL	21.500,00	21.500,00 Apprendre le français aux Goujons.	13	Module ALPHA FIE (7,00h). Animations et groupes de parole autour du soutien à la parentalité (0,50h), Tables de conversation thématiques (0,50h), Visites extérieures liées à la découvere de la ville et/ou réseau associaif (1,00h).
			JETTE - Pour une alphabétisation d'un autregenre, citoyenne et émancipatrice	45	Module FLE B (6,00h); Tables de comversation thématiques (3,00h), Module FLE B (4,00h); Autre (2,00h), Module FLE B (4,00h); Tables de conversation thématiques (3,00h),
VIE FEMININE ASBL	REGIONAL	63,000,00	LAEKEN - Pour une alphabétisation d'un autre genre, ctroyenne et émancipatrice	120	Module AUPHA FIE (9,00h): Module ALPHA FIE (9,00h): Module ALPHA FIE (9,00h): Formations citoyennes (3,00h), Module ALPHA FIE (6,00h): Formations citoyennes (3,00h), Module FIE (8,00h): Autre (3,00h), Module FIE (8,00h): Autre (3,00h), Module FIE (8,00h): Autre (3,00h); Module FIE (8,00h): Autre (3,00h);
			ETTERBEEK - Pour une alphabétisation d'un autre genre, citoyenne et émancipatrice	06	Module AIPHA FLE (6).00H): Tables de conversation thématiques (3,00h), whodue AIPHA FLE (10,00h) + AIPHA FLE (10,00h) + FLE (10,00h)

VIVRE A KOEKELBERG	COMMUNAL	11.480,00	Français pour tous, signe et vecteur dintégration et démancipation	12	Module ALPHA F.E. (9,00h) : Tables de conversation thématiques (3,00h),
VOIX DES FEMMES (LA)	COMMUNAL	25.000,00	25.000,00 Parcours de FLE	09	Module (FE B (90th) : Module FE de base (FE A) (9,00th) : Module FE de base (FE A) (9,00th) :
WATERMAEL BOITSFORT EN PLEIN AIR.	REGIONAL	22.400,00	22.400.00 Emancipation sociale à travers lapprentissage de la langue et la culture	59	Module ALPHA écrit (5,00h): Ateliers de techniques de communication (1,00h), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,00h), Visites extérieures liées à la découverte de la Module ALPHA écrit (5,00h); Animations et groupes de parole autour du soutien à la parentalité (1,00h), Formations choyennes (1,00h), Tables de conversation thématiques (1,00h), Module ALPHA écrit (6,00h); Animations et groupes de parole autour du soutien à la parentalité (1,00h), Formations choyennes (1,00h), Module ALPHA ÉLE (5,00h); Tables de conversation thématiques (1,00h), Module ALPHA ÉLE (5,00h); Formations choyennes (1,00h), Lecture, jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,00h), Visites extérieures liées à la découverte de la ville et/ou réseau associait (1,00h),
WELCOME-BABBELK OT	COMMUNAL	26.323,50	26.323.50 alphabétisation et français langue étrangère	75	Module AIPHA Kerit (6,00h); Lecture, Jieux de language, d'écriture, d'expression orale (1,50h), Tables de conversation thématiques (1,50h), Module AIPHA FEI (6,00h); Lecture, Lecture, Lecture, Jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,50h), Tables de conversation thématiques (1,50h), Module RE de tornation de base (6,00h); Lecture, Jeux de language, d'écriture, d'expression orale (1,50h), Tables de conversation thématiques (1,50h), Module RE de base (FE A) (6,00h);
		2.368.851,92		5631	

Question n° 121 de Mme Claire Geraets du 19 février 2016 :

Galantgate.

Le « Galantgate » n'en finit pas d'alimenter la presse ces derniers jours. Le dossier est brûlant et met sur la sellette Jacqueline Galant, ministre fédérale de la Mobilité. Plus globalement, l'affaire du cabinet d'avocats Clifford Chance suscite des questions sur ces missions de consultance externe commandées avec ou sans publicité par les ministres et leur administration. Le gouvernement fédéral a ainsi, depuis son entrée en fonction, dépensé plus de 20 millions d'€ en frais de consultance. Une somme importante, qui questionne. À cet égard, j'aurais voulu avoir un aperçu des dépenses de consultance externe au niveau du gouvernement francophone bruxellois.

En tant que ministre chargé de la Formation professionnelle, je vous pose donc les questions suivantes :

- Quelles sont les missions de consultance externe (juridique ou autre) que votre cabinet a demandées depuis votre entrée en fonction ? Quels en étaient les objectifs ?
- Pour chaque mission de consultance, n'existait-il pas d'alternative au sein de l'administration publique ?
- À combien s'élevaient les frais pour ces contrats de consultance ?

Réponse :

À ce jour, aucune mission de consultance externe a été demandée par mon cabinet dans le cadre de mes attributions au sein du Gouvernement francophone bruxellois.

Question n° 125 de M. Gaëtan Van Goidsenhoven du 19 février 2016 :

L'appel à projets extraordinaire visant le renforcement des reliances.

À la suite des tragiques événements qui se sont déroulés à Paris, mais aussi à Bruxelles, qu'il s'agisse des attenants contre Charlie Hebdo, contre le Musée juif de Bruxelles ou plus récemment les tueries du mois de novembre dernier à Paris, un appel à projets extraordinaire a été lancé par la Commission communautaire française, ayant pour ambition de déconstruire les discours haineux ou les théories du complot.

Cette initiative, comme vous l'indiquez dans cet appel à projets, qui a été lancé à la fin du mois de décembre dernier, a également pour objectif de renforcer la cohésion entre tous les Bruxellois.

Des montants de 10,000 € à 50.000 € seront donc accordés à des associations qui seront choisies en fonction de leurs projets, qui se déclinent sous 5 types : l'action d'éducation aux médias; l'action de création d'outils à destination des médias; les actions visant la lutte contre les déterminants sociaux et culturels menant au décrochage scolaire; les actions sensibilisant activement à la déconstruction du discours de haine et, enfin, les actions participatives et citoyennes valorisant une image positive du vivre ensemble.

J'aimerais donc savoir, Monsieur le Ministre, puisque la date limite pour la rentrée de ces appels à projets était le 15 février dernier, quelles sont les associations qui ont été retenues afin de remplir cette missions avec efficacité ? Étant donné que la période de réalisation de ces actions doit se situer entre le 1er janvier 2016 et le 31 décembre 2016, et que le mois de février touche déjà à sa fin, il est important de ne pas traîner dans ce dossier.

Si j'ai bien pris connaissance des types d'action qui ont été sélectionnées, je souhaiterais obtenir des précisions sur les critères objectifs qui ont été appliqués pour l'attribution de ces subsides ? Qui compose les jurys chargés d'effectuer le tri et la sélection finale de ces associations choisies ?

Pouvez-vous également m'indiquer la répartition des montants à chacune de ces associations et la justification de ces montants ?

Enfin, quelles sont les outils mis en place pour assurer une évaluation objective de l'impact de ces projets ?

Réponse:

L'appel à projets dont vous faites mention a bien été clos. Mes services ont reçu un nombre important de dossiers. Ces derniers sont analysés par l'administration qui devrait me faire une proposition de répartition très prochainement. Je soumettrai cette proposition au Gouvernement francophone bruxellois. Mes services me font savoir que les critères utilisés pour le tri et la sélection se résument à ceux formulés dans l'appel à projet.

L'évaluation des projets se fera sur la base du rapport d'activité. Tant que faire se peut et dans la limite des moyens humains disponibles mes services essaient de visiter chaque projet.

Question n° 128 de M. Bernard Clerfayt du 26 février 2016 :

Reconnaissance d'opérateurs conventionnés pour les formations à la citoyenneté.

Dans le cadre de la mise en œuvre des procédures d'acquisition de la nationalité belge et de l'obligation de prouver de son intégration sociale, le Gouvernement francophone bruxellois a désigné six ASBL comme opérateurs conventionnés pour le volet « formations citoyennes ». Il a octroyé à ces six ASBL un contrat de cinq ans, prenant cours à partir du 1er janvier 2016.

Voici mes questions :

- 1° Pouvez-vous m'indiquer le subside annuel qui a ainsi été accordé à chacune des six associations retenues ?
- 2° Combien de candidatures ont-elles été reçues et comment la sélection a-t-elle été opérée ? Quel appel a été lancé ? Le Gouvernement a-t-il veillé à une couverture de tout le territoire bruxellois ?
- 3° Si ces associations bénéficiaient auparavant de subsides du Gouvernement francophone bruxellois, pouvez-vous me dire depuis combien de temps, pour quel montant annuel en 2014 et quelle évaluation a été faite de l'usage de ces subsides en 2014 ? L'administration a-t-elle dressé un rapport ? Ce rapport est-il publiquement accessible ?
- 4° Quel est le programme de travail de chacune des associations retenues pour un contrat de cinq ans ? Le Ministre peut-il m'indiquer combien d'ETP travaillent pour chacune de ces associations ? Combien de formations chacune de ces associations est-elle en mesure de prodiguer en une année, pour combien de personnes ?
- 5° Le Gouvernement a-t-il fait une estimation globale des besoins en formation citoyenne ? Combien de personnes sont-elles susceptibles d'être candidates pour les services offerts ? La capacité des six associations couvrira-t-elle les besoins actuels et futurs ?
- 6° Quel processus d'évaluation avez-vous mis en place par rapport à cette politique ? L'évaluation sera-t-elle annuelle ou quinquennale ? En cas d'évaluation négative, le contrat quinquennal peut-il être interrompu ?

Réponse :

Dans le cadre des procédures d'acquisition de la nationalité, un des moyens de prouver son intégration sociale est d'avoir suivi un cours d'intégration prévu par l'autorité compétente (article 12*bis*, § 1^{er}, 2°, d, et article 12*bis*, § 1^{er}, 3°, e, du Code de la Na-

tionalité belge). J'ai informé les officiers de l'État civil chargés d'inscrire les déclarations d'acquisition de nationalité et le procureur du Roi chargé de remettre un avis dans le cadre de ce type de procédure que la Commission communautaire française a agréé deux bureaux d'accueil pour primo-arrivants dispensant ce type de cours. Il me semble que le parcours d'accueil tel que mis en place par le décret du 18 juillet 2013 relatif au parcours d'accueil pour primo-arrivants recouvre la définition de cours d'intégration mentionnée dans le Code de la Nationalité.

Néanmoins, vous n'êtes pas sans savoir que ledit décret du 18 juillet 2013 limite le public cible pouvant bénéficier de ce dispositif aux primo-arrivants. L'article 2 définit le primo-arrivant comme la personne étrangère séjournant légalement en Belgique depuis moins de trois ans et inscrite au registre des étrangers d'une commune de la Région de Bruxelles-Capitale disposant d'un titre de séjour de plus de trois mois. Toutes les personnes n'entrant pas dans cette catégorie ne pourraient donc pas accéder à un cours d'intégration tel que mentionné dans le Code de la Nationalité. Vous comprenez donc aisément qu'une personne étrangère séjournant en Belgique depuis plus de 3 ans n'aurait aucun moyen de valoriser un cours d'intégration.

Pourtant, dans le cadre du décret du 13 mai 2004 relatif à la cohésion sociale. la Commission communautaire française établit des contrats de cohésion sociale avec ASBL. Ces contrats sont établis suite à un appel à projets basé sur des priorités fixées par le Gouvernement francophone bruxellois. Depuis le 1er janvier 2016, six ASBL bénéficient d'un contrat de cohésion sociale dans la priorité dite P3B à savoir la citoyenneté interculturelle. Cette priorité met en place des cours de citoyenneté pour un public migrant ou avant un vécu migratoire. Les ASBL subventionnées dans ce cadre donnent des cours de citoyenneté de 50 heures sur la base d'un référentiel disponible sur le site de la Commission communautaire française et similaire à celui que dispensent les BAPA. Vous trouverez le contenu des modules demandé en pièce jointe.

Pour définir les priorités du quinquennat 2016-2020 de cohésion sociale, le Gouvernement s'est appuyé sur les recommandations du Centre régional d'appuis à la cohésion sociale CRACS (Actions de cohésion sociale - recommandations - pp. 6 et 7, septembre 2014) : « Le CRACS recommande l'introduction d'une priorité relative à la citoyenneté interculturelle. Plus précisément, le CRACS recommande que cette priorité soutienne entre autres des actions qui mettent en œuvre des modules d'initiation à la vie citoyenne accessibles à des publics n'ayant pas accès au parcours d'accueil des primo-arrivants. Il est quasi impossible d'estimer le nombre de personnes candidates pour ce service ainsi que de garantir que les services proposés actuellement répondent ou répondront aux besoins et demandes. ».

Si cette priorité n'existait pas en tant que telle lors des précédents quinquennats, les opérateurs conventionnés dans la priorité relative à l'accueil des primo-arrivants effectuaient des actions en ce sens et ce depuis la mise en œuvre du décret en 2006. Elles possèdent d'ailleurs toutes une grande expertise dans le domaine reconnue unanimement par le secteur.

Vous demandiez comment ces associations ont été conventionnées. Je vous rappelle qu'il s'agit de l'appel à projets lancé fin 2014 et clos le 27 février 2015. Pour cette priorité P3B, 27 associations avaient rentrées un dossier de candidature. En ce qui concerne la procédure, je vous renvoie au décret du 13 mai 2004 et à ses arrêtés d'application définissant en détail la procédure qui a scrupuleusement été suivie. Les évaluations du dispositif se feront, comme pour tout autre dispositif relevant de la cohésion sociale, de visite de terrain, d'accompagnement des projets et d'évaluation tout au long du quinquennat. Les évaluations porteront essentiellement sur le respect des exigences de base et spécifiques relatives à cette priorité. En cas de manquement, la procédure à suivre pour les projets communaux est décrite à l'article 15 de l'arrêté 2005/504 et pour les projets régionaux à l'article 19 de l'arrêté 2005/504. Un projet peut donc être interrompu.

Concernant vos autres questions, je vous renvoie au tableau que mon administration me transmet et que je joins à cette réponse.

		Ĭ.,	aun	QUINQUENNAT 2011-2015			O	QUINQUENNAT 2016-2020	2016-2020
NOW DE L'ASSOCIATION	ASSOCIATION SUPVENTIONMEE EN CORESIGN SOCIALE DELIPS	NONESE TOTAL ETP	MONTANT GLOGAL OCTROYE	ACTONS SUBVENTIONWESS	MONTANT OCTROYE POURL'ENSEMBLE DES ACTONS	ACTIONS SUBVENTIONNERS & TYPE OF PROJET	MONTANT ESTIME POUR LA P38.	OFFICE ANNUELLE	אמעותים סב האיכוניאי איפ
CONNUMBATIES	2006 Epremier epinquernas cobertion sociales	10	74,826,43	Abalbolitation es partepaten aciable des Benoticatens ages. Depositi calectri descrimations ocusité est Caroporate. Fança la general calectri d'enternations ocusité est fança la general carolitation est participations totales des réfigibles es compandeurs es suive primos enterans est pardant pos (su pou) le fançais.	CD: 0000 cter	Pak - Pah - Pah Regional	43,432,00	6 modules do Són pour un total de 90 percennes	6 moduler on 50n 6 moduler on 50n potentes: potentes:
COORDINATION ET MITATIVES POUR ET AVEC LES RÉVUBIES ET ETTANGERS	2005 (premier cunquentus cohision scuible)	Ħ	57.514,94	Politision de Tuctermación que le projet d'actuals et distancia de l'actual politicismo de l'actual de	74.000,00	72 - 734 - 738 REGONAL (738) RELES (23 - 22)	35.000,00	3 madules or 60h - 26,000,00 pour un tocal de 75 porsener	Faithurion en Groyenneze interzallurebe
DENOCRATIL PLUS	2006 (premier quenqueaust cahésian nociale)	.,	17.044,27		20.000,00	P34 - P38	33.000,00	1	לשואר פני (פוזיכר/בוליםה כמסיינים»
מאזניתנו גטאטל טל פאנאנעניב	2005 (peemier cuimquennax cohesion sociale)	3,5	Acousil er Brussler. 21,305,34 scolaire. Apprent	Accueil et secompagnement des pumbo-untvarts, à Soutien Stoukies, Stoukies, Apprentizage de la langue française et	CO 1000 (CP	2.	00'000'01	5 modules de S2n 10.020,00 pour un total de 75 persentes	Grown, actieur dalss ma societe
למאזאני טיזטאפן סאמא פאנאמא	2006: (premite quinquema); cabetuan sociale)	φ	15,676,21	15,979,01 Communication de populablé et trois enventible.	00°000'0X	P38 - PEA REGIONAL	20.000,00	S modules de 50h. 10,000,00 japur un total de 75 pervoiries	Dalaquila ciceyers et taen vuir esternilae
HOAYS TITEROJOS	.2006 (cremier auliqueman cobésian	7,5	₩	S. 330, 34. Actions sollectives, soilt's socio-culturelles militas.	aa.coo.s.t	238 238 238	to/coc-st	S modules de 50h 15.000,00 pour un total de 75 persorato	étoduérs alnitéson à la sés étaspenne et lun arec la permunence sectals.

INITIATION À LA VIE CITOYENNE

Intitulés des chapitres	Objectifs	Contenus
Modalités de participation citoyenne	 connaître ses droits et ses devoirs pouvoir se projeter dans une activité associative se sentir appartenir à une citoyenneté commune comprendre la logique du « et/et » (appartenances multiples, cohabitation, partage de l'espace public) comprendre la notion de cadre de références savoir écouter et négocier 	 droits et devoirs du citoyen (normes sociales et/ou juridiques) réagir aux discriminations vie associative principe des ASBL volontariat notions d'identité, de culture, de cadre de référence, de décentration, de choc culturel valeurs, normes et codes sociaux débats
Droits et devoirs : Santé	 comprendre l'accès aux soins de santé comprendre les principes de prise en charge des soins 	 lieux de soins et spécificités prise en charge des soins (mutuelles) prévention lieux ressources
Droits et devoirs : Logement	 savoir chercher un logement connaître les grands principes de la loi locative 	 chercher un logement à Bruxelles droits et devoirs des locataires et propriétaires lieux ressources
Droits et devoirs : Mobilité	 s'orienter et se déplacer à Bruxelles 	 organisation des transports repères géographiques techniques d'orientation réglementations
Droits et devoirs : Formation	 savoir chercher une formation 	organisation de la formation pour adultes à Bruxelleslieux ressources
Droits et devoirs : Enseignement	 savoir choisir une école pour son enfant connaître les relais et soutien aux parents 	 grands principes de la loi scolaire organisation de l'enseignement obligatoire activités extra-scolaires lieux ressources
Histoire de la Belgique et des migrations	 comprendre les continuités historiques qui ont construit la Belgique d'aujourd'hui, acquérir des repères. comprendre et connaître comment les populations d'origine étrangère sont venues vivre en Belgique se situer soi-même dans le fil et les logiques de cette histoire du pays. 	 les grandes lignes de l'histoire politique et culturelle de ce territoire avant la naissance de l'État belge. histoire politique de la Belgique : les grands clivages, les partis, la conquête du suffrage universel et des droits sociaux l'épisode colonial au Congo ses enjeux et conséquences actuelles histoire de l'immigration depuis 1945 – état actuel de la question
Organisation politique et institutionnelle de la Belgique fédérale et de la Région de Bruxelles-capitale	 comprendre les principes généraux de l'État de Droit démocratique, de la représentation politique et de la séparation des 3 pouvoirs comprendre le paysage institutionnel actuel et s'y situer être informé de la question de la fédéralisation et du partage des compétences entre les entités fédérées. 	 principes constitutionnels généraux organigramme des niveaux de pouvoir et des relations entre eux comparaison avec le modèle français et te modèle américain visite d'une institution de l'État

Intitulés des chapitres	Objectifs	Contenus
Géographie et organisation socio-éco- nomique	 disposer d'une représentation géo- graphique du pays et de ses régions afin de se situer, et de développer son autonomie spatiale. 	 données socio-économiques locali-
Système de sécurité sociale	 comprendre le fonctionnement gé- néral de fa sécurité sociale comme système de solidarité et pouvoir s'y situer 	de sécurité sociale – secteurs, insti-
Droits et devoirs : Emploi, Organisation du marché de l'emploi et de la concerta- tion sociale	 comprendre les logiques du marché de l'emploi et se situer sur le marché de l'emploi de façon réaliste savoir chercher du travail, et se pro- téger socialement connaître les éléments essentiels de la réglementation du travail 	fessionnels – éléments de réglementation en

LA MINISTRE CHARGÉE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA SANTÉ, MME CÉCILE JODOGNE

Question n° 104 de M. Michel Colson du 13 janvier 2016 :

Saga des 13,07 %. Suite et fin ?

Nous sommes plusieurs à nous être réjouis lors de la discussion du budget 2016 notamment sur la fin de la saga des 13,07 % en matière de fonction publique.

Or, il apparaît que si, pour la majorité des agents, un remboursement a été effectué, il demeure cependant encore des agents (ex-province, ex-CFC et assimilés) qui n'ont pas obtenu gain de cause.

Madame la Ministre peut-elle m'indiquer le nombre d'agents concernés ainsi que le montant global utile à clôturer définitivement cette affaire?

Réponse :

Le dossier 13,07 % a trouvé une issue favorable en novembre 2015, du moins pour les agents de la Commission communautaire française dont la pension est à charge du Trésor public et pour les agents contractuels, c'est-à-dire la grande majorité des agents (700 sur 900 agents, pensionnés et ayant droits compris).

Pour mémoire, et très brièvement, depuis 2005 une retenue de 13,07 % était opérée sur le pécule de vacances des travailleurs. Cette retenue considérée comme indue a finalement été remboursée à une partie des agents. En effet, l'ORPSS (l'Office des régimes particuliers de sécurité sociale – l'organisme ayant repris les droits et obligations de l'ONSSAPL) a restitué les montants perçus erronément.

Le remboursement aux agents concernés – agents en service, pensionnés ou ayant droits – a été effectué avec le traitement de novembre 2015. L'ORPSS compensera le montant de 1,7 million d'€ correspondant à la dépense dès le début de l'année 2016.

La situation est différente pour les agents dont la pension n'est pas à charge du Trésor public mais bien d'un fonds de pension particulier. Ces agents n'ont pas reçu de remboursement et continuent d'ailleurs à être prélevés. L'existence d'une base légale pour les prélèvements sur les pécules de vacances de ces agents est toujours en questionnement. Et un litige est pendant devant le Tribunal de 1^{re} instance.

Il s'agit des agents de l'ex-province de Brabant et de l'ex-Commission française de la Culture.

Question n° 110 de Mme Dominique Dufourny du 3 février 2016 :

Coût des études de consultance en 2014 et 2015.

Je souhaite connaître le nombre de missions de consultances externes commanditées, avec ou sans publicité par votre cabinet, par votre administration, OIP ou toute autre institution sur lesquelles vous avez la tutelle pour les années 2014 et 2015 ?

Par ailleurs, pouvez-vous me donner un bref descriptif des auteurs, le type de marché public qui a été passé, ainsi que les coûts détaillés mission par mission. Pouvez-vous ventiler votre réponse selon que les études soient pour votre compétence de la Cohésion sociale ou du Tourisme ?

Monsieur le Ministre peut-il m'indiquer s'il est prévu de confier des missions de consultance externe ces prochains mois ? Le cas échéant, quelles sont-elles ?

Réponse:

Mon cabinet n'a pas commandité de mission de consultance en 2014 ni en 2015.

En ce qui concerne mon administration, veuillez trouver ci-dessous le détail :

- En ce qui concerne la compétence Fonction Publique (division 21) :
- Le conseil de direction s'étant vu assigner un certain nombre d'objectifs stratégiques à atteindre, il a sollicité un soutien logistique pour la mise en œuvre du plan stratégique commun et transversal pour tous les secteurs de la Commission communautaire française.

Le SPFB étant membre de la SMALS, il a pu bénéficier du contrat-cadre via celle-ci qui a établi en avril 2014 un contrat-cadre avec trois bureaux de consultance selon un système de cascade dans lequel Delta I Consulting a été classé premier pour le conseil et l'accompagnement en matière de développement organisationnel. Par ce contrat-cadre, les services publics peuvent demander directement une mission à Delta I par une procédure raccourcie et simplifiée. Le service public ne doit plus publier de marché.

		Coût (TVAC)
2014	Accompagnement du conseil de	
	direction pour la construction du	
	plan stratégique (opérateur Delta I)	45.102€
2015	Accompagnement du conseil de	
	direction pour la mise en œuvre du	
	plan stratégique + accompagne-	
	ment des DA et des CCS pour le	
	déploiement des plans opération-	
	nels au sein des DA (Opérateur	
	Delta I)	64.432€

2. En 2014, un marché de consultance via le contratcadre du CIRB a été conclu avec la SA Devoteam pour l'audit de l'informatique du Campus du Ceria. Cet audit a permis de déterminer les difficultés d'organisation du service informatique en lien avec les besoins spécifiques des enseignants, des étudiants et des chercheurs.

Le contrat s'est conclu en septembre 2014 par la remise du rapport d'audit et les recommandations de réorganisation de l'informatique (structure et helpdesk).

		Coût (TVAC)
2014	Audit sur l'informatique du CERIA	13.558 €

 En 2013, le Collège de la Commission communautaire française a opté pour le passage au logiciel SAP pour la mise en œuvre de la comptabilité de la Commission communautaire française.

SAP est un ERP standardisé qui nécessite des adaptations aux spécificités de la Commission communautaire française.

En 2014 et 2015 : un marché de consultance via le contrat-cadre du CIRB a été conclu avec la SA Flexho pour le développement de l'application SAP Comptable.

		Coût (TVAC)
2014	Assistance Flexho pour la mise en	
	œuvre de SAP (50jH * 750 €)	37.500
2015	Assistance Flexho pour la mise en	
	œuvre de SAP Budget (80jH * 750 €	60.000

- En ce qui concerne la Politique de la Santé (division 22)
- Le décret du 5 mars 1999 relatif à l'offre de services ambulatoires dans le domaine de l'Action sociale, de la Famille et la de Santé prévoit en son article 201 l'obligation d'évaluer le décret « ambulatoire ».

Le marché a été attribué à la SCRL BDO par procédure négociée sans publicité.

Il est à noter que le montant mentionné ci-dessous correspond au coût global de l'évaluation. Il est à repartir entre les différentes compétences concernées par le décret.

		Coût (TVAC)
2014	Evaluation du décret « Ambula-	
	toire » BDO SCRL	30.069€

Question n° 116 de M. Marc Loewenstein du 5 février 2016 :

Subventions octroyées dans le cadre des budgets d'initiative.

Pour ce qui est de ses compétences, chaque ministre a la possibilité, dans le cadre de ses budgets d'initiative, d'octroyer des subventions à des associations pour des projets spécifiques ou à des associations autres que celles bénéficiant déjà de subsides récurrents de la part de la Commission communautaire française.

Chaque ministre a en outre la possibilité d'accorder ces subventions sans devoir demander l'accord du gouvernement lorsque la subvention ne dépasse pas un certain montant fixé dans une circulaire.

Pourriez-vous m'indiquer :

- Quel est le montant de l'enveloppe dont vous disposez dans le cadre de ces budgets d'initiative ?
- Quelles sont les associations (nom et adresse) qui ont bénéficié de tels subsides pour l'année 2015 ?
- Pour chacune de ces associations, pourriez-vous me préciser :
 - le montant de la subvention allouée;
 - depuis combien d'années elle bénéficie d'un tel subside ?

Réponse:

En 2015, le montant total des subventions accordées dans le cadre des budgets d'initiative s'élève à 1.523.878 €.

Vous trouverez, en annexe, un tableau reprenant la liste des associations ayant bénéficié de ces subsides pour l'année 2015. Pour chacune d'elles, est indiqué le montant de la subvention allouée ainsi que la date de la première subvention.

Liste des associations ayant reçu une subvention pour l'exercice 2015

Nom de l'association	Adresse	Montant	Date 1 ^{re} subvention
A.B. 23.10.33.06		40.000€	
Chapelle-aux-Champs	Clos Chapelle-aux-Champs, 30 bte 3026 1200 Bruxelles	40.000€	2008
A.B. 23.10.33.13		852.013 €	
AIDE INFO SIDA	Rue Duquesnoy, 45 1000 Bruxelles	10.000€	1998
ALTER	Rue Lucien Namêche, 2 B 5000 Namur	5.000€	2015
Alzheimer Belgique	Quai aux Pierres de Taille, 37-39 1000 Bruxelles	24.970 €	2001
Association Françoise Dolto	Rue du Trône, 214 1050 Bruxelles	34.000 €	2001
Atelier Côté Cour	Rue L. de Lantsheere, 50 1040 Bruxelles	6.000€	2007
Baluchon Alzheimer Belgique	Avenue Papedelle, 87 1160 Bruxelles	26.667 €	2005
Entr'Aide des Marolles	Rue des Tanneurs, 169 1000 Bruxelles	13.000 €	2005
Espace P	Rue des Plantes, 116 1030 Bruxelles	32.252€	1999
Ex Aequo	Rue Locquenghien, 41 1000 Bruxelles	6.096 €	2015
Fables Rondes	Rue Kelle, 166 1150 Bruxelles	17.700€	1999
Fédération des maisons médicales	Boulevard du Midi, 25 bte 5 1000 Bruxelles	10.000€	2012
FFIHP	Rue Bonaventure, 28 1090 Jette	7.500 €	2015
Gazouillis	Avenue Albert, 135 1190 Bruxelles	18.472€	1992
Hopi'Conte	Avenue du Maréchal, 13 1180 Bruxelles	2.023 €	2002
Hospidom	Chaussée de Boondael, 390 1050 Bruxelles	170.000 €	2008
Infirmiers de rue	Rue de la Caserne, 80/4 1000 Bruxelles	30.000€	2009
L'Heure Atelier	Rue Thiéfry, 45 1030 Bruxelles	2.000 €	2012
La Maison Ouverte	Avenue Georges Henri, 251 bis 1200 Bruxelles	39.890 €	1992
La Margelle	Chaussée de Vleurgat, 22 1050 Ixelles	3.000 €	2012
Lapsus Lazuli	Avenue Général De Gaulle, 42 1050 Bruxelles	6.200 €	2003
Le Grès	Rue des Trois Ponts, 51 1160 Bruxelles	6.000 €	2015
Le pont des Arts	Rue Floris, 47 1030 Bruxelles	2.000€	2012

Nom de l'association	Adresse	Montant	Date
			1 ^{re} subvention
Les 24 heures vélo du Bois de la Cambre	Rue de l'Aqueduc, 42	2.500 €	2015
	1060 Bruxelles		
Les amis d'Aladdin	Rue Destouvelles, 18	1.000 €	2015
	1030 Bruxelles		
Les cahiers de psychologie Clinique	Drève du Caporal, 2	5.000 €	1998
3 - 1	1080 Bruxelles		
Les Messagers du Cœur	Avenue Jean Monnet, 2	5.500 €	1998
G .	1200 Bruxelles		
Les P'Tits Pas	Venelle aux jeux, 23	16.187 €	1992
	1150 Bruxelles		
Les Pissenlits	Chaussée de Mons, 192	34.260 €	1998
	1070 Bruxelles		
Liaison Antiprohibitionniste	Rue Van Artevelde, 130	15.000 €	1998
·	1000 Bruxelles		
Maison de la Famille de Saint-Gilles	Rue de la Presse, 14	2.975€	2015
	1000 Bruxelles		
Maison des Enfants de Saint-Gilles	Rue du Fort, 25	2.479 €	1999
	1060 Bruxelles		
Maison médicale Kattebroek	Avenue du Roi Albert, 24	57.033 €	2012
	1082 Bruxelles	01.000 0	
Modus Vivendi	Rue Jourdan, 151	80.000 €	2013
Module Viverial	1060 Bruxelles	00.000 €	2010
Passages	Rue H. Vandermaelen, 6	6.000 €	2005
. addagoo	1090 Bruxelles	0.000 €	2000
Psymages	Rue de Veeweyde, 60	6.000 €	2002
Symages	1070 Bruxelles	0.000 €	2002
Rapa - Autre lieu	Rue Marie-Thérèse, 61	74.909 €	1998
rapa - ratio noa	1210 Bruxelles	74.505 €	1330
Similes	Rue Malibran, 43	15.200 €	2003
Offines	1050 Bruxelles	15.200 €	2003
SMES-B	Rue Rempart des Moines, 78	41.000 €	2000
ONIEG-D	1000 Bruxelles	41.000 €	2000
SOS Sectes	Rue Marconi, 85	3.000 €	2001
OOO dectes	1190 Bruxelles	3.000 €	2001
SSM Le Méridien	Rue du Méridien, 68	4.000 €	2000
OOM Le Mendien	1210 Bruxelles	4.000 €	2000
Théâtre de l'éclair	Rue de la Concorde, 17	3.000 €	2010
Theatre de reciail	1050 Bruxelles	3.000 €	2010
ULB-SIPES	Avenue F. Roosevelt, 50	3.200 €	2015
OLD-SIF LS	1050 Bruxelles	3.200 €	2013
ULB – École de Santé publique –	Route de Lennik, 808	5.000 €	2015
·		5.000€	2015
Faculté de Médecine	1070 Bruxelles		
A.B. 23.10.33.14		72.500 €	
Centre Bruxellois de Promotion de la Santé	Rue Jourdan, 151	69.500 €	1999
	1060 Bruxelles		
Centre de documentation Santé – Bruxelles	Boulevard du Midi, 25 bte 5	3.000 €	1999
	1000 Bruxelles		

Nom de l'association	Adresse	Montant	Date
			1 ^{re} subvention
A.B. 23.20.33.17		631.865€	
AREAM	Rue F. Roosevelt, 143/9	13.000 €	1998
	1050 Bruxelles		
30 + 30	Avenue des Désirs, 9	3.000 €	2010
	1140 Bruxelles		
Centre de documentation et de coordination sociale	Avenue Louise, 183	15.000€	2011
	1050 Bruxelles		
Centre Guidance d'Ixelles	Rue de Naples, 35	1.250 €	2011
	1050 Bruxelles		
Empathiclown	Résidence du Vert Mont, 105	3.000€	2015
	7521 Chercq		
Entre Deux	Boulevard d'Anvers, 20	14.000€	2009
	1000 Bruxelles		
Fédération des Maisons Médicales	Boulevard du Midi, 25 bte 5 B	14.250 €	2003
	1000 Bruxelles		
L'appétit des Indigestes	Rue du Croissant, 138	2.000 €	2015
	1190 Bruxelles		
L'Atelier des Droits Sociaux	Rue de la Porte Rouge, 4	59.244 €	1998
	1000 Bruxelles		
La Troupe du Possible	Rue des Cottages, 30	2.000€	2013
'	1180 Bruxelles		
Le Coin des Cerises	Avenue des Croix de l'Yser, 5	168.000 €	2003
	1120 Bruxelles		
Lien de quartier petite enfance	Avenue Princesse Elisabeth, 61	6.000 €	2015
' '	1030 Bruxelles		
Ligue bruxelloise francophone	Rue du Président, 53	10.000 €	2003
pour la santé mentale	1050 Bruxelles		
Maison Médicale Jean Jaurès	Avenue Jean Jaurès, 36	20.000€	2015
	1030 Bruxelles		
Médecins du Monde	Rue Botanique, 75	50.000€	2015
	1210 Bruxelles		
Modus Vivendi	Rue Jourdan, 151	45.075€	2006
	1060 Bruxelles		
Plate-forme pour les Campagnes de	Rue Jourdan, 151	6.000 €	2002
Prévention du Sida	1060 Bruxelles		
Question Santé	Rue du Viaduc, 72	66.250 €	1998
	1050 Bruxelles	33.23.3	
SETIS	Rue Gallait, 60-64	94.796 €	1998
	1030 Bruxelles		
SOS Viol	Rue Coenraets, 23	15.000€	1998
-	1060 Bruxelles	.5.555 €	
Ulysse	Rue de l'Ermitage	18.000 €	2015
	1050 Bruxelles	13.000 €	20.0
Woman Do	Rue du Pinson, 12	6.000 €	2015
Tronian Do	1000 Bruxelles	0.000 €	2010
	1000 Diayelles		

Question n° 122 de Mme Claire Geraets du 19 février 2016 :

Galantgate.

Le « Galantgate » n'en finit pas d'alimenter la presse ces derniers jours. Le dossier est brûlant et met sur la sellette Jacqueline Galant, ministre fédérale de la Mobilité. Plus globalement, l'affaire du cabinet d'avocats Clifford Chance suscite des questions sur ces missions de consultance externe commandées avec ou sans publicité par les ministres et leur administration. Le gouvernement fédéral a ainsi, depuis son entrée en fonction, dépensé plus de 20 millions d'€ en frais de consultance. Une somme importante, qui questionne. À cet égard, j'aurais voulu avoir un aperçu des dépenses de consultance externe au niveau du gouvernement francophone bruxellois.

En tant que ministre chargé de la Formation professionnelle, je vous pose donc les questions suivantes :

- Quelles sont les missions de consultance externe (juridique ou autre) que votre cabinet a demandées depuis votre entrée en fonction ? Quels en étaient les objectifs ?
- Pour chaque mission de consultance, n'existait-il pas d'alternative au sein de l'administration publique ?
- À combien s'élevaient les frais pour ces contrats de consultance ?

Réponse :

Mon cabinet n'a demandé aucune mission de consultance externe depuis mon entrée en fonction.

Question n° 127 de M Abdallah Kanfaoui du 29 février 2016 :

Les cas signalés de gale.

La gale est une maladie sous-cutanée due à un acarien, visible a l'œil nu, qui creuse des galeries sous la peau pour y pondre ses œufs, provoquant de terribles démangeaisons. Quasiment disparue depuis la seconde guerre mondiale, cette maladie est malheureusement de plus en plus fréquente et il n'est pas rare du tout que des cas isolés se présentent dans les cabinets.

Parce que la gale est une maladie contagieuse, on craint toujours de la voir se propager très rapidement et se transformer en épidémie, notamment par méconnaissance de son diagnostic qui n'est pas facile à établir pour les patients. La contagion peut se faire par des contacts peau à peau, par l'échange

de vêtements ou l'usage d'une literie contaminée par exemple.

Plusieurs cas récents en Belgique nous rappellent qu'il faut rester vigilant quant au signalement de cette maladie :

Fin 2013, plusieurs cas étaient détectés en Flandre, dans une maison de repos et dans une résidence étudiante.

En 2014, des cas étaient signalés dans des écoles de la Région bruxelloise et du Brabant wal-

En avril 2015, il s'agissait d'une dizaine de cas de gale et de tuberculose dans du squat « La Voix des Sans-Papiers » de Molenbeek.

En juillet 2015, la ville de Liège attirait l'attention sur plusieurs cas de gale norvégienne constatés auprès de personnes précarisées.

En septembre dernier, plusieurs cas de gale avaient été détectés par les employés du CPAS de Bruxelles auprès des immigrés qui campaient dans le parc Maximilien.

Enfin la semaine passée, à Mouscron des cas ont été détectés dans une école primaire.

On voit donc qu'il s'agit de contextes très différents, de publics différents et de cas survenus à différents moments de l'année.

Je pense donc que la plus grande vigilance doit être de mise, nous ne sommes pas à l'abri de la réapparition de cas et ceux-ci doivent être signalés sans délai pour stopper leur propagation. Des solutions existent bien entendu, mais il faut pouvoir les mettre en œuvre.

Pouvez-vous me dire, Mme la Ministre, si des cas vous ont été signalés récemment ? Je pense par exemple au travail de proximité très important mené par les équipes d'infirmiers de rue, ou celui des maisons médicales ? Si oui, ont-ils été pris en charge et par qui ?

Quels services de promotion de la santé s'attèlent à signaler et prévenir ces cas ? Où l'information estelle diffusée et sous quelle forme ? Vos services agissent-ils par exemple en bonne collaboration avec la PSE ?

Réponse:

Aucun cas de gale ne m'a été signalé ces derniers mois. Toutefois, la plus grande vigilance reste de mise.

La question de l'exercice de la surveillance et de la gestion des maladies infectieuses est fréquemment revenue lors des réunions qui se sont tenues dans le cadre de la mise en œuvre de la 6e réforme de l'État.

La Commission communautaire française s'est vue confier l'exercice de la compétence de la Communauté française dans la matière de « la politique de la santé » en vertu du décret spécial du 3 avril 2014 (article 3, 6°). Toutefois, ce transfert de compétence comporte plusieurs exceptions. Pour la matière qui fait l'objet de votre question, la Communauté française (au travers de l'ONE) reste compétente pour les activités et services destinés aux nourrissons, aux enfants, aux élèves et aux étudiants.

Par ailleurs, sur le territoire des 19 communes bruxelloises, la réglementation en vigueur est une ordonnance du 19 juillet 2007 de la Commission communautaire commune ainsi qu'un arrêté du Collège réuni du 23 avril 2009 relatif à la prophylaxie des maladies transmissibles.

Dans un souci de cohérence et d'efficacité, toutes les parties concernées se sont mises autour de la table pour convenir, ensemble, d'une nouvelle procédure de déclaration des maladies transmissibles sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.

Ainsi, il a été décidé, en concertation avec la Commission communautaire commune, que l'ONE rédigerait une circulaire à l'attention des médecins bruxellois, en ce compris les médecins scolaires.

Dans le souci de s'éloigner le moins possible des procédures existantes, le texte s'appuie sur les informations figurant sur le site internet de la Commission communautaire commune. Il est à noter que dorénavant la liste des maladies infectieuses soumises à déclaration établie par la Commission communautaire commune constituera la référence pour les médecins scolaires bruxellois.

Les déclarations obligatoires se feront via le site « Matra-Bru » de l'Institut de Santé publique.

Dans un deuxième temps, il sera nécessaire de formaliser et de mettre en place les procédures d'échanges d'informations notamment en rapport avec les enfants domiciliés en dehors de Bruxelles ou inversement qui habitent Bruxelles mais fréquentent une école en dehors de Bruxelles.

Cet aspect inter-régional dépasse d'ailleurs le cadre scolaire et peut trouver à s'appliquer pour l'ensemble de la population.

La circulaire veille au respect des compétences de chacun et à la mise en place d'une procédure efficace en cas de détection d'un cas de maladie infectieuse.

Question n° 129 de Mme Zoé Genot du 11 mars 2016 :

L'agrément d'une nouvelle maison médicale.

Les notifications des décisions du Collège du 18 février nous apprennent que vous avez décidé d'agréer une nouvelle maison médicale. Vous le savez, nous avons toujours soutenu les maisons médicales, qui sont un dispositif de première ligne, et même parfois de bas seuil, particulièrement important dans le cadre de la réduction des inégalités sociales de santé.

Toutefois, on peut s'étonner de cette décision alors que nous sommes toujours en attente d'un outil de programmation des services ambulatoires, dont la finalisation est annoncée pour dans quelques mois à peine. En outre, lors des débats budgétaires de 2015, vous indiquiez que « trois maisons médicales supplémentaires ont été ouvertes sous la législature précédente. Avant d'envisager d'augmenter leur nombre, une évaluation doit être faite qui devra déboucher sur les critères à définir quant aux besoins ».

Pourriez-vous dès lors nous préciser :

- si cette évaluation a été réalisée;
- le cas échéant, quels critères ont été définis;
- comment ces critères s'articulent avec l'outil de programmation, dont on connaît les grandes lignes, puisque le dernier volet de l'étude se concentre sur le recueil de données et leur adéquation à l'offre.

Réponse :

Trois maisons médicales ont été agréées sous la législature précédente dont celle que vous évoquez, Couleurs Santé à Ixelles.

Couleurs Santé a reçu un agrément provisoire du Collège le 28 mai 2014.

La décision du Collège du 18 février 2016 porte sur l'agrément définitif de cette maison médicale. Celui-ci intervient après avis positif de l'inspection après près de deux ans de fonctionnement. Ce délai de deux ans étant le délai maximum entre l'octroi de l'agrément provisoire et l'agrément définitif. Il s'agit donc simplement de la poursuite d'une procédure administrative habituelle pour les services ambulatoires (article 70 du décret ambulatoire).

Concernant l'évaluation et ses critères : dans la perspective de procéder à de nouveaux agréments, j'ai demandé à mon administration de procéder à

l'évaluation du dispositif de financement des maisons médicales.

La Commission communautaire française agrée 37 maisons médicales dont 30 sont financées au forfait et 7 à l'acte.

La différence essentielle réside dans le fait que pour être soigné dans une maison médicale au forfait, le patient doit être affilié à une mutuelle, ce qui n'est pas le cas pour des personnes hautement précarisées, migrantes ou en errance.

Selon la Fédération des maisons médicales, les deux dispositifs (forfait et acte) doivent rester complémentaires. Pour le moment, étant donné la présence importante de population précarisée (ou nouvellement arrivée sur le territoire), il n'est pas inutile de rééquilibrer le dispositif « à l'acte ».

En ce qui concerne la programmation : un arrêté de programmation a été adopté par le Collège dès 2011 sur la base d'une note d'orientation de l'ASBL Question Santé qui résumait les grandes lignes de force de 10 études relatives aux besoins de la population bruxelloise.

Ces études venaient éclairer le dispositif actuel en énumérant les services ambulatoires agréés par secteur et l'arrêté de programmation a été modifié par le Collège, chaque fois qu'une nouvelle maison médicale a été agréée.

Le Collège travaille activement à l'aboutissement d'un outil de programmation. Il a récemment adopté une note de synthèse qui cadre la réalisation du proiet.

Pour terminer, je dois également vous signaler que le plan stratégique et le plan opérationnel du Conseil de direction de la Commission communautaire française comprennent plusieurs projets relatifs à la détermination d'indicateurs transversaux et à l'élaboration d'outils de programmation. Ces projets ne sont pas limités au secteur ambulatoire mais celui-ci servira de projet pilote.

Tout cela participe d'une culture de service au public fondée sur des processus et des outils de gestion adaptés, la détermination d'indicateurs transversaux et de rapports d'activités standardisés, la remontée et l'évaluation systématique des besoins et attentes des usagers et des opérateurs, le développement et la mise en place d'une interface unique accessible aux professionnels et aux associations. Les premiers résultats sont attendus pour octobre 2016.

Question n° 130 de M. Jacques Brotchi du 11 mars 2016 :

L'information et les dépistages en vue d'éradiquer l'hépatite C.

L'hépatite C pourrait être éradiquée si les Belges connaissaient mieux ce virus. Il s'agit de la conclusion d'un sondage publié mercredi (17 février) dernier par la société pharmaceutique Bristol-Meyers Squibb, avec la collaboration des médecins spécialistes des principaux hôpitaux du pays. Ce sondage, réalisé par Ipsos en avril 2015, révèle que plus de la moitié des Belges ignorent comment l'hépatite C se transmet et pensent à tort qu'il existe un vaccin contre ce virus.

La plupart des Belges savent que le virus se transmet par le sang mais ignorent qu'outre les transfusions sanguines, l'usage d'aiguilles et de seringues, les tatouages, l'usage commun d'un rasoir, d'une brosse à dents, de ciseaux à ongles ou d'une pipe (à Shisha, par exemple), les piercings, ou même les rapports sexuels avec partenaires multiples sont également des modes de transmission.

L'hépatite C touche quelque 70.000 Belges, mais 42 % d'entre eux n'en sont pas conscients. Le virus reste en effet parfois caché des années avant l'apparition des premiers symptômes. La maladie n'est cependant pas anodine : dans plus de 80 % des cas, elle évolue vers une forme chronique et peut provoquer une inflammation du foie, voire une cirrhose ou un cancer du foie.

Selon le même sondage, trois Belges sur quatre pensent erronément qu'un vaccin contre le virus existe. Alors que les traitements permettent aujourd'hui de guérir de l'hépatite C (dans 90 % des cas), il est essentiel, selon le professeur Christophe Moreno, directeur clinique du département hépatologie de l'Hôpital Erasme de communiquer et d'informer sur cette maladie dangereuse et contagieuse pour diminuer le nombre de (ré-)infections.

Le traitement actuel étant aujourd'hui remboursé, le professeur Moreno est partisan d'une campagne d'information équivalente à celles qui sont faites dans les médias contre le HIV et le chlamydia pour que les personnes ayant eu un comportement à risque sachent qu'elles doivent demander un dépistage de l'hépatite C.

Les experts demandent d'urgence une campagne d'information et des dépistages accrus pour éradiquer cette maladie, qui tue toujours plus que le Sida. Madame la Ministre, quelle est votre réponse à leur demande ? Avez-vous rencontré, ou prévoyez-vous une rencontre avec les experts ? Avez-vous prévu une campagne d'information et la mise en place de dépistages et si oui, quand sont-ils prévus ?

Réponse:

Les données concernant la prévalence de l'hépatite C sont insuffisantes pour disposer d'une photographie précise de son ampleur. Néanmoins, les données disponibles indiquent que ce sont aujourd'hui les usagers de drogues injectables qui sont les plus touchés par cette maladie. Ils ont généralement été contaminés en raison du partage de seringues usagées ou du matériel d'injection connexe. Un autre groupe particulièrement exposé est celui des homosexuels masculins séropositifs au VIH.

Dans les années 90, les personnes ayant été infectées en recevant des produits sanguins (via une transfusion sanguine ou une transplantation) avant que les procédures de dépistage des produits sanguins ne soient mise en place, représentaient le principal groupe à risque. Depuis cette époque, la plupart de ces personnes ont été identifiées ou sont décédées.

L'épidémie est donc concentrée dans des groupes de population très spécifiques. Le dernier rapport sur l'usage de drogues à Bruxelles et en Wallonie, publié tout récemment par l'ASBL Eurotox, fait état des résultats d'une étude menée par l'Institut de Santé publique afin d'estimer la problématique d'infection au VIH et aux hépatites chez les usagers de drogues par injection vivant en Belgique. Elle a été menée dans plusieurs maisons d'accueil socio-sanitaire de Flandre et de Wallonie, mais malheureusement pas à Bruxelles. Elle révèle que la prévalence du virus VHC dans cet échantillon est de 43,3 %, et dépasse très largement celle du VIH (2,3 %) et de l'hépatite B (3,7 %).

Considérant ces données, il n'est pas opportun de proposer un dépistage de masse à l'ensemble de la population, étant donné que la prévalence est relativement faible dans la population générale et très élevée dans un groupe cible très spécifique. C'est d'ailleurs l'avis du KCE dans son rapport de 2011.

De même, il convient d'analyser la pertinence d'une information destinée à l'ensemble de la population de manière prudente et rigoureuse, afin de ne pas créer d'effets contre-productifs (stress, panique) et de ne pas susciter de nombreuses demandes de tests injustifiées.

Les structures spécialisées dans la réduction des risques et l'accompagnement psycho-médico-social des usagers de drogues sont de plus en plus sensibilisées à la question de l'hépatite C et offrent une information adaptée au public avec lequel elles sont en contact concernant les modes de transmission, le dépistage et le traitement de cette maladie. Les associations de prévention du VIH et des autres infections sexuellement transmissibles intègrent déjà systématiquement une information sur l'hépatite C.

La Commission communautaire française agrée un réseau spécifiquement dédié à cette question, le réseau hépatite C, dont l'objectif est de favoriser l'accès à l'information, au dépistage et au traitement de l'hépatite C pour les publics fragilisés (toxicomanes, sans-papiers, sans-abris, etc.). Il promeut une approche concertée et globale en favorisant la collaboration entre un maximum d'acteurs concernés et offre également un accompagnement personnalisé aux usagers aux différentes étapes afin d'améliorer leur accès à l'information, au dépistage et au traitement.

LA MINISTRE CHARGÉE DE L'AIDE AUX PERSONNES HANDICAPÉES, DE L'ACTION SOCIALE, DE LA FAMILLE ET DES RELATIONS INTERNATIONALES, MME CÉLINE FREMAULT

Question n° 101 de M. Fabian Maingain du 4 décembre 2015 :

Les jeunes aidants proches.

Dans le contexte des travaux budgétaires au Parlement francophone bruxellois, je voudrais vous soumettre les questions suivantes :

- Des crédits budgétaires sont-ils prévus afin de soutenir la plate-forme dédiée aux jeunes aidants proches ?
- Dans le cadre des budgets de la Commission communautaire française, un soutien financier sera-t-il accordé pour la politique d'aide aux jeunes aidants proches ? Si oui, de quelle ampleur ?

Réponse :

En tant que Ministre de l'Aide aux Personnes, mais aussi des Personnes en situation de handicap ici à Bruxelles, il était évidemment essentiel, à mes yeux, de soutenir la nouvelle antenne bruxelloise consacrée aux jeunes aidants proches.

Les jeunes aidants proches sont trop souvent oubliés et ce, depuis trop longtemps. Leur soutien est quotidien, inestimable, incalculable et invétéré. Actuellement, ces enfants et adolescents ne sont souvent pas reconnus pour les services qu'ils rendent. Afin d'y remédier, l'ASBL « Aidants proches » possède un projet spécifique qui sera lancé en 2016.

Le projet s'intitule « Soutenir ceux qui soutiennent ». L'idée est de développer un vrai réseau de soutien pour ces jeunes. L'objectif est de donner des moyens humains pour soutenir ces jeunes, via la mise en place d'une cellule de permanence qui serait chargée de développer le projet jeunes aidants proche. Le but est que les jeunes aidants proches puissent se rencontrer, voir qu'ils ne sont pas seuls au monde dans cette situation et, pourquoi pas, partager leur colère, leurs rires, leurs recettes secrètes pour gérer le quotidien ... Bref, le réseau des jeunes aidants proches devra leur permettre de sortir, quelques minutes ou quelques heures, d'une vie cloisonnée parfois pesante et d'un isolement parfois difficile à vivre. À plusieurs vivant la même situation, ils pourront se soutenir mutuellement, mais aussi découvrir qu'ils peuvent être réellement fiers de leur investissement quotidien.

Ce projet sera soutenu cette année dans le cadre du cofinancement avec CAP 48. Un montant total de 40.000 € sera destiné à étoffer l'équipe déjà en place d'un mi-temps pendant un an. Ainsi, tout comme CAP 48, je prévois un montant de 20.000 € sur l'article budgétaire 8.03.01 « Initiatives relatives à la prévention, à la promotion, à l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées » du budget 2016 du Service Phare. Toujours dans la perspective de « soutenir ceux qui soutiennent », je prévois également, en tant que Ministre de l'Action sociale, un budget spécifique pour aider l'ASBL « Aidants proches » à développer des projets destinés aux adultes.

Question n° 105 de Mme Viviane Teitelbaum du 29 janvier 2016 :

L'emploi des personnes en situation de handicap.

Le Gouvernement francophone a annoncé la création d'une cellule, dès janvier 2016, en vue de développer et de diversifier les activités des entreprises de travail adapté.

- Pouvez-vous me dire si cette cellule a bien vu le jour?
- Pouvez-vous me dire à quelle entité ou quelle structure cette cellule est rattachée ? Où est-elle localisée ?
- Pourriez-vous m'en préciser la composition ainsi que le profil de son personnel ?
- Quelles sont précisément les missions spécifiques attribuées à cette cellule ?
- Un budget spécifique lui est-il attribué et, dans l'affirmative, de quel montant s'agit-il?

La déclaration de politique générale de la rentrée 2015-2016 fait également référence au développement d'un dispositif de soutien au travail en ETA afin d'aider la personne handicapée ayant des difficultés à se maintenir au travail à préserver son occupation professionnelle dans le cadre d'un contrat de travail.

- De telles aides existaient déjà, pouvez-vous donc me dire en quoi consiste ce dispositif? Quelles sont ses innovations, pour le travailleur et pour l'employeur?
- Pouvez-vous me dire si un budget spécifique est alloué à ce dispositif de soutien?
- Enfin, en matière de soutien au travail en ETA toujours, pouvez-vous me dire si une attention

particulière est portée aux cas des femmes porteuses d'un handicap ? Si oui, quelle est-elle ?

Réponse:

 Sur la cellule de diversification des activités des FTA

Les ETA subissent les effets de la désindustrialisation et de la mécanisation des tâches. La cellule de DEV UP Team a pour but de les aider à rechercher de nouvelles activités, réalisables par le public cible et économiquement viables afin de pérenniser les emplois des plus fragiles sur le marché du travail.

Le projet DEV UP Team vise donc à développer ou diversifier les activités des entreprises de travail adapté (ETA) bruxelloises subsidiées par le service Phare.

Il s'agit d'un projet FEDER repris comme suit : la recherche d'activités économiques nouvelles via une équipe de développeurs de projets et des consultances externes *ad hoc* et, des formations individualisées visant à améliorer les compétences entrepreneuriales liées à l'innovation de chaque équipe de management des ETA.

Ce projet recevra un subside FEDER de 600.000 € pour la période 2016-2018.

La DEV UP Team, une cellule de développeurs d'activités économiques pour les ETA bruxelloises, a été lancée au sein de la FEBRAP en janvier 2016.

Par essence, les entreprises de travail adapté font partie d'un support à l'économie régionale bruxelloise et même au concept de l'économie circulaire, ce qui renforce la volonté affichée par la Région de Bruxelles de soutenir ce circuit. Le projet DEV UP Team vise donc à développer ou diversifier les activités des entreprises de travail adapté (ETA) bruxelloises subsidiées par le service Phare.

Il s'agit d'un projet FEDER repris comme suit : la recherche d'activités économiques nouvelles via une équipe de développeurs de projets et des consultances externes *ad hoc* et, des formations individualisées visant à améliorer les compétences entrepreneuriales liées à l'innovation de chaque équipe de management des ETA.

Sur la période de projet sur la base de 12 idées jugées potentiellement porteuses, ils seront chargés d'élaborer les conditions de viabilité économique de 12 projets d'activités innovantes pour les ETA bruxelloises.

La DEV UP Team est composée :

 d'un gestionnaire financier (1/3 ETP) en charge de la gestion financière et son reporting administratif;

- d'un coordinateur du projet (1/2 ETP);
- de deux chefs de projet (2 ETP): à engager pour la mise en œuvre du projet (développement de nouvelles activités) selon le planning et le budget défini.

Le premier « développeur de projet » est entré en fonction le 15 février 2016 et le second débutera au plus tard le 1^{er} mai. Le gestionnaire financier et le coordinateur font partie de l'équipe actuelle des permanents de la FEBRAP, l'organisation porteuse du projet.

Les bureaux de la DEV UP Team sont situés dans le Brussels Life Science Incubator. Il s'agit d'un incubateur d'entreprises en sciences de la vie de la Région de Bruxelles-Capitale situé sur le campus de l'UCL (Clos Chapelle-aux-Champs, 30 à 1200 Bruxelles).

2. Sur le dispositif de maintien des travailleurs en FT∆

La mise en œuvre du décret inclusion nécessitera d'ailleurs un nouvel arrêté que je souhaite élaborer dans le courant de l'année 2016.

L'article 53 du décret prévoit à cet égard de mettre, éventuellement, en place, au sein des entreprises de travail adapté, un dispositif de soutien au travail afin d'aider la personne handicapée ayant des difficultés à se maintenir au travail à préserver son occupation professionnelle dans le cadre de son contrat de travail.

J'ai décidé de tester un dispositif pilote de soutien des ETA à ce propos. À cet effet, j'ai réservé un montant d'environ 50.000 € dans le budget 2016 réservé aux « initiatives ».

Ce projet est en phase de préparation au sein des entreprises de travail adapté. Je vous en dirai plus une fois que le Collège aura approuvé la décision portant sur cette initiative pilote.

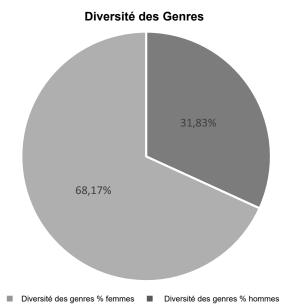
3. Sur les besoins spécifiques des femmes porteuses de handicap

En ce qui concerne la question du genre dans l'offre de services aux personnes handicapées, plusieurs études démontrent que la femme en situation de handicap pourrait être l'objet d'un effet cumulé d'une double discrimination.

Les femmes handicapées sont susceptibles de faire face à l'« intersection » du genre et du handicap dont l'effet cumulatif crée une situation de désavantage et de discrimination qui leur est propre. Les rapports de l'ONU attirent souvent l'attention sur ce risque.

Le défi du genre pour les entreprises de travail adapté et les centres de formation professionnelle a fait l'objet d'une étude par la Fondation Roi Baudouin en 2011. Cette étude montrait une répartition inégale de l'emploi, surtout dans certains secteurs. Une série de recommandations avait été faites. Il est important de veiller de manière continue au suivi.

Je vous présente ci-dessous le graphique de la situation en 2014 :



La formation continue des travailleurs sera promue. Par exemple, en suivant la formation qui existe dans le catalogue de l'AWIPH sur la diversité des genres.

Je suis persuadée qu'il n'existe pas de secteurs où les femmes sont exclues

Question n° 107 de Mme Viviane Teitelbaum du 29 janvier 2016 :

Les mesures prises en faveur des personnes handicapées.

Dans la déclaration de politique générale de la rentrée 2015-2016, le Gouvernement a fait référence aux aides à la mobilité accordées aux personnes porteuses d'un handicap.

 Pouvez-vous me dire quel budget a été alloué à ce programme d'aide à la mobilité en 2015 et en 2016 ?

Il est également question dans cette déclaration de poursuivre le développement de « synergies » avec la Commission communautaire commune en ce qui concerne en particulier les aides Individuelles matérielles. Pouvez-vous me détailler de quelles synergies il est question concrètement ?

Il est précisé dans la déclaration de politique générale que l'Observatoire de l'accueil et de l'accompagnement de la personne handicapée poursuivra sa mission d'étude sur deux axes principaux (besoins qualitatifs et offre de répit). « La situation des personnes de grande dépendance recevra, à cet égard, une attention particulière. ».

- Pouvez-vous me dire si une étude précise a été commanditée à l'Observatoire ? Si oui, quels en sont les thèmes précis ?
- Les situations de handicap sont nombreuses, pouvez-vous me dire si seules les situations de grande dépendance sont visées par ces travaux d'étude de l'Observatoire ?
- Pouvez-vous me dire quels éléments concrets de la situation des personnes de grande dépendance en seront affectés et dans quelle mesure ?

Un nouveau centre de jour pour personnes lourdement handicapées ouvrira à Saint-Josse et un nouveau centre de jour pour enfants non scolarisés polyhandicapés à Uccle.

- Pouvez-vous me préciser quelle sera leur capacité d'accueil ?
- Pouvez-vous détailler l'offre de services qui y sera faite ?
- Pouvez-vous me préciser les montants des interventions financières de la Commission communautaire française faites dans ces deux projets ?
- Confirmez-vous le maintien du calendrier prévu, à savoir une ouverture pour le premier trimestre 2016 pour l'un et septembre 2016 pour l'autre?

D'une manière générale, dans l'offre de services proposées aux personnes handicapées, vos services ont-ils été tenus au courant d'un besoin spécifique pour venir en aide aux femmes porteuses d'un handicap ? Si oui, quels sont ces besoins et comment sont-ils rencontrés ?

Enfin, pouvez-vous me dire comment l'offre de répit sera augmentée dans les services d'accompagnement ? Est-ce que seul le projet Intermaide est concerné et dans quelle mesure sa capacité sera-telle augmentée ?

Réponse :

1. À propos du budget alloué au programme d'aide à la mobilité en 2015 et en 2016 ?

Par aide à la mobilité, il est ici entendu les aides matérielles complémentaires à celles attribuées jusqu'à présent par le niveau fédéral (INAMI) et régionalisées lors de la 6ème réforme de l'État.

Les dépenses réalisées par le service Phare via le recours au guichet unique sont les suivantes :

Dépenses	2015
Coussins anti-escarres	1.114,62 €
Voiturettes et adaptations	62.711,42€
Entretien et réparations	94.949,74 €
Dépenses hors liste	53.087,96 €
Total	211.863,74 €

Elles ressortent du budget de Phare à l'article 08.01.04 doté d'un budget ajusté en 2015 de 2.420.000 €.

Pour 2016, les aides à la mobilité sont incluses dans le budget de cet article 08.01.04 qui s'élève à l'initial à un montant global de 2.000.000 €.

Quant aux aides à la mobilité régionalisées qui relevaient avant la 6ème réforme de l'État de l'INAMI, la matière relève de la Commission communautaire commune.

 Sur le type de synergie entre la Commission communautaire commune et la Commission communautaire française quant aux aides individuelles matérielles.

Les discussions qui ont lieu au sein de la Commission communautaire commune concernent pour l'instant les visions respectives en ce qui concerne les aides à la mobilité et la poursuite du guichet unique tel que souhaité par la 6^{ème} réforme institutionnelle de l'État.

Pour les personnes domiciliées à Bruxelles, il est indispensable d'avoir un système cohérent d'aide à la mobilité. C'est pour cette raison que les discussions s'effectuent en collaboration avec le cabinet de M. Vandeurzen pour la Région flamande, et en présence des administrations de la Commission communautaire commune et du service Phare.

Actuellement, la poursuite du guichet unique permet de toujours assurer comme auparavant la transmission automatique des dossiers des mutuelles vers le service Phare ou la VAPH selon un formulaire approprié rempli par le bénéficiaire.

À moyen terme, les entités concernées poursuivent la réflexion sur l'intégration des aides complémentaires à la mobilité dispensées par le service Phare au sein du nouvel OIP de la Commission communautaire commune qui sera lui compétent pour les aides à la mobilité anciennement fédérales (INAMI).

Sur les études de l'observatoire de l'accueil et de l'accompagnement de la personne handicapée

Il y a effectivement deux études en cours au sein de l'observatoire précité.

 La première étude porte sur les besoins des personnes en situation de handicap de grande dépendance.

La première étude était quantitative et a été présentée au Parlement en 2015. Il a été décidé ensuite de creuser les constats établis au moyen d'une démarche de type qualitative. Un bureau d'études indépendant, Sonecom a été choisi pour réaliser l'étude intitulée « Étude qualitative portant sur les besoins des personnes en situation de handicap de grande dépendance ». Celle-ci porte sur un échantillon raisonné de personnes résidant à Bruxelles, en veillant à la diversité des situations.

L'essentiel des enquêtes ont été menées auprès des personnes en situation de grande dépendance ou auprès de leur aidant(s) proche(s). L'enquête qualitative part du point de vue des personnes concernées. Il s'agit de les entendre afin de comprendre au mieux la situation qu'elles vivent et la manière dont elles la vivent. L'enquête qualitative vise à mettre en évidence la diversité des situations de vie, l'hétérogénéité des populations de grande dépendance.

Cette étude s'est terminée en décembre 2015. Ses conclusions sont en voie d'approbation.

 La seconde étude porte sur les offres de répit pour les personnes de grande dépendance.

L'objet de cette étape est l'analyse prospective afin d'améliorer la réponse institutionnelle aux demandes de répit. Elle est intitulée comme suit : « Quelle rencontre des besoins des personnes handicapées et des aidants proches vivants en situation de grande dépendance ? ».

La recherche vise à présenter un état des lieux de l'offre de répit aux personnes en situation de grande dépendance en Région bruxelloise et de dégager des pistes en vue d'augmenter l'adéquation entre l'offre de répit et les besoins en lien avec les ressources existantes. L'objet porte à la fois sur les offres existantes mais aussi sur les besoins des publics et les possibles innovations en termes d'offre de répit. La recherche a une visée prospective en invitant les structures financées mais aussi d'autres structures rencontrées par le public à produire des recommandations et des pistes concrètes pour renforcer l'adéquation entre l'offre et la demande de répit.

La méthode actuellement établie est de présenter aux participants les typologies de la débrouille des chercheurs de répit. En réaction à ces logiques, l'entretien collectif amènera les participants à cibler certaines propositions de réponses institutionnelles à ces situations et de relever les modalités de leur implémentation. Il s'agit donc de produire des recommandations argumentées et amorçant déjà une réflexion sur les enjeux de leur implémentation.

Cette étude devrait être terminée en septembre 2016.

Les deux études portent sur les personnes en situation de grande dépendance, conformément à la déclaration de politique générale de mettre l'accent sur ce public. Nous espérons bien entendu que ces études puissent aboutir sur des recommandations améliorant la vie des personnes concernées. Un des éléments concrets à souligner est la certitude qu'il faut aider les aidants proches de la personne, d'où les initiatives que je soutiens à ce propos.

Les autres personnes en situation de handicap ne sont pour autant pas oubliées. Pour elles, il importe d'accentuer la transversalité des actions via notamment le Handistreaming, mais aussi la possibilité de se former professionnellement, d'obtenir un emploi au besoin adapté ou encore de pouvoir participer à une activité valorisante.

Sur l'ouverture de deux nouveaux centres de jour en 2016

Il est exact que le budget 2016 prévoit l'ouverture de deux centres de jour nouveaux financés par le service Phare.

 L'ASBL FARRA, elle prend en charge des personnes adultes de grande dépendance sur ces sites actuels de DERBY et de la rue SEUTIN.

Comme vous le savez, les deux centres vont déménager. Le centre d'hébergement ira à la rue du Méridien, à Saint-Josse avec la création d'un nouveau centre de jour de 25 places.

Le centre de jour accueillera 25 personnes adultes, porteuses d'un handicap mental sévère ou profond, de grande dépendance, dont : 5 places de répits destinées aux personnes qui sont atteintes d'un handicap mental sévère ou profond de grande dépendance ayant ou non des troubles autistiques ou des troubles du comportement ou encore des polyhandicapés. Ce nouveau centre sera agréé à partir du 1er mars 2016. Les accueils se feront au fur et à mesure de l'année. Pour ce projet, un montant d'environ 1.000.000 € par an de frais de fonctionnement est prévu.

Parallèlement, le centre d'hébergement du FARRA emménagera aussi dans le même bâtiment. Ce centre qui accueille actuellement 16 personnes hébergées verra sa capacité augmentée de 8 places dont 5 de court séjour. Pour ce projet, un montant d'environ 1.260.000 € par an de frais de fonctionnement est prévu.

 Le second centre serait situé à Uccle dans les locaux disponibles à l'IRSA.

Cette ASBL se propose d'ouvrir dès septembre 2016 un centre pour enfants non scolarisés de 25 places suite à la réaffectation de certains de ses locaux. Le public des enfants qui ne sont pas soumis à l'obligation de scolarité est par essence un public de personnes de grande dépendance.

Le projet est en train d'être examiné par le service Phare. Une décision du Collège devrait intervenir avant le 31 août de cette année. L'impact budgétaire devrait être d'environ 1.200.000 € en frais de fonctionnement annuel

5. Sur les besoins spécifiques des femmes porteuses de handicap

En ce qui concerne la question du genre dans l'offre de services aux personnes handicapées, plusieurs études démontrent que la femme en situation de handicap pourrait être l'objet d'un effet cumulé d'une double discrimination.

Les femmes handicapées sont susceptibles de faire face à l'« intersection » du genre et du handicap dont l'effet cumulatif crée une situation de désavantage et de discrimination qui leur est propre. Les rapports de l'ONU attirent souvent l'attention sur ce risque.

Le service Phare s'appuie sur deux études spécifiques :

- « Accès au travail salarié et aux dispositifs d'insertion socioprofessionnelle des femmes en situation de handicap à Bruxelles », étude APEF de mai 2010, par M. Bernard De Backer. Cette étude démontre que le pourcentage de femmes en ETA est de 34 %. Il s'agit donc d'un univers plutôt masculin, particulièrement dans le groupe des « jardiniers ».
- « Le défi du genre pour les entreprises de travail adapté et les centres de formation professionnelle » par la Fondation Roi Baudouin, de novembre 2011.

Par rapport à cette situation, des recommandations avaient été émises en 2011 lors de l'étude citée. Je vous réponds plus amplement dans votre autre question écrite du 5 février.

6. Sur l'offre de répit qui serait augmentée dans les services d'accompagnement

L'offre de répit est fournie par certains services d'accompagnement mais aussi par d'autres services ou centres. Je me permets de vous citer par tranche d'âge croissant les projets les plus significatifs en la matière :

- La Commission communautaire commune participe à une possibilité de répit à la Villa Indigo pour les enfants à raison de 200 jours par an.
- Le projet Intermaide qui est un projet de répit et d'accueil d'urgence porté par plusieurs services d'accompagnement et qui s'adresse à un public avec des déficiences de type polyhandicap, déficient mental avec trouble de comportement, autisme ou encre célébrolésés de plus de 16 ans. Le projet sera effectivement augmenté en 2016 pour permettre un accueil élargi. La décision n'ayant pas encore été avalisée par le Collège, je ne puis vous communiquer officiellement le montant précis. C'est ce projet qui a été porté par différents services d'accompagnement et qui ont constitué une ASBL spécifique pour ce projet.
- Au même endroit, je signale aussi le projet interaction qui est un projet pilote de l'INAMI, et qui se présente aussi comme une possibilité de répit pour une évaluation des troubles importants de comportement pour déficients mentaux sévères et des personnes autistes entre 14 à 25 ans.
- J'ai cité ci-dessus pour les adultes encore les possibilités de 5 places de répit offertes par le Centre de jour et d'hébergement du FARRA à partir de mars 2016 pour des personnes lourde-

ment handicapées. Il existe aussi une place de répit à la Villa Pilifs (Commission communautaire commune).

Question n° 112 de Mme Dominique Dufourny du 3 février 2016 :

Coût des études de consultance en 2014 et 2015.

Je souhaite connaître le nombre de missions de consultances externes commanditées, avec ou sans publicité par votre cabinet, par votre administration, OIP ou toute autre institution sur lesquelles vous avez la tutelle pour les années 2014 et 2015 ?

Par ailleurs, pouvez-vous me donner un bref descriptif des auteurs, le type de marché public qui a été passé, ainsi que les coûts détaillés mission par mission. Pouvez-vous ventiler votre réponse selon que les études soient pour votre compétence de la Cohésion sociale ou du Tourisme ?

Monsieur le Ministre peut-il m'indiquer s'il est prévu de confier des missions de consultance externe ces prochains mois ? Le cas échéant, quelles sontelles ?

Réponse :

Tous les marchés l'ont été par procédure négociée sans publicité.

1. Secteur Aide aux Personnes handicapées

Les marchés ont été passés par le SGS Phare.

FOURNISSEUR	OBJET	ANNÉE	AB	MONTANT
HUSSIN Stéphan	Analyse des flux dans le secteur des prestations individuelles	2014 2015	8.05.02 8.05.02	4.649,65 3.489,46
RESEAU MAG	Animation et reportage des tables rondes de la journée Let's Go Handicap Migration et Interculturalité Animation et reportage des tables rondes de la journée Let's Go Grande Dépendance	2014 2015	8.05.06 8.05.06	2.541,00 9.861,50
ULG	Travaux pour le questionnaire Grande Dépendance	2014 2015	8.05.06 8.05.06	3.358,96 2.688,62
HEO	Accompagnement du processus de mise en œuvre du projet de réflexion pour l'emploi et la formation	2015	8.05.02	7.695,60
SONECOM	Étude qualitative portant sur les besoins des personnes en situation de handicap de grande dépendance	2015	8.05.06	33.241,73

2. Secteur de l'Aide sociale

Le seul marché en 2014 et en 2015 en action sociale est celui de l'Évaluation du décret ambulatoire, attribué à BDO SCRL, le 12 mai 2014 pour un montant de 30.069 €, par procédure négociée sans publicité (commun avec la Santé). L'objet du marché était de procéder à l'évaluation du décret « ambulatoire », dans le cadre de l'obligation prévue par le décret du 5 mars 1999 relatif à l'offre de services ambulatoires dans le domaine de l'Action sociale, la Famille et la Santé.

3. Secteur Relations internationales : néant.

Question n° 117 de M. Marc Loewenstein du 5 février 2016 :

Subventions octroyées dans le cadre des budqets d'initiative.

Pour ce qui est de ses compétences, chaque ministre a la possibilité, dans le cadre de ses budgets d'initiative, d'octroyer des subventions à des associations pour des projets spécifiques ou à des associations autres que celles bénéficiant déjà de subsides récurrents de la part de la Commission communautaire française.

Chaque ministre a en outre la possibilité d'accorder ces subventions sans devoir demander l'accord du gouvernement lorsque la subvention ne dépasse pas un certain montant fixé dans une circulaire.

Pourriez-vous m'indiquer:

- Quel est le montant de l'enveloppe dont vous disposez dans le cadre de ces budgets d'initiative ?
- Quelles sont les associations (nom et adresse) qui ont bénéficié de tels subsides pour l'année 2015?

- Pour chacune de ces associations, pourriez-vous me préciser :
 - le montant de la subvention allouée;
 - depuis combien d'années elle bénéficie d'un tel subside ?

Réponse:

Quel est le montant de l'enveloppe dont vous disposez annuellement dans le cadre de ces budgets d'initiative ?

Budget 2016

- 22.10.33.01 : Subventions à des organismes d'aide sociale 468.000 €
- 22.40.33.17 : Subventions à des organismes d'aide en matière de politique familiale et du 3ème âge 317.000 €
- 8.02.11 : Dépenses relatives à la création de places et aux projets de répit pour les familles en attente de places 1.350.000 €
- 8.03.11 : Initiatives relatives à la prévention, à la promotion, à l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées 1.220.000 €

Quelles sont les associations (nom et adresse) qui ont bénéficié de tels subsides pour l'année 2015 ? Pour chacune de ces associations, pourriezvous me préciser :

- le montant de la subvention allouée,
- depuis combien d'année elle bénéficie d'un tel subside ?

Voir tableaux ci-joints.

ASSOC	RUE	NUM	CP VIE	VILLE/COMMUNE	MONTANT	subventionné depuis
1 TOIT 2 AGES	rue Sneessens	16 1	1040 Bruxelles		7.000,00	2010
80+30	avenue des désirs	9 1	1140 EVERE		00'000'9	2013
ABBEYFIELD (Développement nouvelles maisons)	chaussée de Wavre	490	1040 Bruxelles		25,000,00	2013
Action Intersectorielle Développement Durable Egalité Solidarité (soutien scolaire et à la parentalité)	Rue de Hennin	4a 1	1050 xelles		20.000,00	2015
ALIAS	rue Marché au Charbon	33 1	1000 BRUXELLES	ES	5.000,00	2012
ATOLL	rue Van Becelaere	146	1170 BRUXELLES	ES	10.000,00	plus de 5 ans
Centre Culturel Omar Khavam Recherches - Échanges Belgo-iraniens (Arrêté modificatif)	avenue Ducpétiaux	6 1	1060 Bruxelles		5.000,00	2015
Centre Culturel Omar Khayam Recherches - Échanges Belgo-Iraniens	avenue Ducpétiaux	6 1	1060 Bruxelles		2.500,00	2015
CENTRE D'APPUI BRUXELLOIS	boulevard Simon Bolivar 30, WTC III, 14èm		1000 Bruxelles		1.000,00	2015
CENTRE DE PRÉVENTION DES VIOLENCES CONJUGALES ET FAMILIALES (CPVCF) asbi	Boulevard de l'Abattoir	28 1	1000 Bruxelles		5.000,00	plus de 5 ans
DEPANNAGE D'URGENCE DE NUIT ET ECHANGES - DUNE asbl	rue des Foulons	47 1	1000 BRUXELLES	ES	1,000,00	plus de 5 ans
Entraide Boetendael-Alliance	place de l'Aliance	8	1180 Bruxelles		1.000,00	2015
ENTRE DEUX	boulevard d'Anvers	20	1000 Bruxelles		7.500,00	2013
Fédération indépendante des Seniors	boulevard baudouin		1000 BRUXELLES	ES	4.000,00	plus de 5 ans
FEDERATION LATOUR DE CENTRES DE PLANNING FAMILIAL	rue de la Tulipe	34	1050 IXELLES		44.150,00	plus de 5 ans
FÉDÉRATION LAIQUE DE CENTRES DE PLANNING FAMILIAL	rue de la Tulipe		1050 IXELLES		1.000,00	plus de 5 ans
Forest Nouvelle Génération	Rue Saint-Denis		1190 Forest		5.000,00	2015
Génération Bruxelloise	avenue Louise	88	1050 Bruxelles		2.000,00	2015
GROUPEMENT POUR L'ABOLITION DES MUTILATIONS SEXUELLES FÉMININES (GAMS)	rue gabrielle petit		1080 BRUXELLES	ES	2.000,00	2015
HISSER HAUT - SERVICE LAÏQUE DE PARRAINAGE	rue de la Concorde		1050 Bruxelles		22.000,00	plus de 5 ans
INTACT (MGF)	rue des Palais	154 1	1030 BRUXELLES	ES	16.000,00	2011
Labolobo	Rue Dansette		1090 Jette		1.500,00	2015
L'Arbre de Vie	rue G. Guffens	24	1030 Bruxelles		10.000,00	2015
Le Ballon Rouge	boulevard de l'Abattoir	27/28	1000 Bruxilles		2,000,00	2015
Le Petit Vélo Jaune	avenue Jean Volders	9	1030 Bruxelles		13.000,00	2014
LES EQUIPES POPULAIRES	rue du Lombart		5000 Namur		5.000,00	plus de 5 ans
LIGUE ALZHEIMER	rue Montagne Sainte Walburge	4b	4000 LIEGE		3.000,00	plus de 5 ans
L'Union des Femmes Libres pour l'Egalité des Droits	rue Docteur de Meersman		1070 Bruxelles	2	2.000,00	2013
MAISON DE LA FAMILLE	Rue de la Presse	14	1000 Bruxelles	3	15.000,00	plus de 5 ans
MAISON DE LA FAMILLE asbl	Rue de Liedekerke	2	1210 Saint-Josse-ten-Noode	se-ten-Noode	6.000,00	2013
MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE, SERVICE EUROPÉEN DES UNIVERSITAIRES LATINO-AMÉRICAINS - CASA DE AMÉRICA LATINA, S.E.U.L.	Rue du Collège,	27	1050 IXELLES		6.000,00	plus de 5 ans
MAISON EN PLUS	boulevard de la 2ème armée britannique	27	1190 BRUXELLES	ES	5.000,00	2015
MISSION LOCALE DE MOLENBEEK (AMIS)	Boulevard Léopold II	101-103	1080 MOLENB	1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN	9.000,00	plus de 5 ans
PLANNING FAMILIAL DE LA SENNE asbi (Arrêté modificatif)	Boulevard de l'Abattoir		1000 Bruxelles		2.500,00	2015
PLATE-FORME PRÉVENTION SIDA	Rue Jourdan		1060 SAINT-GILLES	ILLES	2,500,00	plus de 5 ans
RELEF	avenue henri jaspar	127	1060 BRUXELLES	.ES	200,00	2015
RUELLE (LA)	rue St Alphonse		1210 SAINT-JO	SAINT-JOSSE-TEN-NOODE	15.000,00	plus de 5 ans
SOLIDARITE SAVOIR asbl	Boulevard Léopold II		1080 Molenbe	Molenbeek-Saint-Jean	2.000,00	2015
LUNIVERSITÉ DES FEMMES	rue du méridien	10	1210 SAINT-JC	1210 SAINT-JOSSE-TEN-NOODE	2.500,00	2015
			Total		300,650,00	

ASSOC			İ			
AFRICAN CULTURE PROMOTION MIX	rue Emile Claus	49		BRUXELLES (IXELLES)	2.000,00	2015
AGENCE ALTER	rue Guillaume Teil	57	\rightarrow	BRUXELLES	8.925,00	plus de 5 ans
AIDE FAMILIALE - RÉGION BRUXELLOISE	Rue Malibran	23	1050	Ixelles	25.000,00	2015
AIGUILAGES	rue Gustave Defnet	45	1060	SAINT-GILLES	7.500,00	plus de 5 ans
ARTICLE 27	rue de Lisbonne	31		BRUXELLES	6.200,00	plus de 5 ans
Association Belge des Professionnels Musulmans (ABPM)	Rue de la Loi	42		Bruxelles	2.500,00	2015
ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE, L'ENSEIGNEMENT ET LES APPLICATIONS DE MUSICOTHÉRAPIE EN BELGIQUE (AREAM)	Avenue Franklin Roosevelt	143	1050	Bruxelles	2.500,00	2015
	chaussée de Neerstalle	323	1190	BRUXELLES	70.000,00	plus de 5 ans
CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE COORDINATION SOCIALES (CDCS)	Rue de l'Association	15	1000	Bruxelles	15.000,00	plus de 5 ans
CLAP ÉDICATION	Avenue Guillaume Gilbert	2	1050	Ixelles	7.750,00	plus de 5 ans
COMPAGNONS DEPANNEURS	rue de la Glacière	37	1060	SAINT-GILLES	6.100,00	plus de 5 ans
Contractian	Place Louis Morichar	13	1060	Bruxelles	1.500,00	2015
Créativité Initiative Travail - CIT	rue de la Pacification (Galerie Pacific 12	12	1210	Bruxelles	2.000,00	2015
INFORMAGE PITREFERICE FOR MITTER ECHANGES - DUNE as bi	rue des Foulons	47	1000	BRUXELLES	11,000,00	plus de 5 ans
NUCERS.CITY NUCERS.CITY	Rue du Lavoir,	31	1000	BRUXELLES	00'000'9	2015
EMEC monument corial des ainés	Chaussée de Haecht	579	1031	Schaerbeek	3.000,00	2015
EATPORTURE DES MAROLI ES ASH	Rue des Tanneurs	169	1000	Bruxelles	14.000,00	2014
FOICH	Place Saint-Vincent	1	1140	Evere	10.000,00	2015
E TANCE E AMIC ICAMICI	chaussée d'Haecht	173	1030	Bruxelles	00'000'9	2015
FERRENCE TO THE STATE OF THE ST	Rue des Champs Elysées	13		ixelles	12,750,00	2010
FEDERATION DES MAICONS D'ACCUEIL ET DES SERVICES D'AIDE AUX SANS-ABRI - A.M.A. asbi	Rue des Champs Elysées	13	1050	ixelles	3.000,00	2010
EEPERATION DES GENUITES COCIALIX ach	Rue Gheude	49	1070	Anderlecht	1.500,00	2012
FEDERATION DES SERVICES SOCIATIONS AND ACCOUNTS AND ACCOU	Rue Gheude	49		Anderlecht	10.000,00	2012
FÉDÉRATION JAÍOUE DE CENTRES DE PLANNING FAMILIAL	rue de la Tulipe	34	1050	IXELLES	5.000,00	plus de 5 ans
FORUM BRUXELLOIS DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ	rue Fernand Bernier	40	1060	BRUXELLES	14.500,00	plus de 5 ans
FRIENDLY FOOT	boulevard de Smet de Naeyer	41	1090	BRUXELLES (JETTE)	2.425,00	2015
GARANCE (Arrêté modificatif)	boulevard du Jubilé	155	1080	Bruxelles	12.000,00	plus de 5 ans
GENRES PLURELS	rue de Locht	108	1030	Bruxelles	3.100,00	2013
INFOR-HOMES BRUXELLES	boulevard anspach	29	1000	BRUXELLES	2.500,00	plus de 5 ans
JAMBO	boulevard August Reyers	20	1030	Bruxelles	1.500,00	2015
LA MAISON RUE VERTE asbl	rue Verte	42	1210	SAINT-JOSSE-TEN-NOODE	15.000,00	2010
Les Samaritains	avenue du Cimetière de Bruxelles	135	1140	Bruxelles	3.500,00	2015
LE TRAIT D'UNION	rue d'ostende	72		BRUXELLES	1.000,00	2015
LIGUE ALZHEIMER (Psychodem)	rue Montagne Sainte Walburge	4p		LIEGE	25.000,00	plus de 5 ans
l'ilet	rue de l'Eglise	73	1060	Bruxelles	15.000,00	2011
MARCON ARC-EN-CIEL Rainbow House	marché aux charbons	45	1000	BRUXELLES	4,000,00	2013
MEDECINS DII MONDE	Rue Botanique	7.5	1210	Saint-Josse	12.400,00	2013
ODER	rue du Doyenné	96	1180	Bruxelles	6.200,00	2011
PLATE-FORME FRANCOPHONE DU VOLONTARIAT	rue Royale	11	1000	BRUXELLES	7.500,00	2010
D ATE-FORME PRÉVENTION SIDA	Rue Jourdan	151	1060	SAINT-GILLES	00,000.9	plus de 5 ans
PRAKIC	rue Puits en Stock	63	4020	Liège	30.000,00	2012
PROMOFOR	avenue de la couronne	25	1050	IXELLES	32.500,00	plus de 5 ans
SOCIAL RELIGIOUS	avenue Hansen Soulie,	92	1050	BRUXELLES	12,500,00	plus de 5 ans
Course d'Harmonio	Avenue de Jette	142	1090	Jette	2.000,00	2015
Tourist and Dark	avenue Fond'Roy	41	1180	Bruxelles	2.500,00	2015
Tourist and man of	avenue Fond'Roy	41	1180	Bruxelles	20.000,00	2015
Tourist Date in Ma Porte	avenue Fond'Roy	41		Bruxelles	1.650,00	2015
VIETERIAL	boulevard de l'abattoir	27-28		1000 BRUXELLES	2.000,00	2014
WOMAN 'NO	rue du Pinson	12	1170	Bruxelles	00'000'9	2014

Bénéficiaire	Objet	Rue	Numér	Ville	Montan depuis	depuis
JEST (JAMAIS EUX SANS TOI)	Maison Farilu (projet PACT)	Avenue de la Tenderie	62 bte A	Watermael-Boitsfort	100.000 2011	2011
IRHAM (INSTITUT ROYAL D'ACCUEIL POUR LE HANDICAP MOTEUR)	Kaligrav (projet PACT)	Avenue albert dumont	40	Wolluwe-Saint-Lambert	80.000 plus de	olus de 5 ans
PUSH (PROJET DE SOUTIEN AUX ACTIVITES D'UTILITE SOCIALE DES PERSONNES. HANDICAPEES) (avant ACJB)	Fonctionnement	Rue des Pères Blancs	4	Etterbeek	100.000 2012	2012
CHEVAL ET FORET	Projet PACT	Rue du Rouge-Cloître	2	Auderghem	20.000 2015	2015
LES PISSENLITS	Santé communautaire Cureghem – P sourdes	chaussée de mons	192	Anderlecht	4.500	4.500 plus de 5 ans
SAPHIR-BRUXELLES	Ateliers communication T21	Avenue joseph baeck	76 bte 29	76 bte 29 BRUXELLES	3.000 2013	2013
LES FAUTEUILS VOLANTS	Fonctionnement (loisirs)	Avenue Orban	225	WOLUWE SAINT PIERRE	25.000	25.000 plus de 5 ans
LA MAISON DES PILIFS	Ateliers de préparation à la retraite	Rue françois vekemans	212	NEDER-OVER-HEEMBEEK	28.000 2011	2011
VIVRE ET GRANDIR	Fonctionnement (accompagnement)	Rue de Molenbeek	122 B	MOLENBEEK	85.000	85.000 plus de 5 ans
TSIM ZOOM	Film Le Pouvoir des Rêves (co-fin CAP 48)	Rue du Collège	12	NAMUR	4.000 2015	2015
FÉDÉRATION LAÏQUE DE CENTRES DE PLANNING FAMILIAL	Centre de ressource Sexualité & Handicap	Rue de la Tulipe	34	IXELLES	45.000	45.000 plus de 5 ans
FAMISOL (FAMILLES SOLIDAIRES)	Ocapi	Rue martin v	22	WOLUWE-SAINT-LAMBERT	10.900 2013	2013
RÉCI-BRUXELLES	Ocapi	Rue fiers	1	SCHAERBEEK	12.400 2013	2013
SAPHAM	Ocapi	Place des barricades	1	BRUXELLES	11.400 2013	2013
	Ocapi	Avenue joseph baeck	76 bte29	BRUXELLES	7.400 2013	2013
SUSA-BRUXELLES (SERVICE UNIVERSITAIRE SPÉCIALISÉ POUR PERSONNES AVEC AUTISME)	Ocapi	Rue d'enghien	40	MOLENBEEK-SAINT-JEAN	12.200 2013	2013
TRIANGLE BRUXELLES	Ocapi	Chaussée de waterloo	1504	UCCLE	14.300 2013	2013
AMT CONCEPT (ACCÈS ET MOBILITÉ POUR TOUS)	Guide Bruxelles pour tous et libercity	Rue Auguste Renoir	5 bte 4	EVERE	3.000 2011	2011
Inclusion	Recherche (outils d'évalu. de la qualité de vie PH) co fin CAP 48	Avenue Albert Giraud	24	Schaerbeek	51.500 2015	2015
COMALSO (COMMUNICATION ALTERNATIVE SOLUTION)	Fonctionnement	Avenue Gabriel Emile Lebon	38 bte 9	Auderghem	5.000 2015	2015
CREAHM-BXL	Fonctionnement	Chaussée de Neerstalle	178	BRUXELLES	20.000	20.000 plus de 5 ans
EOP (EXTRA & ORDINARY PEOPLE)	3è éd EOP (6000 + 9000) Co fin CAP 48	Rue des Trois Tilleu	22	WATERMAEL-BOITSFORT	15.000	15.000 plus de 5 ans
DIVERSICOM	Fonctionnement (mise à l'emploi de PH) co fin CAP 48	Rue Général Gratry	99	Schaerbeek	15.000 2015	2015
ZIG ZAG (COULEUR CAFE)	Festival Couleur Café	avenue Ernest Claes	4	AUDERGHEM	9.000	9.000 plus de 5 ans
PONY CITY	projet PACT co fin CAP 48	Chaussée d'Alsemberg	1228	BRUXELLES	13.500 2015	2015
FONDATION I SEE	Acc jeunes déficients visuels + leur famille	Rue de la Mutualité	116	UCCLE	20.000	20.000 plus de 5 ans
BADJE	Bruxelles-Intégration	Rue de Bosnie	22	BRUXELLES	15.000	15.000 plus de 5 ans
COMPRENDRE ET PARLER	Film Des signes-moi une histoire	rue de la rive	101	WOLUWE-SAINT-LAMBERT	10.800 2015	2015
	Travail en réseau	avenue général bernheim	31	ETTERBEEK	20.000 2015	2015
FESTIVAL DES MUSIQUES DE BRUXELLES	Brussels summer festival PMR	Avenue du Gros Tilleul	2	BRUXELLES	5.000 2012	2012

SISAHM (SERVICE D'INSERTION SOCIALE POUR ADOLESCENTS ET ADULTES AYANT UN HANDICAP MENTAL)	Interv parents défintell 1/9 au 31/12	Ch. de Roodebeek	128	BRUXELLES	18.000 2014	2014	
AUDIOSCENIC	Audiodescription de films et de spectacles	Rue de la Mutualité	116	UCCLE	4.000 2011	2011	
LUAPE (LUDOTHÈQUE ADAPTÉE POUR ENFANTS ET ADULTES ATTEINTS D'UN HANDICAP)	Fonctionnement de la ludothèque adaptée	Avenue Parmentier	19 bte 8	WOLUWE-SAINT-PIERRE	6.500	6.500 plus de 5 ans	
FFSB (FEDERATION FRANCOPHONE DES SOURDS DE Belgique)	Journée mondiale des sourds 26/09/15	Avenue Marnix	19 bte A	BRUXELLES	1.000	1.000 ponctuel	
RELAIS 22	Colloque	Avenue des Ortolans	62	BRUXELLES	1.000 2015	2015	
ECOLE DE CIRQUE DE BRUXELLES	HandiCirque	Rue picard	11	BRUXELLES	15.000	15.000 plus de 5 ans	
ELAN (ex Cordiante)	Antenne BXL	Place Louis Morichar	26	BRUXELLES	10.000	10.000 plus de 5 ans	
FEBRAP (Fédération Bruxelloise des Entreprises de Travail Adapté)	promotion économique des ETA	Trassersweg	347	BRUXELLES	100.000 2015	2015	
CEFES	étude transition vers l'âge adulte des PH IMC co fin CAP 48	Avenue Franklin Roosevelt	50 bte 122	IXELLES	10.000 2015	2015	
AREAM (ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE, L'ENSEIGNEMENT ET LES APPLICATIONS DE MUSICOTHÉRAPIE EN Belgique)	Activités du centre de musicothérapie	Avenue Franklin Roosevelt	143	IXELLES	2.000	2.000 plus de 5 ans	
ANAIS (ASSOCIATION NATIONALE D'AIDE A L'INTEGRATION SOCIALE)	Colloque 10 ans de Grandir	Avenue Maréchal Foch	11	Schaerbeek	1.000 2015	2015	
AMT CONCEPT (ACCÈS ET MOBILITÉ POUR TOUS)	Guide logement handicap	Rue Auguste Renoir	5 bte 4	EVERE	11.700 2011	2011	
LIGUE HANDISPORT FRANCOPHONE	Handisport friendly	Quai de Brabant, 20		Charleroi	5.000 2015	2015	
INCLUSION	Journée des familles	Avenue Albert Giraud	24	Schaerbeek	1.000	1.000 ponctuel	
SILEX	campagne de recrutement de volontaires	Rue voot	82	WOLUWE-SAINT-LAMBERT	5.000 2015	2015	
ASPH (ASSOCIATION SOCIALISTE DE LA PERSONNE HANDICAPÉE)	semaine PH	Rue Saint-Jean	32-38	BRUXELLES	1.000	1.000 ponctuel	
BME (BRUSSELS MAJOR EVENTS)	plaisirs d'hiver	Place de Belgique	1	BRUXELLES	3.000 2015	2015	
FEBRAP (ETA)	plan de relance				200.000 2011	2011	

	111111111111111111111111111111111111111	יייייייייייייייייייייייייייייייייייייי			
Bénéficiaire	Objet	Rue	ž	Ville	Montant depuis
LES PILOTIS	Maisons du Parc et Orban	Avenue Orban	94	WOLUWE SAINT PIERRE	337.000 plus de 5 ans
LES PILOTIS	défralement volontaires et formation co-fin CAP 48	Avenue Orban	94	WOLUWE SAINT PIERRE	10.000 plus de 5 ans
INTERMAIDE	Maison Court séjour (3 mois)	Avenue Albert Giraud	74	SCHAERBEEK	120.000 2014
SUSA-BRUXELLES	Projet Sinpa (1/9/15 au 31/8/16)	Rue d'Enghien	40	MOLENBEEK-SAINT-JEAN	160.000 2011
CMI MAYA DU CENTRE HOSPITALIER JEAN TITECA CMI MAYA (CMI MAYA (6 mois)	Rue de la Luzerne	11	SCHAERBEEK	38.000 2013
HOPPA	frais de personnel avant ouverture CH-CJ	Rue Potaarde	268	BERCHEM-SAINT-AGATHE	120.000 2011
LES FAUTEUILS VOLANTS	responsable de projet 1/2 ETP	Avenue Orban	225	WOLUWE SAINT PIERRE	34.000 2014
LA SOUCOUPE	Fonctionnement	Rue Vanden Corput	47	FOREST	20.000 2013
LIGUE DES FAMILLES	Formation babysitter PH	Avenue de béco	109	IXELLES	10.000 2015
LA LUNE POUR REVER	Maison d'hébergement (1/2 ETP éduc 10 mois)	Avenue du Bois de la Cambre	13	BRUXELLES	20.000 2015
FARRA-BRUXELLES CAPITALE	Prépa ouverture Farra Méridien (0,5 ETP au 1/10)	Avenue du Derby	22	22 IXELLES	10.000

Question n° 119 de Mme Viviane Teitelbaum du 15 février 2016 :

Les mesures de la Commission communautaire française en matière de maisons d'accueil.

La déclaration de politique générale de la rentrée 2015-2016 a rappelé l'état de saturation des services d'hébergement des personnes sans-abris.

- Pouvez-vous me préciser combien de places sont actuellement disponibles pour les sans-abris en maison d'accueil ?
- Pouvez-vous me détailler la quantité de places attribuées à des publics spécifiques (familles, femmes, victimes de violences, ...)?

Par ailleurs, il a été annoncé que deux nouvelles maisons d'accueil verraient le jour, ciblant deux publics spécifiques : les familles monoparentales d'une part et les victimes de violences conjugales d'autre part.

- L'annonce a été faite pour l'année 2016 mais pouvez-vous me préciser un planning pour ces deux projets ?
- Pouvez-vous me préciser, dans les deux cas, quelle est la capacité d'accueil envisagée ?
- Ces centres seront-ils ouverts toute l'année et 24h/24 ?
- Quel personnel y sera affecté et quelle est l'offre de services envisagée sur place ?
- Pouvez-vous me dire quels services prennent actuellement en charge les deux groupes cibles que vous avez identifiés ? Dans chacun des deux cas, quelle offre d'accueil leur est actuellement proposée ?
- Enfin quels budgets sont envisagés pour mettre sur pied ces deux projets de maisons d'accueil ?

Réponse :

Nombre de places actuellement disponibles pour les sans-abri en maison d'accueil :

Actuellement, 673 places sont disponibles en maison d'accueil.

Quantité de places attribuées à des publics spécifiques (familles, femmes, victimes de violences, ...):

356 places sont attribuées à des femmes, accompagnées ou non d'enfants, et dans quelques situations, à des familles. 34 places sont exclusivement

réservées à des femmes victimes de violences accompagnées ou non d'enfants, mais toutes les autres maisons d'accueil pour femmes peuvent également accueillir ce même public.

Nouveaux projets de deux maisons ciblant deux publics spécifiques, familles monoparentales et victimes de violences conjugales :

- Planning:

- Le projet de maison d'accueil destiné aux victimes de violences conjugales est en bonne voie. Un bâtiment a été acheté par le Fonds du Logement, des travaux de rénovation sont nécessaires. Une ouverture est envisagée en fin d'année.
- L'opérateur initialement prévu pour le projet de maison destiné aux familles monoparentales s'étant désisté en début d'année, un nouveau bâtiment est actuellement recherché.
- Capacité d'accueil envisagée : pour chacune des deux maisons, entre 20 et 30 nouvelles places.
- Ces centres seront ouverts toute l'année et 24h/24.
- Le personnel sera affecté en fonction des normes d'encadrement prévues par la législation pour la catégorie 2 majoritaire (adultes accompagnés d'enfants), à savoir une équipe de base composée d'un directeur à temps plein; d'un assistant social à temps plein et d'un éducateur (de classe 1) à temps plein complétée par un assistant social supplémentaire à temps plein par tranche complète de quinze lits et un éducateur supplémentaire à temps plein par tranche complète de dix lits.
- Actuellement 10 maisons d'accueil peuvent actuellement prendre en charge ces groupes cibles pour une capacité globale de 356 places (voir liste en annexe).
- Le budget envisagé pour mettre sur pied ces deux projets de maisons d'accueil s'élève à 113.000 € en 2016 pour une ouverture prévue en fin d'année.

Maisons d'accueil pour femmes accompagnées ou non d'enfants

Le Chant d'Oiseau
 Avenue du Chant d'Oiseau, 42
 1150 Bruxelles

Public majoritaire : femmes avec enfants (accueille aussi des femmes enceintes)

Capacité : 24

- Chèvrefeuille

Rue Lesbroussart, 104-106

1050 Bruxelles

Public majoritaire : femmes avec enfants (accueille aussi des femmes enceintes des fa-

milles) Capacité : 40 Accueil 24h/24

L'liot

Chaussée de Charleroi, 160

1060 Bruxelles

Public: familles, adultes avec enfants et femmes

seules Capacité : 22 Accueil 24h/24

La Maison Rue Verte

Rue Verte, 42 1210 Bruxelles

Public majoritaire : femmes avec enfants (accueille aussi des femmes seules)

Capacité: 30

Source

Rue de la Senne, 78 1000 Bruxelles

Capacité totale : 34 dont :

- 18 places pour familles et adultes avec enfants
- 16 places pour hommes

Accueil 24h/24

 Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales

Boulevard de l' Abattoir. 28

1000 Bruxelles

Public majoritaire : femmes avec enfants (accueille aussi des femmes seules)

Capacité : 34

Home Victor du Pré

(ASBL Œuvre de l'Hospitalité)

Rue des Charpentiers, 5

1000 Bruxelles

Public majoritaire : femmes avec enfants (accueille aussi des femmes seules)

Capacité : 74 Accueil 24h/24

La Maison de la Mère et de l'Enfant

(ASBL Œuvres sociales de l'Armée du Salut)

Chaussée de Drogenbos, 225

1180 Bruxelles

Public majoritaire : femmes avec enfants (accueille aussi des femmes enceintes)

Capacité: 40

Les Trois Pommiers
 Avenue des Casernes, 41

1040 Bruxelles

Public majoritaire : femmes avec enfants

(accueille aussi des femmes seules et des fa-

milles) Capacité : 40

Accueil Montfort

Rue de l'Eglise Saint-Pierre, 12-18

1090 Bruxelles

Public : femmes isolées

Capacité : 34 Service

Question n° 124 de Mme Claire Geraets du 19 février 2016 :

Galantgate.

Le « Galantgate » n'en finit pas d'alimenter la presse ces derniers jours. Le dossier est brûlant et met sur la sellette Jacqueline Galant, ministre fédérale de la Mobilité. Plus globalement, l'affaire du cabinet d'avocats Clifford Chance suscite des questions sur ces missions de consultance externe commandées avec ou sans publicité par les ministres et leur administration. Le gouvernement fédéral a ainsi, depuis son entrée en fonction, dépensé plus de 20 millions d'€ en frais de consultance. Une somme importante, qui questionne. À cet égard, j'aurais voulu avoir un aperçu des dépenses de consultance externe au niveau du gouvernement francophone bruxellois.

En tant que ministre chargé de la Formation professionnelle, je vous pose donc les questions suivantes :

- Quelles sont les missions de consultance externe (juridique ou autre) que votre cabinet a demandées depuis votre entrée en fonction ? Quels en étaient les objectifs ?
- Pour chaque mission de consultance, n'existait-il pas d'alternative au sein de l'administration publique ?
- À combien s'élevaient les frais pour ces contrats de consultance ?

Réponse :

Aucune mission de consultance n'a été demandée par mon cabinet depuis mon entrée en fonction.